

Ritualiser, gérer, piller

**Rencontre autour des
réouvertures de tombes et de la
manipulation des ossements**

*Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf
Poitiers, UFR SHA/CESCM
10-12 mai 2017*

sous la direction de
**Astrid A. NOTERMAN et
Mathilde CERVEL**

Publication du Gaaf n° 9

Rencontre organisée par

Astrid A. NOTERMAN et Mathilde CERVEL
pour le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire

Financée par

Le CESCO (UMR 7302 Université de Poitiers / CNRS)
Le Ministère de la Culture et de la Communication
Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire
L'Inrap

Ouvrage conçu et réalisé par

Association des Publications Chauvinoises - APC
86300 CHAUVIGNY (FR)
05 49 46 35 45 - apc@chauvigny-patrimoine.fr

Financé par

Le CESCO (UMR 7302 Université de Poitiers / CNRS)
Le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire
L'Inrap
Swedish Research Council

Publication du Gaaf n° 9
© Groupe d'anthropologie et
d'archéologie funéraire, 2020
3 route de la Pilonière
37380 REUGNY (FR)

ISSN 2649-1508

© APC - Mémoire LII - 2020

ISSN 1159-8646
ISBN 979-10-90534-56-8

Ritualiser, gérer, piller

**Rencontre autour des
réouvertures de tombes et de la
manipulation des ossements**

*Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf
Poitiers, UFR SHA/CESCM
les 10-12 mai 2017*

**sous la direction de
Astrid A. NOTERMAN et
Mathilde CERVEL**



Comité scientifique

Frédéric ADAM (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Hélène BARRAND EMAM (Antea Archéologie, UMR 7044 Archimède)
Cécile CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL (CNRS, UMR 6273 CRAHAM)
Fanny CHENAL (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Mathilde CERVEL (EPHE, UMR 8546 AOrOc)
Valérie DELATTRE (Inrap, UMR 6298 ArTeHiS)
Astrid A. NOTERMAN (Université de Stockholm, UMR 7302 CESCUM)
Stéphane ROTTIER (Université de Bordeaux, UMR 5199 PACEA)

Comité de relecture

Frédéric ADAM (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Hélène BARRAND EMAM (Antea Archéologie, UMR 7044 Archimède)
Vanessa BRUNET (Éveha, UMR 6273 CRAHAM)
Cécile CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL (CNRS, UMR 6273 CRAHAM)
Fanny CHENAL (Inrap, UMR 7044 Archimède)
Natacha CRÉPEAU (Inrap, UMR 5199 PACEA)
Valérie DELATTRE (Inrap, UMR 6298 ArTeHiS)
Cyrille LE FORESTIER (Inrap, UMR 7268 Adès)
Aurélie MAYER (Éveha)
Astrid A. NOTERMAN (Université de Stockholm, UMR 7302 CESCUM)
Stéphane ROTTIER (Université de Bordeaux, UMR 5199 PACEA)

*Les auteurs sont responsables de l'exactitude de leurs références et citations.
Ils garantissent le Gaaf contre tout recours ou action de tiers dont les droits
d'auteur auraient été enfreints de façon délibérée ou non.*



Ritualiser, gérer, piller.

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

Sommaire

- 5 **Liste des auteurs et collaborateurs**
- 11 **Introduction –**
Requiem aeternam dona eis...
Quelques remarques introductives autour de l'ouverture
des tombes et la manipulation des corps
Cécile Treffort
- 19 **1^{re} partie –**
Le pillage des sépultures
- 20 **Le pillage des nécropoles à travers le temps en Champagne-**
Ardenne
Stéphanie Desbrosse-Degobertière, Cécile Paresys
- 37 **Pillages contemporains des inhumations ou fouilles**
anciennes ? L'exemple d'un site laténien à Witry-lès-Reims
(Marne)
Natacha Crépeau, Mélody Félix-Sanchez
- 46 **Réouvertures de tombes et pillages à La Tène ancienne ?**
Le site de Pierre-de-Bresse "L'Aubépin" (Saône-et-Loire)
Carole Fossurier, Valérie Taillandier,
Sébastien Chevrier
- 56 **Réouvertures de sépultures et pillages : l'exemple de la**
nécropole tardo-antique de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan
(Aude)
Mireille Cobos, Marie Perrin, Guillaume Duperron
- 66 **Pilleurs de tombes sur la colline du "Marxberg" : études de**
cas au sein de la nécropole de l'Antiquité tardive de Pons
Saravi (Sarrebouurg, Moselle, France)
Christèle Baillif-Ducros, Nicolas Meyer,
Jimmy Coster, Yannick Milerski

- 73 La perturbation des sépultures au haut Moyen Âge :
discussion et collaboration européenne
*Astrid A. Noterman, Edeltraud Aspöck, Alison Klevnäs,
Martine van Haperen, Stephanie Zintl*
- 87 Lésions osseuses traumatiques : analyse comparative entre
une étude expérimentale sur des os de porc et
19 individus de l'ensemble funéraire altomédiéval
d'Ensisheim-Réguisheimerfeld (Haut-Rhin)
Julia Kientz, Tania Delabarde, Amélie Pélissier
- 104 Les réouvertures de tombes de la nécropole du haut Moyen
Âge de Vitry-la-Ville (Marne) : approches, méthodologies et
résultats
*Benjamin Tixier, Astrid A. Noterman
avec la collaboration d'Alexis Corrochano, Gwenaëlle Grange*
- 118 Le pillage de sépultures sur le site "Michelet" à Lisieux
(Calvados, IV^e-IX^e siècle). Essai de synthèse et révision des
données
*Julia Pacory, Astrid A. Noterman,
Cécile Chapelain de Seréville-Niel, Didier Paillard*
- 133 La difficulté de dater le pillage de sépultures :
l'exemple de la petite nécropole mérovingienne de
Bergnicourt (Ardenne)
Nadège Robin, Soazic Bezault
- 144 Au contact des morts : les actes post-funéraires du site de
Monsidun, à L'Houmeau (Charente-Maritime)
Fabrice Leroy
- 161 Des morts qui marchent : un témoignage archéologique des
croyances médiévales (Saint-Georges-de-Montaigu, Vendée,
XI^e-XII^e siècle)
Véronique Gallien, Ludovic Schmitt, Yves Darton
- 179 Les nécropoles de la Croix-Blandin (Marne) : pillages à
l'époque contemporaine et manipulations d'ossements
durant La Tène ancienne
Guillaume Seguin
- 191 Du pillage au saccage : l'expertise archéologique d'urgence
de la chapelle Saint-Georges de Céreste (Alpes de Haute-
Provence)
*Élise Henrion, Mathieu Vivas,
David Lavergne, Xavier Margarit*

- 201 2^e partie
La gestion de l'espace funéraire
- 202 Attente ou catastrophe ? Analyse d'une sépulture collective
de la fin du Néolithique
*Mélie Le Roy, Stéphane Rottier,
Camille de Becdelièvre, Sandrine Thiol*
- 210 Réinvestissement et pillage d'une tombe monumentale
étrusque : Grotte Scalina (Viterbe)
*Paola Catalano, Giordana Amicucci,
Vincent Jolivet, Edwige Lovergne*
- 221 Que reste-t-il de la nécropole païenne au-dessus de la
catacombe chrétienne des Saints Pierre-et-Marcellin à
Rome ? Le témoignage des inscriptions funéraires
conservées dans cette catacombe au troisième mille de la
Via Labicana
Edoardo Radaelli, Ilaria Gabrielli
- 231 Réouvertures de tombes dans la nécropole antique de Saint-
Vulbas (Ain)
Gwenaëlle Grange, Sabrina Charbouillot, Tony Silvino
- 240 La mort en arpentage ou la délimitation des domaines et
territoires antiques par l'instrumentalisation de la tombe :
le cas de Monsidun à L'Houmeau (Charente-Maritime),
approche préliminaire
Fabrice Leroy
- 255 Réouvertures, superpositions, réductions...
Manipulations dans la nécropole alto-médiévale
(V^e-IX^e siècles ap. J.-C.) de Vitry-sur-Orne "Vallange"
(Moselle) : quel geste pour quelle nécessité ?
Amandine Mauduit
- 271 Caveaux funéraires d'église : entre mémoire et oubli,
présentation de cas en région Centre-Val de Loire (Tours,
Blois, Épernon et Vézère)
*Viviane Aubourg, Philippe Blanchard,
Jean-Philippe Chimier, Didier Josset*
- 277 La mission française de recherche des corps de déportés en
Allemagne, 1945-1960. L'exemple du camp de Gandersheim
(Allemagne)
Jean-Marc Dreyfus
- 287 Destruction de fosses clandestines et déplacement des morts
à la fin de la dictature militaire uruguayenne (1983-1985)
José López Mazz

- 295 3^e partie
 Les pratiques cultuelles
- 296 Un cas peu ordinaire de manipulation de squelette médiéval
 au sein d'un monument néolithique à Quiberon "Roch
 Priol" (Morbihan)
 Olivier Agogué, Astrid Suaud-Préault
- 305 Prélèvement et introduction d'ossements dans des
 sépultures de l'âge du Bronze à Riom, ZA de Layat
 (Puy-de-Dôme)
 Ivy Thomson, Damien Martinez
- 318 Homme Vs animal : une même intention cultuelle dans les
 silos du second âge du Fer du Bassin parisien ?
 Valérie Delattre
 avec la collaboration de Ginette Auxiette
- 327 Pratiques funéraires au second âge du Fer et fosses
 siloïformes : la question des dépôts primaires et secondaires
 du site B de "la Haute-Voie", à Loisy-sur-Marne (Marne)
 Élodie Wermuth, Régis Issenmann
- 335 Les fragments d'éternité. La manipulation d'ossements
 dans le judaïsme et le christianisme, entre le pragmatisme,
 la sacralité et le châtement
 Piotr Kuberski
- 347 L'in-quiétude des morts : typologie des pratiques et enjeux
 sociaux-culturels des manipulations "post-rituelles" des
 vestiges funéraires
 Aurélien Baroiller
- 362 Conclusion
- 363 Enluminures, dessins, restitutions.
 Quelles images pour la réouverture des sépultures et la
 manipulation des ossements ?
 Astrid A. Noterman, Mathilde Cervel

Liste des auteurs et collaborateurs

AGOGUÉ Olivier

Centre des monuments nationaux, UMR 6566 CReAAH
(Centre de Recherche en Archéologie, Archéosciences, Histoire - CNRS)

AMICUCCI Giordana

Soprintendenza Speciale Archeologia, Belle Arti e Paesaggio di Roma -
Servizio di Antropologia (Rome, Italie)

ASPÖCK Edeltraud

ACDH-CH Austrian Centre for Digital Humanities and Cultural Heritage,
Austrian Archaeological Institute, Austrian Academy of Sciences
(Vienne, Autriche)

AUBOURG Viviane

DRAC Centre-Val de Loire, Service régional de l'Archéologie, UMR 7324 CITERES-LAT
(CItés, TERritoires, Environnement et Sociétés - Laboratoire Archéologie et Territoires -
CNRS, Université François Rabelais - Tours, France)

AUXIETTE Ginette

Inrap Hauts-de-France, UMR 8215 Trajectoires (De la sédentarisation à l'État -
CNRS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne - Paris, France)

BAILLIF-DUCROS Christèle

Inrap Grand-Est-Nord, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Bouïard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et
médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

BAROILLER Aurélien

Université Libre de Bruxelles (Belgique),
LAMC (Laboratoire d'Anthropologie des Mondes Contemporains)

BEZAULT Soazic

Service départemental d'archéologie des Alpes de Haute-Provence

BLANCHARD Philippe

Inrap Tours, UMR 5199 PACEA
(de la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie -
CNRS, Université de Bordeaux, Ministère de la Culture et de la Communication -
Pessac, France)

CATALANO Paola

Soprintendenza Speciale Archeologia, Belle Arti e Paesaggio di Roma -
Servizio di Antropologia (Rome, Italie)

CERVEL Mathilde

EPHE, UMR 8546 AOrOc
(Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident - CNRS, ENS/PSL, Paris).

CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile

UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Bouïard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et
médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

CHARBOUILLOT Sabrina

Éveha, Lyon (France)

CHEVRIER Sébastien

Inrap Bourgogne-Franche-Comté, UMR 6298 ArTeHiS
(CNRS - Université de Bourgogne-Franche-Comté,
Ministère de la Culture et de la Communication - Dijon, France)

CHIMIER Jean-Philippe

Inrap Tours, UMR 7324 CITERES-LAT
(CItés, TERritoires, Environnement et Sociétés - Laboratoire Archéologie et Territoires -
CNRS, Université François Rabelais - Tours, France)

COBOS Mireille

Direction Archéologie et Muséum de la Ville d'Aix-en-Provence,
UMR 7268 Adès (Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé -
CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

CORROCHANO Alexis

Éveha Toulouse, UMR 5608 TRACES
(Travaux et Recherches Archéologiques sur les
Cultures, les Espaces et les Sociétés - CNRS, Université Toulouse II Jean Jaurès,
Ministère de la Culture et de la Communication - Toulouse, France)

COSTER Jimmy

Inrap Grand-Est-Nord

CRÉPEAU Natacha

Inrap Rhône-Alpes-Auvergne, UMR 5199 PACEA
(de la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie -
CNRS, Université de Bordeaux, Ministère de la Culture et de la Communication -
Pessac, France)

DARTON Yves

UMR 7264 Cepam
(Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge -
CNRS-UNS, Nice, Sophia-Antipolis, France)

DE BECDELIEVRE Camille

Laboratory for Bioarchaeology, University of Belgrade (Serbie)

DELABARDE Tania

Institut de médecine légale de Strasbourg (France)

DELATTRE Valérie

Inrap Centre-Île-de-France, UMR 6298 ArTeHiS
(CNRS - Université de Bourgogne-Franche-Comté, Ministère de la Culture et de la
Communication - Dijon, France)

DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE Stéphanie

Inrap Grand-Est-Nord, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Bouïard, Centre de recherches archéologiques et historiques
anciennes et médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

DREYFUS Jean-Marc

University of Manchester (Royaume-Uni)

DUPERRON Guillaume

Sète Agglopôle Méditerranée, UMR 5140 ASM
(Archéologie des Sociétés Méditerranéennes - CNRS, Université Paul Valéry Montpellier 3,
Ministère de la Culture et de la Communication - Montpellier, France)

FÉLIX SANCHEZ Mélody

Archéosphère

FOSSURIER Carole

Inrap Bourgogne-Franche-Comté, UMR 7268
Adès (Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé -
CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

GABRIELLI Ilaria

'Sapienza' – Université de Rome (Italie)

GALLIEN Véronique

Inrap Grand-Ouest, UMR 7264 Cepam
(Cultures et Environnements, Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge -
CNRS-UNS, Nice, Sophia-Antipolis, France)

GRANGE Gwenaëlle

Éveha, Dijon (France)

HENRION Élise

Service départemental des Alpes de Haute-Provence, UMR 7268 Adès
(Anthropologie bioculturelle, droit, éthique et santé -
CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

ISSENMANN Régis

Conservateur régional de l'archéologie de Guyane

JOLIVET Vincent

UMR 8546 AOrOc
(Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident - CNRS, ENS/PSL, Paris)

JOSSET Didier

Inrap Centre-Île-de-France, UMR 7324 CITERES-LAT
(Cités, TERritoires, Environnement et Sociétés - Laboratoire Archéologie et Territoires -
CNRS, Université François Rabelais - Tours, France)

KIENTZ Julia

Institut de médecine légale de Strasbourg (France)

KLEVNÄS Alison

Department of Archaeology and Classical Studies, Stockholm University (Suède)

KUBERSKI Piotr

Département de Théologie, Université de Lorraine

LAVERGNE David

DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, Service régional de l'Archéologie

LEROY Fabrice

Inrap Grand-Sud-Ouest

LE ROY Mélie

Archaeology & Palaeoecology, School of Natural and Built Environment,
Queen's University of Belfast (Irlande du Nord)

LÓPEZ MAZZ José

Universidad de la República, SNI, Uruguay, Université d'Aix-Marseille,
CNRS, EFS, Adès, Programme ECOS-Sud Udelar

LOVERGNE Edwige

ED 112, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

MARGARIT Xavier

DRAC Grand Est, Service régional de l'Archéologie, 6 place de Chambre 57000 Metz -
Aix-Marseille Univ, CNRS, Minist Culture, LAMPEA, Aix-en-Provence, France

MARTINEZ Damien

DRAC Bourgogne-Franche-Comté, Service régional de l'Archéologie, UMR 6298 ArTeHiS
(CNRS - Université de Bourgogne-Franche-Comté, Ministère de la
Culture et de la Communication - Dijon, France)

MAUDUIT Amandine

Antea Archéologie

MEYER Nicolas

Inrap Grand-Est-Nord

MILERSKI Yannick

Inrap Grand-Est-Nord

NOTERMAN Astrid A.

Department of Archaeology and Classical Studies, Stockholm University (Suède),
UMR 7302 CESCUM (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale -
CNRS, Université de Poitiers, Ministère de la Culture et de la Communication -
Poitiers, France)

PACORY Julia

Université de Caen Normandie, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Bouïard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

PARESYS Cécile

Inrap Grand-Est-Nord, UMR 7264 Cepam
(Cultures – Environnements. Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge -
CNRS, Université Nice Sophia Antipolis - Nice, France)

PAILLARD Didier

Service Archéologie du département du Calvados (France)

PÉLISSIER Amélie

Archéologie Alsace

PERRIN Marie

Université d'Aix-Marseille, UMR 7268 Adès
(Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé -
CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

RADAELLI Edoardo

The University of Southampton (Royaume-Uni) et
'Sapienza' - Université de Rome (Italie)

ROBIN Nadège

Service archéologique, département de l'Aisne, UMR 7268 Adès (Anthropologie bio-culturelle,
droit, éthique et santé - CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

ROTTIER Stéphane

Université de Bordeaux, UMR 5199 PACEA
(de la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie -
CNRS, Université de Bordeaux, Ministère de la Culture et de la Communication -
Pessac, France)

SCHMITT Ludovic

Inrap Grand-Ouest

SEGUIN Guillaume

Éveha Poitiers (France)

SILVINO Tony

Éveha, Lyon (France),
UMR 5138 ArAr (Archéologie et Archéométrie – CNRS, Université Lyon 2 M, Lyon, France)

SUAUD-PRÉAULT Astrid

Service départemental d'archéologie du Morbihan

TAILLANDIER Valérie

Université Bourgogne-Franche-Comté, UMR 6249 Chrono-environnement
(CNRS Université de Franche-Comté, Ministère de la Culture et de la Communication -
Besançon, France)

THIOL Sandrine

Inrap Grand-Est-Nord

THOMSON Ivy

Inrap Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 7264 Cepam
(Cultures – Environnements. Préhistoire, Antiquité, Moyen Âge -
CNRS, Université Nice Sophia Antipolis - Nice, France)

TIXIER Benjamin

Éveha Caen, UMR 6273 CRAHAM
(Centre Michel de Bouïard, Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et
médiévales - CNRS, Université de Caen Normandie - Caen, France)

TREFFORT Cécile

Université de Poitiers, UMR 7302 CESCO
(Centre d'études supérieures de civilisation médiévale - CNRS, Université de Poitiers,
Ministère de la Culture et de la Communication - Poitiers, France)

VAN HAPEREN Martine

Archaeology Department, University of Leiden (Pays-Bas)

VIVAS Mathieu

Université de Lille, UMR 8529 IRHiS (Institut de Recherches Historiques du Septentrion -
CNRS, Université de Lille - Villeneuve-d'Ascq, France)

WERMUTH Élodie

Éveha Troyes, UMR 7268 Adès (Anthropologie bio-culturelle, droit, éthique et santé -
CNRS, EFS, Université d'Aix-Marseille - Marseille, France)

ZINTL Stephanie

Bayerisches Landesamt für Denkmalpflege, Thierhaupten
Albert-Ludwigs-Universität, Freiburg im Breisgau (Allemagne)

Ritualiser, gérer, piller.

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

Introduction

*Requiem
aeternam
dona eis...*



Requiem aeternam dona eis...

Quelques remarques introductives autour de l'ouverture des tombes et la manipulation des corps

Cécile TREFFORT

La densité des actes des 9^e Rencontres du GAAP organisées à Poitiers en mai 2017, qui font écho à plusieurs thèses doctorales récemment soutenues sur le Moyen Âge (Gleize 2006 ; Vivas 2012 ; Noterman 2016), montre combien est prometteur le thème choisi, “Ritualiser, gérer, piller : réouvertures de tombes et manipulation des ossements”. D’un point de vue scientifique autant que professionnel, il ressemble surtout à une gageure : caractériser, puis donner du sens à l’absence d’intégrité d’un fait ou d’un objet, démarche déjà difficile en soi, est en effet rendu plus complexe encore dans le cas d’un corps humain, eu égard à la forte charge émotionnelle qu’il peut susciter.

De fait, la question de la perturbation de la sépulture se pose à toute époque, en tout lieu, dès lors que la société choisit, pour ses défunts, de déposer en terre leurs cadavres, leurs ossements, leurs cendres. Appréhendée dans le présent volume sous un angle essentiellement historique dans une chronologie longue de deux millénaires, elle pose le problème d’un rapport éventuel entre unité et stabilité du corps ou de son contenant d’un côté, paix et quiétude du défunt de l’autre. “*Requiem aeternam dona eis Domine*” demandent les premières prières chrétiennes, puisant au 4^e livre (apocryphe) d’Esdras et considérant, comme les Romains avant eux, la sépulture comme lieu de repos, dont se portent d’ailleurs garantes les autorités civiles ou religieuses. La préservation de la paix éternelle, même envisagée d’un point de vue purement spirituel, est donc perçue en ce cas comme indissociable de celle de l’intégrité du corps et de la

tombe, ce qui donne à sa perturbation un caractère nécessairement répréhensible.

Pourtant, les articles publiés dans le présent volume montrent qu’aucun doute n’est possible quant à sa réalité et à sa fréquence dans l’Histoire, ce qui conduit à reconsidérer la question sous d’autres angles. Afin de préparer en quelque sorte le lecteur à la découverte d’un monde insoupçonné, il nous a paru utile, après avoir dressé un tableau rapide de l’état de la recherche sur le sujet, de réunir un certain nombre de remarques profitables permettant, le cas échéant, de se forger une grille de lecture et tirer le meilleur parti des articles issus de ce colloque.

I. De la violation à la perturbation : état de la recherche

En remontant dans le temps, on peut considérer Édouard Salin comme l’un des premiers à s’être penché sur la question des “violations de sépultures” (Salin 1952, p. 262-267), mettant le phénomène en lien direct avec la tradition mérovingienne de l’inhumation dite habillée, donc avec la présence de mobilier funéraire. Très attentif aux textes contemporains qu’il réunit en annexe de sa *Civilisation mérovingienne* (*Ibid.*, p. 383-388), il semble d’ailleurs adopter en partie le point de vue des législateurs de l’Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge qui proscrivent la réouverture des tombeaux, tout en reconnaissant que “*la rigueur des lois était vaine*” (*Ibid.*, p. 264).

Mis à part quelques cas où, à l'instar de ce que rapporte Sidoine Apollinaire à propos de son grand-père, la perturbation de la sépulture est accidentelle, É. Salin associe l'atteinte à l'intégrité du contenant ou du contenu au vol (pillage, dépouillement du cadavre), voire à certaines pratiques magiques. Un tel point de vue, qui ne considère le phénomène que comme négatif et marginal, a été partagé par de nombreux chercheurs à son époque ou après lui ; il semble devoir aujourd'hui être nuancé et complété, suite à l'évolution des méthodes dans le domaine de l'archéologie funéraire, que ce soit en matière d'observation de terrain, d'analyse de laboratoire ou d'interprétation socio-historique.

Issue de la paléontologie, la "taphonomie", définie par son premier théoricien comme "*the science of the laws of burial*" (Efremov 1940, p. 83), appliquée en particulier dans le domaine médico-légal, a ainsi révolutionné la lecture des vestiges funéraires, donnant naissance, quelques décennies plus tard, à ce que nous appelons aujourd'hui "archéothanatologie" (Duday 2005). En permettant de mieux distinguer ce qui relève de la nature de ce qui est dû à une intervention anthropique, l'observation fine du résultat de la décomposition des corps pour en déterminer les conditions et les modalités est évidemment fondamentale pour caractériser l'origine de la perturbation d'une sépulture. Dans les années 1985-1990, le concept archéologique de taphonomie a permis d'appréhender de manière plus précise, voire de modéliser et de théoriser un certain nombre de notions désormais pleinement opératoires comme celles d'inhumation primaire ou secondaire ou de décomposition en espace vide ou colmaté.

L'élan donné par le développement de l'archéologie préventive a offert l'opportunité de tester sur des chantiers historiques de toute première importance ces nouvelles méthodes et d'affiner les procédures d'observation et d'enregistrement sur le terrain. La création, en 1991, du GAAFIF (Groupe d'archéologie et d'anthropologie d'Île-de-France), ancêtre du GAAPF, et en 1992, du GDR (Groupe de recherche) 742 du CNRS, "Méthodes d'études des sépultures" dirigé par Henri Duday, avec le colloque de Gujan-Mestras en septembre 1995 (*Du terrain à l'interprétation* 1995 ; Soulier 1996) illustrent le bouillonnement intellectuel et les avancées méthodologiques qui ont alors animé le milieu des archéologues et anthropologues, dont nous sommes aujourd'hui les héritiers.

Parallèlement, une nouvelle approche marquée par les sciences sociales se fait jour à partir des années 1960. L'approche taphonomique associée à la paléo-ethnologie

permet dès lors d'enrichir la manière de restituer le geste funéraire (Boulestin, Duday 2005), voire de remonter à son sens social, indépendamment du ressenti individuel face à la mort ou de la norme imposée par une institution, qu'elle soit civile ou religieuse. Pour les périodes historiques, ce renversement s'est avéré particulièrement bénéfique : il offre en effet une alternative interprétative à la suprématie latente (bien que souvent inconsciente) des textes dans l'interprétation des faits matériels. Valorisant les structures et les mouvements de fond au-delà des événements historiques, donnant une vraie logique aux apparents paradoxes d'une société donnée, l'anthropologie sociale et l'ethnographie offrent à l'archéologie une manière nouvelle de penser le rapport au corps mort. Dans les dernières années, les deux volumes collectifs issus des travaux menés à Bordeaux (Cartron *et al.* 2010 ; Boyer-Gardner, Vivas 2014) et le colloque d'Antibes (Lauwers, Zemour 2016) permettent de mesurer l'évolution de ces dernières décennies autour du fait funéraire, tant en termes de méthode et de questionnement que de résultats.

Si l'on s'en tient au sujet du présent recueil, à savoir la perturbation de la sépulture, on retiendra trois points majeurs. La recherche récente a tout d'abord permis de développer une approche systématique et objective du phénomène, grâce à l'apport d'une archéothanatologie se nourrissant de l'expérimentation médico-légale et de sciences sociales qui permettent d'enrichir la compréhension des actes post-funéraires. En affinant les méthodes de datation pour situer chronologiquement les différentes phases entrant en jeu dans le processus (aménagement du contenant, dépôt du corps, perturbations), et en repoussant le champ historique d'observation jusqu'à l'époque contemporaine, elle oblige également à affiner les arguments d'interprétation.

Enfin, et c'est ce qui donne toute sa légitimité au présent colloque, les travaux archéologiques récents ont parfaitement mis en lumière que la réouverture volontaire des tombes, malgré toutes les interdictions possibles, est à de nombreuses époques beaucoup plus fréquente qu'il n'y paraissait à première vue. De même que les sépultures atypiques ou isolées du haut Moyen Âge, dont le caractère marginal a été remis en question par la multiplication des découvertes (Treffort 1996, p. 168-170 ; Treffort 2004 ; Pecqueur 2003), la perturbation de sépulture semble aujourd'hui avoir changé de statut : d'exceptionnelle, donc facilement interprétable en termes de transgression, elle semble devoir désormais être considérée comme une véritable pratique sociale, et étudiée comme telle.

II. Observer les traces, caractériser les gestes

Une des avancées majeures de l'évolution de l'archéologie funéraire de ces dernières années réside dans la reconnaissance et la caractérisation sur le terrain de ces interventions plus ou moins anciennes, donc dans la qualité de l'observation des traces et de l'enregistrement, préalable nécessaire à une interprétation scientifique. De fait, les articles réunis dans le présent volume attirent l'attention sur la variété des indices archéologiques à prendre en compte.

Les premiers sont fournis par les désordres anatomiques plus ou moins importants, perceptibles dans la position des ossements : qu'ils aient été déplacés, regroupés ou dispersés, que certains soient absents ou au contraire qu'on en compte d'autres en surnombre, toute variation par rapport à la structure anatomique de référence, à savoir le corps humain, doit engager une réflexion sur le processus, naturel (évolution taphonomique) ou anthropique (réouverture volontaire), qui en serait la cause. Certains éléments peuvent venir à l'appui de la deuxième hypothèse, par exemple le caractère hétérogène du remplissage de la sépulture (pouvant même laisser apparaître le profil d'un trou de pillage), la présence d'éléments intrusifs ou l'observation sur les os de traces d'impact, stries ou entailles, laissées par les outils utilisés lors de la réouverture.

Le deuxième groupe d'indices provient de l'observation du mobilier : de même que pour les ossements, si celui-ci comporte des éléments brisés ou incomplets, s'il semble dispersé au fond de la sépulture ou dans le comblement de la fosse, il peut devenir signe d'une perturbation postérieure à l'inhumation. La question est toutefois différente, car observer les variations par rapport à un ensemble de références suppose d'être capable de caractériser ce dernier, ce qui est plus aléatoire pour un ensemble mobilier que pour la structure anatomique du corps humain. Prouver la disparition d'un objet est toujours une démarche délicate, mis à part dans le cas où les traces d'oxydation (rouille, vert-de-gris) laissées sur les ossements par des objets métalliques trahissent leur présence initiale.

Parfois, en l'absence d'ossements et/ou de mobilier, seules l'étude stratigraphique et l'observation fine du remplissage de la fosse peuvent révéler une éventuelle intervention anthropique. Les signes sont donc multiples, souvent indissociables les uns des autres, et la grille de lecture à appliquer pour passer de leur observation à leur interprétation doit naturellement porter sur divers points. Il semble d'abord essentiel de bien préciser les éléments

touchés par la perturbation : s'agit-il du corps, du mobilier, de la sépulture, de son marquage au sol ? Dans le cas des différents éléments prélevés, il est nécessaire de s'interroger non seulement sur leur valeur marchande, mais également sur leur dimension symbolique. Quant au corps, il est indispensable de pouvoir déterminer son état de décomposition au moment de la perturbation, encore en chair (cadavre) ou totalement décharné (ossements), évidemment pour mesurer le temps écoulé entre le dépôt en terre et la réouverture, et ainsi d'imaginer le statut social, juridique, religieux des vestiges humains concernés.

Il convient également de cerner au mieux les conditions générales de la perturbation, en prenant en compte diverses échelles : est-elle, par exemple, limitée à une seule sépulture, partagée avec d'autres ou généralisée, ce qui transforme évidemment son sens ? Observet-on sur un même site des phénomènes qui pourraient se compléter, des sépultures vides d'un côté et des os surnuméraires suggérant par exemple une translation, ou des recoupements nombreux expliquant un grand nombre d'ossements erratiques, voire intrusifs ? Peut-on déterminer le degré de visibilité (voire de monumentalité) ou d'accessibilité des sépultures concernées, susceptible d'augmenter le risque de réutilisation ou de pillage ? Bref, tous les éléments permettant d'imaginer si la réouverture de la tombe et les manipulations d'ossements ont été accidentelles ou volontaires, programmées ou circonstanciées.

III. "Ritualiser, gérer, piller" : comment interpréter ?

Le titre du colloque oblige en effet à se poser, *in fine*, la question du sens des perturbations, selon trois perspectives. Le pillage, dernier élément de l'énumération, renvoie à une dimension économique, dans une dynamique de récupération d'un objet qu'on souhaite ne pas voir scellé dans la terre pour l'éternité, mais plutôt réinvesti dans le monde des vivants. Si la vénalité est parfois dénoncée dans les textes contemporains comme motivation première, on peut toutefois imaginer que lorsque le prélèvement concerne des objets de faible valeur marchande ou des ossements, le but lucratif n'est pas primordial, ce qui renvoie alors à une dimension plus symbolique. La question de la gestion peut quant à elle être associée à un pragmatisme de mise à l'échelle d'un ensemble funéraire complet. Les pratiques qui lui sont liées, allant de la perturbation accidentelle à la réouverture planifiée et au regroupement des vestiges humains en des structures collectives de type

ossuaire, ne sont évidemment pas sans conséquence sur la manière dont on perçoit le corps, laquelle est rarement uniforme même au sein d'un même contexte culturel. Enfin, la ritualisation éventuelle des procédures de réouverture de la sépulture, qui évoque plus particulièrement la sphère religieuse ou socio-politique et accompagne souvent le changement de statut du défunt, est plus délicate encore à déterminer, qu'on ait recours à des documents textuels ou à des réflexions d'ordre socio-anthropologique.

L'oscillation entre ces différentes tentations interprétatives se perçoit nettement lorsqu'on analyse, même très rapidement, la terminologie utilisée par les différents auteurs. Entre les champs sémantiques de la violation et de la profanation, celui du vol, du pillage, de la spoliation, ou celui de la réouverture, de la perturbation, du remaniement, le choix de mots plus ou moins neutres trahit la perception primordiale, parfois inconsciente, du phénomène par le chercheur. Le danger de dérive croît naturellement lorsqu'on s'aventure au-delà de la simple observation factuelle : l'appel aux sources textuelles valorise alors volontiers la dimension normative, législative ou religieuse, quand le recours à des comparaisons socio-ethnographiques insiste plus sur ce qu'on a appelé jadis "*représentation collective de la mort*" (Hertz 1970). Dans l'un et l'autre cas, il faut alors jouer de prudence, et prendre garde à interpréter le phénomène observé dans le cadre strict de la culture historique qui le concerne (Blaizot 2008), textes et observations anthropologiques permettant avant tout de circonscrire la gamme des possibles, sans obligation ni exclusive.

Dès lors que la dynamique archéologique de la perturbation est parfaitement établie, tout se joue en effet dans la détermination de l'intentionnalité et, le cas échéant, du dessein initial de l'acte. Si ce dernier n'est pas accidentel, plusieurs motivations peuvent présider à la réouverture d'une tombe : simplement observer son contenu, à l'instar des reconnaissances de reliques ; en extraire des éléments mobiliers ou osseux, pour les vendre, les échanger, les réutiliser d'une manière ou d'une autre ; déplacer le corps entier ou une partie soit pour réduire l'espace occupé par les ossements, soit pour les déplacer vers un autre lieu, soit encore pour établir un lieu collectif de conservation ; attenter partiellement ou intégralement à l'intégrité du corps, en guise de punition, de *damnatio memoriae*, ou d'autres motifs encore. La liste des éventualités est longue, et à chacune d'elles correspond une attitude de la société contemporaine, qui oscille entre rejet et sanction, tolérance et acceptation, encouragement et valorisation.

La ritualisation des gestes de la réouverture est sans doute un des domaines les plus délicats à aborder. Si l'on prend cette notion au sens anthropologique, il est clair que l'observation archéologique ne suffit pas à en assurer l'existence, d'où le recours parallèle, pour les périodes historiques, aux textes pour identifier les différents éléments composant la structure du rite, à savoir l'espace scénique, la structure temporelle, les acteurs et les signes assurant au rite son efficacité symbolique (Thomas 1985, p. 12-14). Même lorsqu'il y a ritualisation, celle-ci peut avoir en outre des visées variées, positives ou négatives ; et dans certains cas limites, rien ne permet d'avoir de certitudes, laissant le champ libre à l'imagination du chercheur, l'obligeant de ce fait à être encore plus prudent dans l'exposé de ses hypothèses puisqu'il ne s'agit plus alors que d'intime conviction.

Tous ces questionnements sont à l'œuvre dans les articles ici réunis. En appréhendant le phénomène sur le temps long, en privilégiant des dossiers bien documentés, en associant démarche analytique et expérimentale, en ancrant la pensée scientifique dans la pratique professionnelle, ce volume stimule la réflexion et obligera sans doute les chercheurs, dans les années à venir, à appréhender d'une manière nouvelle, assurément plus riche, la question de la réouverture des sépultures et de la manipulation des corps. On ne peut que remercier les organisatrices d'avoir réussi ce pari.

Bibliographie

Blaizot 2008 : Blaizot F. – Réflexions sur la typologie des tombes à inhumation : restitution des dispositifs et interprétations chrono-culturelles, *Archéologie médiévale* 38, 2008, p. 1-30.

Boulestin, Duday 2005 : Boulestin B., Duday H. – Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire. In : Mordant C., Depierre G. (dir.) – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (10-12 juin 1998), Éd. CTHS, Paris 2005, p. 17-30.

Boyer-Gardner, Vivas 2014 : Boyer-Gardner D., Vivas M. (dir.) – *Déplacer les morts. Voyages, funérailles, manipulations, exhumations et réinhumations de corps au Moyen Âge*. Ausonius éditions (Coll. Thanat'Os), Bordeaux 2014, 147 p.

Cartron *et al.* 2010 : Cartron I., Castex D., Georges P., Vivas M., Charageat M. – *De corps en corps. Traitement et devenir du cadavre*. Actes des séminaires de la Maison

des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (mars-juin 2008), Maison des Sciences de l'homme d'Aquitaine, Pessac 2010, 265 p.

Duday 2005 : Duday H. – L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort. In : Dutour O., Hublin J.-J., Vandermeersch B. (éd.) – *Objets et méthodes en paléo-anthropologie*. Éd. CTHS (coll. Orientations et méthodes 7), Paris 2005, p. 153-215.

Duday et al. 1990 : Duday H., Courtaud P., Crubézy É., Sellier P., Tillier A.-M. – L'anthropologie de terrain : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris* n.s. 2 (3-4), 1990, p. 29-49.

Du terrain à l'interprétation 1995 : Du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires. [Pré-actes] du Colloque du GDR 742 du CNRS : Méthodes d'études des sépultures. Village de Khélus à Gujan-Mestras (27-29 septembre 1995), dactyl. 109 p.

Efremov 1940 : Efremov I. A. – Taphonomy: a new branche of Paleontology, *Pan American Geologist* 74, n° 2, 1940, p. 81-93.

Gleize 2006 : Gleize Y. – *Gestion de corps, gestion de morts : analyse archéo-anthropologique de réutilisations de tombes et de manipulations d'ossements en contexte funéraire du début du Moyen Âge (entre Loire et Garonne, VI^e-VIII^e siècle)*. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux I, Bordeaux 2006, 644 p.

Hertz 1970 : Hertz R. – Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. In : Hertz R. – *Sociologie religieuse et folklore*. Presses universitaires de France (Coll. Bibliothèque de sociologie contemporaine), Paris 1970, p. 1-83.

Lauwers, Zémour 2016 : Lauwers M., Zémour A. (dir.) – *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours*. Actes des 36^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (13-15 octobre 2015), Éd. ADPCA, Antibes 2016, 494 p.

Noterman 2016 : Noterman A. A. – *Violation, pillage, profanation : la perturbation des sépultures mérovingiennes au haut Moyen Âge (VI^e-VIII^e siècle) dans la moitié Nord de la France*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2016, 2 vol., 833 p. (et CD-Rom).

Pecqueur 2003 : Pecqueur L. – Des morts chez les vivants. Les inhumations dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge en Île-de-France, *Archéologie médiévale* 33, 2003, p. 1-31.

Salin 1952 : Salin É. – *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Deuxième partie : les sépultures*. Éd. A. et J. Picard, Paris 1952, 417 p.

Soulier 1996 : Soulier P. – Du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires, *Bulletin de la Société préhistorique française* 93, n° 1, 1996, p. 22-23.

Thomas 1985 : Thomas L. V. – *Rites de mort. Pour la paix des vivants*. Éd. Fayard, Paris 1985, 294 p.

Treffort 1996 : Treffort C. – *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*. Presses universitaires de Lyon (Coll. Histoire et archéologie médiévales 3), Lyon 1996, 219 p.

Treffort 2004 : Treffort C. – L'interprétation historique des sépultures atypiques. Le cas du haut Moyen Âge. In : Baray L. (dir.) – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (7-9 juin 2001), Bibracte-centre archéologique européen (Bibracte 9), Glux-en-Glenne 2004, p. 131-140.

Vivas 2012 : Vivas M. – *La privation de sépulture au Moyen Âge : l'exemple de la province ecclésiastique de Bordeaux (X^e-début du XIV^e siècle)*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2012, 803 p.

Ritualiser, gérer, piller.

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

3^e partie

Les pratiques culturelles





Fig. 1 – a. Plan du site
 (© O. Agogué) ;
 b. Affleurement
 rocheux de Roch Priol
 (© SDAM).



Un cas peu ordinaire de manipulation de squelette médiéval au sein d'un monument néolithique à Quiberon "Roch Priol" (Morbihan)

Olivier AGOGUÉ, Astrid SUAUD-PRÉAULT

I. Présentation de l'intervention archéologique et état des connaissances sur le monument et son contexte

En 2014, le service départemental d'archéologie du Morbihan a réalisé un diagnostic archéologique préventif au lieu-dit Roch Priol à Quiberon, en préalable à la réalisation d'un immeuble. L'objectif de cette opération était la reconnaissance des limites ouest d'un tumulus exploré archéologiquement dès le XIX^e siècle et décrit alors comme "ruiné", afin que le projet de construction en évite les vestiges. Le monument est déjà fortement impacté par le bâti actuel qui le sépare d'un affleurement rocheux gravé (**fig. 1**). Le tumulus venait probablement s'appuyer contre cet affleurement qui marque un point remarquable du paysage, dominant le sud de la presqu'île de Quiberon et offrant (avant l'urbanisation) une vue panoramique sur l'océan.

Construits à partir du Néolithique et durant les âges des métaux, de nombreux monuments funéraires mégalithiques ou non maillent assez fortement le territoire du sud-Morbihan. La presqu'île de Quiberon se singularise par une densité certaine de coffres funéraires placés le plus souvent au sein de tertres (Le Pessec 2012). Parmi ceux-ci, il est à noter les tumulus de Beg-er-Vil, comprenant un ensemble de 10 coffres ayant livré des restes humains et de la céramique (Closmadeuc 1868 ;

1886), ceux de l'île Thinic à Saint-Pierre-Quiberon (Gaillard 1883) ou encore celui de Manné-Beker-Noz à Quiberon (Closmadeuc 1865). Ces coffres sont le plus souvent attribués à l'âge du Bronze, voire l'âge du Fer, mais l'ancienneté des fouilles laisse planer un doute sur leur attribution chronologique réelle dans bien des cas, surtout ceux issus de tertres de facture mégalithique.

L'affleurement rocheux de Roch Priol constitue un point si marquant du paysage que ses environs ont été explorés activement dès le début des recherches archéologiques en Bretagne au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Ces opérations anciennes sont très mal documentées mais on en trouve écho dans une relation de Félix Gaillard en 1892 à la société d'Anthropologie de Paris (Hervé 1892). Il y est fait mention "*des débris d'un dolmen*" ayant livré une petite hache en jadéite (conservée au musée des Antiquités nationales) et de la découverte plus ancienne de coffres de pierre, en dehors du tumulus : ceux-ci sont décrits comme positionnés à l'est de l'affleurement rocheux, alors que le tumulus est immédiatement à l'ouest de celui-ci. Ces recherches anciennes confirment la présence d'un monument préhistorique, mais restent assez laconiques et ne sont accompagnées d'aucun plan ou relevé publié.

Au début du XX^e siècle, Zacharie Le Rouzic s'est également intéressé à Roch Priol, décrivant l'affleure-

ment rocheux et ses gravures ⁽¹⁾ (Le Rouzic 1920 ; 1939) et le faisant classer au titre de Monument historique. Malgré cette protection et l'aspect spectaculaire du rocher, le site semble être tombé peu à peu dans l'oubli à tel point que des maisons se sont construites au plus près de l'affleurement, en partie sur le tumulus (**fig. 2**). Notre intervention se plaçait donc sur la dernière zone non bâtie de l'emprise de ce site.

C'est donc dans un monument ancien déjà largement exploré que l'opération de sauvetage de 2014 a conduit à la mise en évidence d'un cas particulier de manipulation de squelette.

II. La découverte inattendue d'un coffre funéraire et d'un squelette en position secondaire

Pour la recherche des vestiges du tumulus, les sondages se sont organisés à partir d'une grande tranchée mécanique de 26 m de long formant un transect longitudinal dans le relief artificiel, de son point le plus haut à son extrémité sud (**fig. 3**). Elle a permis d'observer la séquence stratigraphique de l'élévation du monument, mais aussi sa complexité du fait de plusieurs perturbations et affouillements.

Au niveau architectural, la première phase est constituée d'un empierrement dense de type cairn de faible hauteur au moins sur sa périphérie sud et ouest. Cet empierrement est recouvert d'un limon sableux gris qui pourrait (toutes proportions gardées) avoir une fonction structurelle similaire aux limons hydromorphes des grands tumulus régionaux (Saint-Michel à Carnac, Butte de César à Arzon, ...).

A. Le coffre funéraire

Lors du nettoyage de la coupe est de la tranchée, dans le quart nord, deux pierres posées de chant sont apparues, formant un angle à 90° (**fig. 4**). Une ouverture manuelle d'environ quatre mètres carrés a donc été pratiquée vers l'est. Cette extension a permis de mettre au jour un coffre



Fig. 2 – Relief du tumulus, perceptible avant ouverture des sondages (© SDAM).



Fig. 3 – L'empierrement du cairn visible au premier plan dans la masse du tumulus (© SDAM).



Fig. 4 – Dalles verticales du coffre funéraire, vues dans la coupe. Vue vers le nord-est (© SDAM).

(1) "À l'abri de la grande table, une roche plate sur laquelle se trouvent rangées, en ligne, quatre paires de creux, dont la première, celle du nord, représente l'empreinte de deux pieds humains fort bien faits, avec leurs cinq orteils" (Le Rouzic 1920, p. 83-84).



Fig. 5 – Vue du coffre funéraire avant la fouille (© SDAM).



Fig. 6 – Vue du coffre et de l'amas osseux (© SDAM).

funéraire, dont l'angle nord-ouest était formé par les deux pierres qui apparaissaient dans la coupe (**fig. 5**).

Le coffre semble être aménagé dans la masse du cairn et ne paraît pas avoir été affecté par les creusements et perturbations dus essentiellement aux fouilles du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Il est composé de trois dalles granitiques, de 8 à 10 cm d'épaisseur, posées de chant. Au nord, la dalle du fond mesure 60 cm de large pour une quarantaine de centimètres de hauteur. Les dalles ouest et est mesurent respectivement 88 et 98 cm de large pour une hauteur

d'à peine 60 cm. La partie sud n'est pas fermée par une de ces grandes dalles. On remarque cependant, au niveau d'apparition de l'amas osseux, un ensemble de pierres définissant une limite physique à ce coffre (**fig. 6**).

Après prélèvement des os, puis vidange du coffre, une autre dalle de granite apparaît ; elle clôt le coffre directement au contact de la dalle située au nord-ouest, formant un espace nettement plus restreint que celui où ont été déposés les os. L'espace ainsi défini pourrait correspondre à un état initial d'utilisation du coffre. Le fond du coffre n'est pas construit. En ce qui concerne la

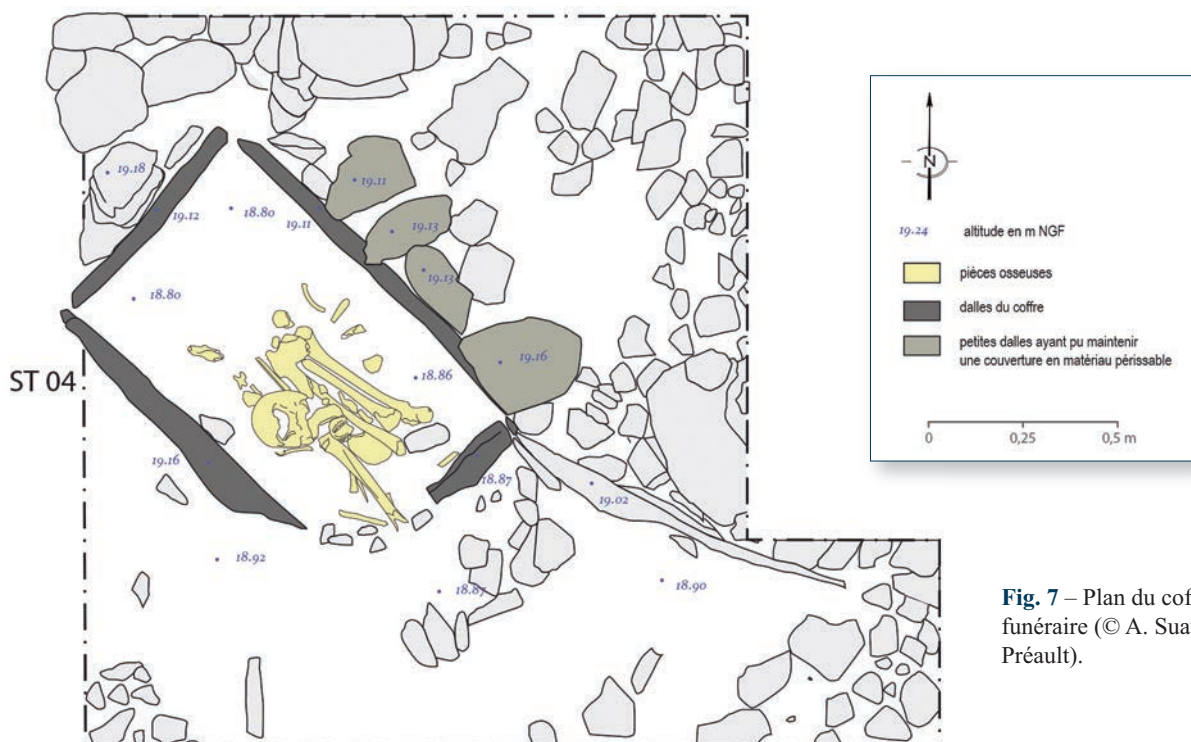


Fig. 7 – Plan du coffre funéraire (© A. Suaud-Préault).

couverture, un ensemble de pierres plates régulièrement disposées sur la dalle est du coffre (**fig. 7**) peut évoquer la présence d'une couverture en matériau périssable, dont il ne resterait que les pierres qui la maintenaient.

B. L'assemblage des pièces squelettiques

Un ensemble constitué de 92 pièces et fragments osseux a été mis au jour dans la partie supérieure du coffre. Il est principalement regroupé dans la partie sud-est sur une épaisseur d'à peine 20 cm (**fig. 8**).

Une première passe de fouille a mis en évidence l'amas osseux, avec quelques pièces squelettiques en "désordre apparent" (Duday 1990) par rapport à l'ordre originel que présente le squelette en connexion anatomique. La seconde passe a révélé que les os n'étaient pas éparpillés au sein du coffre, mais rassemblés autour d'un faisceau d'os longs, sans cependant que soit mise en évidence une organisation plus poussée, par région anatomique ou par taille des os par exemple, ou un contenant en matière périssable. Par ailleurs, aucune connexion anatomique n'était maintenue et aucune cohérence anatomique n'a été observée.

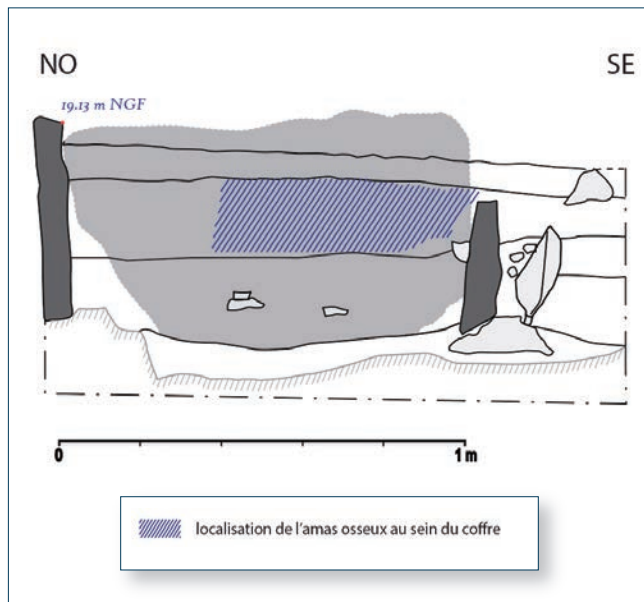


Fig. 8 – Restitution du profil stratigraphique longitudinal du coffre
(© A. Suaud-Préault).

Dans cet assemblage, toutes les régions anatomiques d'un individu sont représentées. Manquent néanmoins les petits os (os du carpe - phalanges et métacarpiens). Les côtes et les corps vertébraux sont également sous-représentés. Certaines pièces osseuses sont cassées, comme le maxillaire détaché du bloc craniofacial et la mandibule brisée au niveau de la deuxième molaire gauche (la branche montante manquante n'a pas été retrouvée dans le coffre). Le membre supérieur gauche est également absent (Agogué, Suaud-Préault 2014).

Aucun doublon n'a été repéré parmi les os mis au jour, aucune connexion anatomique n'est maintenue et aucune cohérence anatomique n'est observée. Par ailleurs, aucun petit os n'a été retrouvé dans le coffre, comme souvent en contexte de dépôt secondaire. Il est à noter que tous les os sont situés dans la même unité stratigraphique, dans le comblement supérieur du coffre. Aucun ne se trouve sur le fond du coffre, ce qui tend à prouver que les restes osseux ont été déposés dans un coffre plus ancien.

Il est possible, au regard de tous ces éléments, d'éliminer la thèse du pillage ou du remaniement anthropique d'un squelette se trouvant initialement dans ce coffre, ainsi que celle de la réduction. On se trouve ici face à un dépôt secondaire⁽²⁾ d'ossements, au sein de ce coffre. Par ailleurs, l'absence de doublon et l'homogénéité des os présents indiquent qu'il s'agit des restes d'un seul individu adulte mature de sexe masculin⁽³⁾, dont les os longs ont été déposés en "fagot".

C. En bordure du monument... Un bras humain isolé en connexion anatomique

À 6-7 m plus au nord, dans l'extension manuelle d'un sondage visant à reconnaître l'extension nord du tumulus, d'autres os et fragments osseux humains ont également été mis au jour (**fig. 1**). Ces ossements ont été trouvés à quelques centimètres sous le niveau de sol actuel.

Ce lot est situé à l'intérieur du parement architectural de grandes dalles plates identifié comme la limite nord du monument, en partie sommitale d'une couche constituée d'un blocage de petits blocs de granite (**fig. 9**). À l'emplacement des os, l'empierrement est interrompu ; les os étant dans une unité sédimentaire limoneuse qui évoque le comblement d'un creusement dans l'empierre-

(2) Les notions de dépôts primaires et secondaires varient selon les auteurs. Elles sont utilisées ici selon les acceptions rappelées par B. Boulestin et H. Duday (Boulestin, Duday 2005).

(3) Selon Bruzek 2002 et Birkner 1980 (in Agogué, Suaud-Préault 2014).



Fig. 9 – Vue de la bordure de dalles et du membre supérieur gauche en connexion (© SDAM).

ment, jusqu'au substrat rocheux. Les contours complets de cette fosse restent en partie incertains, limités par l'extension du sondage.

Quatorze fragments osseux ont été mis au niveau de cet empiérement ; il s'agit de fragments de scapula gauche (acromion, cavité glénoïdale et pilier) qui ont été bougés à la fouille et d'un membre supérieur gauche non mobilisé comprenant : la diaphyse et l'extrémité distale d'un humérus gauche, l'extrémité proximale et la diaphyse d'un ulna gauche et un fragment de diaphyse de radius gauche. L'ulna et l'humérus ont été trouvés en connexion



Fig. 10 – Détail du membre supérieur (© SDAM).

stricte, le bec de l'olécrâne enchâssé dans la fosse olécrânienne de l'humérus (**fig. 10**). Bien que l'extrémité proximale du radius ne soit pas présente, la diaphyse est en cohérence anatomique avec le reste du membre supérieur en position de pronation.

La persistance de cette connexion anatomique semi-labile (qui doit sa persistance relative à la propriété mécanique de cette articulation) et la position de la diaphyse du radius laissent penser que l'on est en présence du dépôt initial de ce membre supérieur et donc probablement d'un individu dont le reste du squelette n'est plus en place.

Un squelette disloqué auquel il manque le membre supérieur gauche et un membre supérieur gauche auquel il manque un squelette, le rapprochement était plus que tentant. Les os mis au jour dans ces deux sondages présentent en effet la même taille, une robustesse comparable ainsi que des insertions musculaires également marquées. Ces appariements autorisent à y voir un seul et même individu.

Enfin, deux échantillons osseux provenant de l'amas (un fragment de fémur et un fragment de tibia dont

Référence d'échantillon	Service	Prétraitement	Âge Mesuré	Âge Conventionnel	Date calibrée à 2 sigmas
<u>36-OSH-005.2</u>	AMS-Standard delivery	(bone collagen): collagen extraction: with alkali	1180 +/- 30 BP	1290 +/- 30 BP	Cal AD 660 to 770 (Cal BP 1290 to 1180)
<u>36-OSH-005.1</u>	AMS-Standard delivery	(bone collagen): collagen extraction: with alkali	1130 +/- 30 BP	1230 +/- 30 BP	Cal AD 685 to 885 (Cal BP 1265 to 1065)

Fig. 11 – Résultats des échantillons datés par AMS par le laboratoire Beta Analytic.

la corticale était bien conservée) ont été datés par spectrométrie de masse par accélérateur par le laboratoire Beta Analytic : ils donnent un intervalle de confiance compris entre la deuxième moitié du VII^e siècle et la deuxième moitié du IX^e siècle ap. J.-C. (fig. 11).

III. Une réoccupation funéraire médiévale d'un tumulus néolithique

L'archéologie préventive a permis la découverte de tombes ou petits ensembles isolés, sortant de ce qui apparaissait alors comme la norme (Treffort 2004). La multiplication de ces découvertes de sépultures "atypiques" incite à ne plus y voir nécessairement des sépultures anecdotiques d'exclusions ou de non-chrétiens (Pecqueur 2003 ; Gleize 2017). Par ailleurs, il n'est pas exceptionnel de rencontrer des réoccupations de monuments funéraires (tertres, dolmens, allées couvertes) durant le haut Moyen Âge (Billard *et al.* 1996).

Dans le cas de Roch Priol, nous sommes face à la réoccupation d'un "monument hérité" (Orsini 2015) du Néolithique. Le monument initial paraît bien avoir été érigé au Néolithique moyen récent, comme l'atteste la présence suffisamment significative de mobiliers céramique et lithique attribuables à cette période dans les séquences initiales d'empierrements. Une partie du mobilier céramique indique qu'il a également été fréquenté à l'âge du Bronze ancien ou moyen. Ce mobilier restant assez rare et dispersé, il est délicat d'établir s'il est associé à un réaménagement du monument. Néanmoins, par sa morphologie, le coffre funéraire est très similaire aux coffres protohistoriques connus autour de Quiberon. Il est donc possible que cette inhumation secondaire soit une réutilisation d'un coffre implanté au cours de l'âge du Bronze dans le tumulus néolithique.

Outre cette réoccupation, le diagnostic a permis d'identifier, pour un même individu, l'existence de deux espaces de dépôts distincts. Le premier est la structure où s'est décomposé le cadavre à proximité de la limite nord du tumulus et le second le coffre où ont été déposés les os, aménagé au sein même du monument funéraire. Il n'est en revanche pas possible ici de s'avancer sur le terme de sépulture secondaire tel que défini par Jean Leclerc (Leclerc 1990), lequel implique des funérailles en plusieurs temps. Si l'intentionnalité du dépôt secondaire est ici avérée, la notion de sépulture secondaire ne peut

être attestée. L'absence des petits ossements indique que le sujet était totalement décomposé au moment de la mise en place dans le coffre. De plus, les cassures des os et leur éparpillement ne plaident pas non plus en faveur d'une sépulture secondaire. Hormis la décomposition complète, le délai entre le dépôt primaire du défunt et l'inhumation des ossements dans le coffre est inconnu : le temps des funérailles pouvait être depuis longtemps révolu.

IV. Du temps long de monuments marqueurs du paysage

La datation du squelette au haut Moyen Âge, de la fin du VII^e siècle au début du IX^e siècle, témoigne d'une action funéraire historique au sein d'un monument préhistorique, avec, de plus, une possible réutilisation d'un coffre protohistorique. Si elle est aujourd'hui connue en France comme en Angleterre (Orsini 2015), la réutilisation de monuments mégalithiques au cours de la période médiévale n'est guère attestée dans ce secteur géographique jusque-là. La mise en évidence d'une manipulation *in situ* par le dépôt secondaire du squelette dans le coffre en laissant un bras en connexion à l'emplacement probable du décharnement, à quelques mètres de là, renforce l'importance de l'occupation funéraire alto-médiévale du lieu.

L'ampleur limitée et la nature même de l'intervention archéologique laissent en suspens de nombreuses questions. On peut supposer que le tumulus était encore visible dans le paysage durant le haut Moyen Âge. Mais si les sépultures mégalithiques, par leur topographie et leur permanence, ont pu constituer des points d'attraction importants, aucun élément ne permet de déterminer quel pouvait être le statut du monument à cette période. Sa fonction funéraire était-elle encore identifiée ou la topographie, la situation particulière sur le promontoire rocheux justifie-t-elle cette réoccupation, pour assurer une visibilité de la tombe et perpétuer la mémoire du défunt (Pecqueur *et al.* 2015) ?

La singularité de cette découverte au lieu-dit "Roch Priol" ("le rocher du prieur") témoigne en tout cas de la complexité de ce type de monuments à usage funéraire structurant durablement le paysage, du Néolithique à nos jours.

Bibliographie

Agogué, Suaud-Préault 2014 : Agogué O., Suaud-Préault A. – *Tertre de Roch Priol, Commune de Quiberon*. Rapport final d'opération, SDAM, 2014, 76 p.

Baray 2004 : Baray L. (dir.) – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (7-9 juin 2001), Bibracte-Centre archéologique européen (Bibracte 9), Glux-en-Glenne 2004, 316 p.

Billard *et al.* 1996 : Billard C., Carré F., Guillon M., Treffort C. – L'occupation funéraire des monuments mégalithiques pendant le haut Moyen Âge. Modalités et essai d'interprétation : l'exemple des sépultures collectives de Val-de-Reuil et Portejoie (Eure), *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 93 (3), 1996, p. 279-286.

Birkner 1980 : Birkner R. – *L'image radiologique typique du squelette*. Éd. Maloine, Paris 1980, tableaux 7 à 11, 564 p.

Bis-Worch, Theune 2017 : Bis-Worch C., Theune C. (dir.) – *Religion, cults and rituals in the medieval rural environment*. Sidestone Press (Ruralia XI), Leiden 2017, 398 p.

Boulestin, Duday 2005 : Boulestin B., Duday H. – Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire. In : Mordant, Depierre 2005, p. 17-30.

Bruzek 2002 : Bruzek J. – A method for visual determination of sex, using the human hip bone, *American Journal of Physical Anthropology* 117 (2), 2002, p. 157-168.

Closmadeuc 1865 : Closmadeuc G. (de) – Tombeau découvert au Mane-Beker-Noz (Butte du Hurlleur de Nuit), Quiberon, *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1865, p. 39-46.

Closmadeuc 1868 : Closmadeuc G. (de) – Découverte de sept tombeaux en pierre à Quiberon, *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1868, p. 9-16.

Closmadeuc 1886 : Closmadeuc G. (de) – Découverte de stone-cists à Bec-er-Vill (Quiberon), *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1886, p. 3-17.

Duday 1990 : Duday H. – Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide, *Revue archéologique du Centre de la France* 29 (2), 1990, p. 193-196.

Gaillard 1883 : Gaillard F. – Fouilles du cimetière celtique de l'île Thinic, Saint-Pierre-Quiberon, *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1883, p. 231-240.

Gaultier *et al.* 2015 : Gaultier M., Dietrich A., Corrochano A. (dir.) – *Rencontre autour des paysages du cimetière médiéval et moderne*. Actes de la 5^e Rencontre du Gaaf, La Riche, Prieuré Saint-Cosme (Indre-et-Loire) (5-6 avril 2013), Gaaf (Publication du Gaaf 4) / FERACF (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 60), Tours 2015, 370 p.

Gleize 2017 : Gleize Y. – Sépultures des marges et sépultures marginales. Sur quelques exemples médiévaux de la moitié sud de la France. In : Bis-Worch, Theune 2017, p. 201-213.

Hervé 1892 : Hervé G. – Le menhir et le dolmen de Roch Priol à Quiberon, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris* 3, 1892, p. 71-73.

Leclerc 1990 : Leclerc J. – La notion de sépulture, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* n.s. 2 (3-4), 1990, p. 13-18.

Le Pessec 2012 : Le Pessec G. – *Le patrimoine archéologique témoignage de 7 000 ans d'histoire dans la presqu'île de Quiberon (de 6000 avant J.-C. à l'an mil de notre ère)*. CD-Rom édité par l'auteur, Quiberon 2012.

Le Rouzic 1920 : Le Rouzic Z. – Fouilles dans le Morbihan, empreintes des pieds dits de la Vierge, à Roch-Priol, commune de Quiberon, *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1920, p. 82-85.

Le Rouzic 1939 : Le Rouzic Z. – Les monuments mégalithiques du Morbihan : causes de leur ruine et origine de leur restauration, *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 36 (5), 1939, p. 234-251.

Mordant, Depierre 2005 : Mordant C., Depierre G. (dir.) – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (10-12 juin 1998), Éd. du CTHS, Paris 2005, 525 p.

Orsini 2015 : Orsini C. – L'implantation des ensembles funéraires dans le paysage du haut Moyen Âge en Grande-Bretagne. In : Gaultier *et al.* 2015, p. 113-129.

Pecqueur 2003 : Pecqueur L. – Des morts chez les vivants. Les inhumations dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge en Île-de-France, *Archéologie médiévale* 33, p. 1-31.

Pecqueur *et al.* 2015 : Pecqueur L., Gleize Y., Gaultier M. – Les sépultures hors du cimetière dans le paysage entre le V^e et le XVIII^e siècle. In : Gaultier *et al.* 2015, p. 293-307.

Treffort 2004 : Treffort C. – L'interprétation historique des sépultures atypiques : le cas du haut Moyen Âge. In : Baray 2004, p. 131-140.

Prélèvement et introduction d'ossements dans des sépultures de l'âge du Bronze à Riom, ZA de Layat (Puy-de-Dôme)

Ivy THOMSON, Damien MARTINEZ

I. Présentation du site

Les opérations préventives de Layat se sont déroulées entre 2007 et 2009, dans le cadre de l'agrandissement de la zone artisanale de Layat Cap Nord. Les parcelles explorées se trouvent à la sortie nord-est de la ville de Riom, elle-même située à une quinzaine de kilomètres au nord de Clermont-Ferrand (**fig. 1**). Le site est ainsi localisé en bordure de la Grande-Limagne, en contrebas de la chaîne volcanique des Puys qui borde cette plaine à l'ouest.

La fouille des vestiges de l'âge du Bronze a été réalisée sous la direction de Camille Scaon et leur étude en post-fouille sous celle de Christophe Sévin-Allouet, pour le compte de la société *Archeodunum*. Cette fouille a mis au jour une occupation du Bronze ancien et moyen, caractérisée par l'association de vestiges funéraires à des structures en creux, appartenant vraisemblablement à un ensemble de bâtiments sur poteaux remanié à plusieurs reprises. Les plans reconnus invitent à restituer de petites unités mixtes d'habitations et d'activités agricoles (Sévin-Allouet 2010). Si les quatorze sépultures sont situées en marge de ces bâtiments, aucune limite nette ne distingue les zones domestique et funéraire, qui semblent se confondre. Cependant, la relation entre ces deux occupations ne peut être établie dans le détail en l'absence d'un phasage précis de chacune des structures, leur datation n'ayant pas pu être affinée.

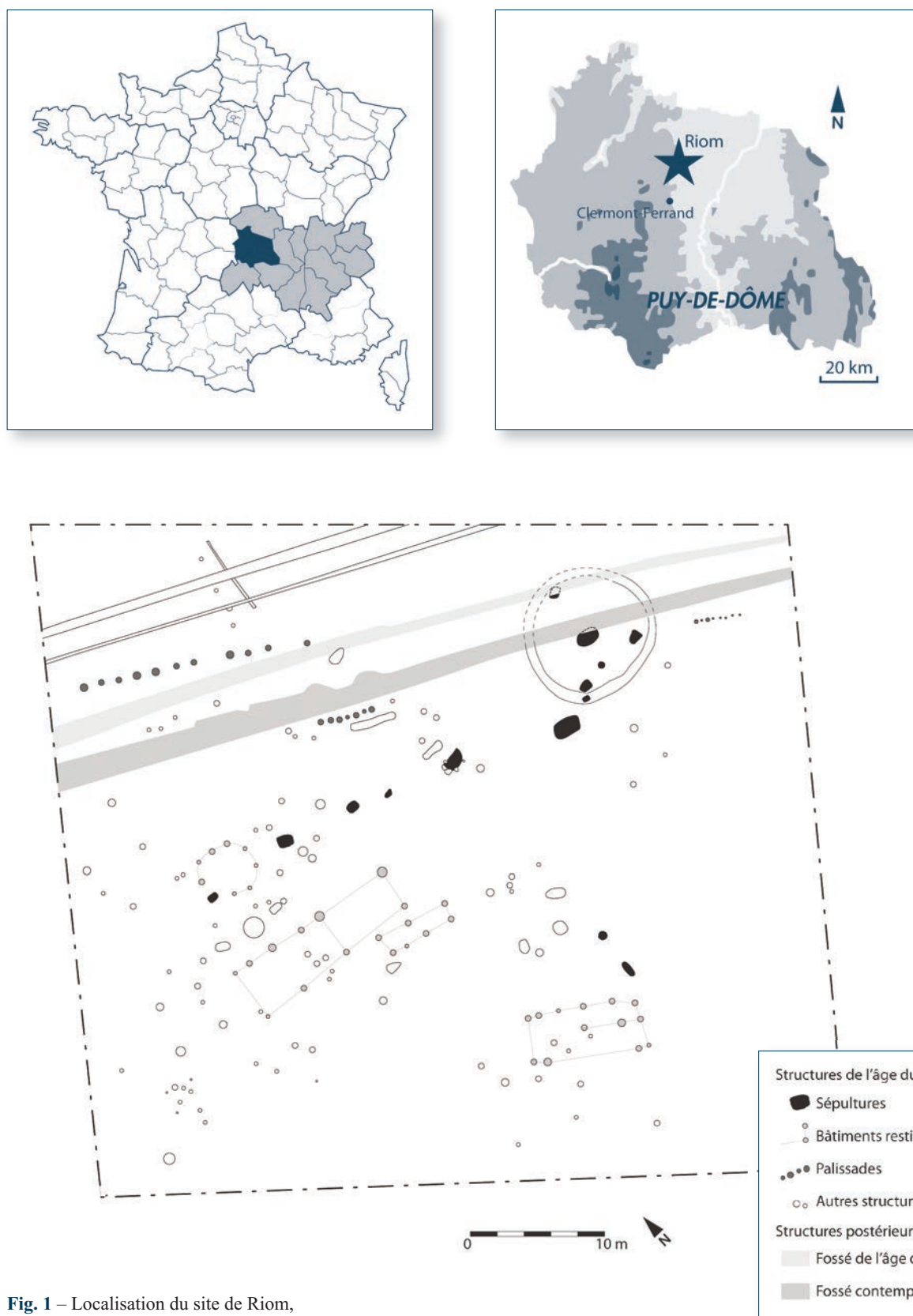
Les tombes sont principalement réparties dans un enclos circulaire de 10 m de diamètre et sur un axe qui se développe à l'ouest de celui-ci. L'orientation de certains

bâtiments, des palissades de piquets et de plusieurs structures linéaires se conforme approximativement à cet axe ESE-ONO. Compte tenu de l'emprise de la fouille et de celle du diagnostic préalable (Gaime, Pouenat 2007), nous pouvons légitimement envisager que l'ensemble funéraire a été entièrement mis au jour. Le site est toutefois traversé d'est en ouest par deux très larges fossés parallèles, l'un daté de l'âge du Fer et l'autre de la période contemporaine. Ces fossés ayant partiellement détruit la moitié septentrionale de l'enclos circulaire et les deux sépultures qui s'y trouvaient, il est possible, voire probable, qu'ils aient fait totalement disparaître d'autres structures funéraires.

II. Contexte archéologique

Le site s'insère au sein d'un maillage de points de découvertes archéologiques, qui témoigne localement d'une occupation plutôt dense au cours de la Protohistoire (Lautier 2017). À environ 1 km au nord-est, un site du Bronze ancien a été identifié, associé à au moins une inhumation (Riom – PEER, Loison 1995).

Les pratiques funéraires de l'âge du Bronze sont relativement bien documentées dans la région, notamment en basse Auvergne. Outre les sépultures isolées et les mentions de découvertes anciennes, plusieurs sites funéraires attribuables au Bronze ancien, de taille considérable, ont fait l'objet de fouilles préventives. Ils se situent tous dans la zone de contact entre le sud de la Grande Limagne et la Limagne des Buttes, à l'est de la ville de Clermont-Ferrand. Les fouilles de Lempdes



“ZAC de la Fontanille II” (Gatto 2013 ; 2016) et de Clermont-Ferrand “Petit Beaulieu” (Thirault 2014 ; Charbouillot, Leconte 2014) ont respectivement livré 90 et 106 sépultures, qui s’organisent, sur chaque site, en deux zones funéraires distinctes. Sur la rive droite de l’Allier, la fouille de Dallet “Machal” a permis la découverte de 29 inhumations appartenant à un ensemble funéraire plus vaste, daté de la fin du Bronze ancien (Loison 2003 ; 2005). Enfin, à une dizaine de kilomètres au sud de Riom, la fouille de Gerzat “Chantemerle” a mis au jour 72 sépultures (Vermeulen 2001 ; Lisfranc, Vital 2017). L’ensemble funéraire de Layat à Riom invite plus particulièrement à la comparaison avec les sites de Lempdes, Clermont-Ferrand et Dallet, où sont associées des occupations domestiques et funéraires.

III. Une implantation funéraire ponctuelle, mais sur le temps long

Toutes les inhumations ont été datées par radiocarbone ⁽¹⁾, à l’exception de celle d’un jeune enfant, déposé dans un vase qui était d’emblée attribuable au

Bronze ancien. Les fourchettes offertes par les dates calibrées (95,4 %) montrent que le petit ensemble funéraire a été utilisé pendant plusieurs siècles, sans interruption manifeste. Les inhumations se succèdent durant le Bronze ancien et peut-être jusque dans la première moitié du Bronze moyen (fig. 2) : de 2120 à 1445 avant notre ère pour la fourchette la plus large (de 1882 à 1612 au minimum). Une ou plusieurs communautés seraient ainsi venues, sur plusieurs générations, inhumer certains de leurs défunts dans cette petite zone sépulcrale.

Les premières sépultures sont installées au sein d’un enclos circulaire, gravitant autour d’une tombe centrale architecturée. L’une d’elles contient deux individus. Les inhumations suivantes semblent s’éloigner progressivement de l’enclos et forment un alignement tangent à celui-ci, matérialisant un possible axe de circulation, sinon la limite nord de l’habitat. Deux autres tombes occupent une position plus isolée au sud, dont une est probablement contemporaine de l’utilisation de l’enclos. Finalement, une des dernières inhumations, si ce n’est la dernière, est de nouveau installée dans l’enclos, avant l’abandon de la zone funéraire.

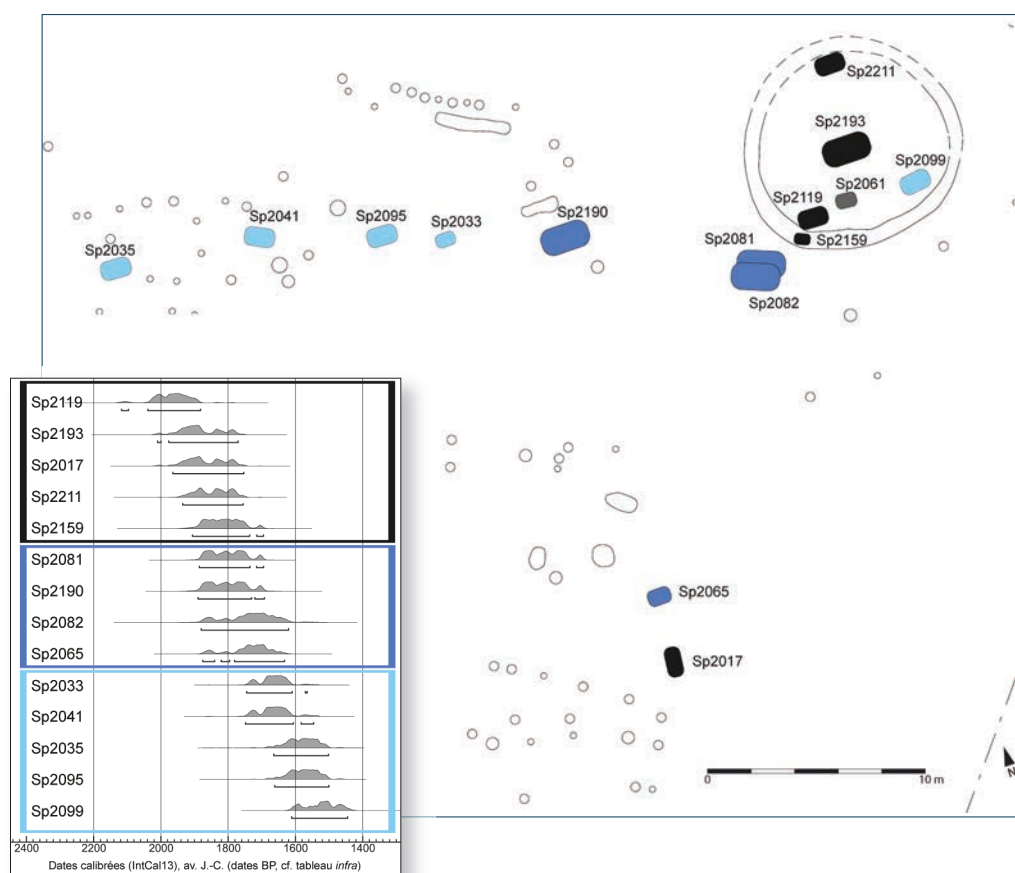


Fig. 2 – Plan de la zone funéraire mis en regard avec les datations ¹⁴C calibrées et ordonnées (© G. Turgis, I. Thomson).

(1) Analyses réalisées par le Poznan Radiocarbon Laboratory ; toutes les dates non calibrées (BP) sont présentées dans le tableau (cf. fig. 10).

Compte tenu de la longue période d'utilisation de la zone sépulcrale et de son faible effectif, un recrutement spécifique, établi sur des critères sociaux, voire familiaux, peut être envisagé. L'ensemble funéraire est principalement composé d'individus biologiquement immatures, pour lesquels toutes les classes d'âge sont représentées. Les cinq adultes inhumés dans la zone sépulcrale ne sont pas groupés, mais aucun ne se trouve au sein de l'enclos. Le sexe de ces adultes n'a pu être déterminé que dans deux cas, en l'occurrence pour deux sujets masculins. Le mobilier est rare, puisque seules deux des sépultures de l'enclos en recelaient. Dans la tombe centrale, une alène losangique en bronze était placée dans la main droite du sujet, alors qu'un des défunts de la sépulture double devait porter un collier de petites perles en os – cinq d'entre elles ayant été découvertes dans le thorax et sous la tête. Ces deux tombes sont celles qui offrent les fourchettes de datation radiocarbone les plus anciennes (Sp. 2193 et Sp. 2119).

IV. Les pratiques funéraires

Les quatorze tombes correspondent à des inhumations primaires individuelles, à l'exception d'un dépôt double d'enfants placés tête-bêche. Tous les individus sont en position contractée, avec les genoux fléchis sur un côté (**fig. 3**). Ils ont été déposés selon un axe est-ouest, la tête orientée aussi bien à l'ouest qu'à l'est, hormis un individu dont la tête est au sud. À l'exception de ce dernier et d'un des individus reposant la tête à l'ouest, l'appui du corps sur la droite ou la gauche semble répondre à l'orientation de la tête, de façon à ce que le regard soit dirigé vers le sud.

Les défunts ont majoritairement été abrités ; certains ont été déposés directement dans la fosse, mais protégés par un dispositif de couverture périssable, alors que d'autres ont été placés dans des réceptacles de bois, parfois calés par un ou deux galets. Le corps d'un jeune enfant a été installé dans un vase en céramique, disposé dans une petite fosse tapissée de galets (Sp. 2061). Ce type d'inhumation en vase peut apparaître comme une



Fig. 3 – Disposition des défunts illustrée par deux exemples
(© P. Tallet, I. Thomson).

pratique marginale à l'échelle nationale pour la période considérée, mais il est largement attesté régionalement, notamment sur les sites inventoriés par Gilles Loison (Loison 2005, p. 419), ainsi que sur ceux de "Chantemerle", de la "Fontanille" et surtout de "Petit Beaulieu", où il est représenté par une trentaine de cas (Vermeulen 2001, p. 30 ; Gatto 2016, p. 939-941 ; Charbouillot, Leconte 2014, p. 91-92).

La sépulture située au centre de l'enclos circulaire se distingue par son architecture (Sp. 2193) : elle est dotée d'un aménagement de galets qui tapissent le fond et les parois de la fosse. Des enclos similaires, dotés d'une tombe centrale, ont été mis au jour sur les sites de "Chantemerle", de la "Fontanille" et de "Petit Beaulieu". Leurs diamètres sont compris entre 8 et 16 m et ils sont parfois dotés d'une ou deux ouvertures (Lisfranc, Vital 2017, p. 68 ; Thirault *et al.* 2014). À l'instar de celle de Riom, l'agencement de la sépulture centrale se démarque, sans que ce type d'architecture ne lui soit exclusif. L'analyse de ces tombes architecturées montre l'existence systématique d'un caisson en matériau périssable, qu'il s'agisse d'un simple coffrage ou d'une véritable chambre funéraire.

Nonobstant une certaine diversité de matériaux, imputable aux conditions d'approvisionnement, leur mode de construction semble obéir au même schéma : une fois la structure de bois installée, posée ou non sur un lit de pierres, l'espace entre ses parois et celles de la fosse est comblé par d'autres pierres, formant un calage plus ou moins agencé, qui peut engendrer des effets de paroi bien lisibles lors de la fouille. Dans la sépulture de Riom, si les galets de quartzite calaient effectivement un contenant périssable, la restitution précise de l'architecture de bois est délicate, car l'agencement a subi un remaniement (*cf. infra*), puis a été partiellement coupé par le creusement d'un fossé à l'époque contemporaine.

V. Trois cas de manipulation d'ossements

Au cours de la seconde moitié de l'occupation funéraire, trois sépultures ont été rouvertes. Un des squelettes a subi une série de prélèvements et de manipulations (Sp. 2041), un autre a fait l'objet d'une réduction en préalable à une nouvelle inhumation (Sp. 2081), alors que la sépulture monumentale au centre de l'enclos (Sp. 2193) a été partiellement ouverte pour y introduire quelques petits os provenant d'un autre individu.

A. Des prélèvements

La sépulture Sp. 2041 contient le squelette, en position primaire, d'un jeune adulte de sexe masculin. Il a été déposé dans une fosse rectangulaire, en appui sur le dos, les genoux fléchis vers la gauche. Le défunt était abrité du sédiment, mais la nature de l'architecture périssable de la tombe ne peut pas être restituée.

Le squelette est très bien conservé, mais lacunaire (**fig. 4**) : la tête osseuse, les vertèbres cervicales, la ceinture scapulaire et la partie supérieure du thorax ont disparu. Les os de jambes et des pieds sont absents, à l'exception de la fibula, du calcanéus et d'un métatarsien du membre inférieur gauche. Par ailleurs, alors que les os de la main gauche sont dispersés dans le volume thoracique, les os de l'avant-bras sont disloqués et en appui sur l'humérus, à distance du thorax. Le fémur droit est en position secondaire dans le comblement de la fosse, alors que le gauche a été découvert dans une petite fosse à l'est de la tombe.



Fig. 4 – Sépulture Sp. 2041
(© V. Taillandier).

Tout porte à croire qu’au terme de la décomposition, les restes du défunt ont fait l’objet de prélèvements intentionnels et de remaniements ciblés. Ainsi, les os de l’avant-bras gauche semblent avoir été déplacés sur le côté, mais volontairement laissés sur place, alors que toute la partie supérieure du squelette, de la tête aux épaules, a été soustraite à la tombe. La partie inférieure du squelette a également été prélevée ; seule la présence de la fibula et de certains os des pieds s’oppose à la symétrie constatée des prélèvements. Ces éléments ont peut-être été oubliés sur place, car du fait de la position des membres inférieurs, appuyés sur la gauche, ils se trouvaient à un niveau inférieur et pouvaient même être enfouis.

Certaines de ces manipulations supposent un espace vide de sédiments. En effet, les os de l’avant-bras gauche sont posés directement sur l’humérus, alors que les os des épaules et les premières vertèbres thoraciques ont été prélevés sans bouleverser les humérus et le reste du thorax.

Rien ne permet d’affirmer que les manipulations et prélèvements se sont déroulés lors d’une unique étape. Le fait que le fémur droit ne repose pas en fond de fosse indique un colmatage. Cette observation ne suffit pas à démontrer que cette intervention n’est pas contemporaine de celles qui ont affecté la partie supérieure du squelette. Du reste, ce sont peut-être les manipulations elles-mêmes qui ont permis l’introduction des sédiments dans la fosse. La relation stratigraphique entre la fosse sépulcrale et la petite fosse attenante est de lecture complexe. Cette dernière recelait le second fémur de l’individu et pourrait avoir servi d’accès à la tombe.

À l’échelle régionale, plusieurs cas de prélèvements de pièces osseuses sur des squelettes en position primaire

ont été relevés sur le site de “Petit Beaulieu” (Charbouillot, Leconte 2014, p. 620). Ils concernent des sépultures retrouvées en contexte domestique, où la tête osseuse et les membres supérieurs d’un jeune adulte ont disparu, à l’image d’une grande partie de la moitié droite d’un squelette de sujet immature. Des disparitions plus ponctuelles de quelques ossements sont également signalées dans quatre tombes du même site. Sur celui de “Machal”, sept occurrences de disparition de pièces osseuses sont relevées (Loison 2005, p. 419). Un cas relativement proche de celui de la sépulture Sp. 2041 de Riom “ZA de Layat” y est notamment décrit. Le crâne et le tibia droit d’un individu ont été prélevés, apparemment peu de temps après sa mise en terre, alors que d’autres pièces ont été réajustées à l’intérieur même de la tombe.

B. Une réduction ?

Des ossements humains, appartenant vraisemblablement à un unique individu de taille adulte et relativement robuste, ont été découverts en position secondaire, groupés et partiellement appuyés sur un aménagement de galets. Deux pieds en connexion se trouvaient à une quarantaine de centimètres à l’est de ces os (Sp. 2081 ; **fig. 5**). Bien qu’il soit impossible d’assurer qu’il s’agisse du même individu par contiguïté articulaire, la relation des tibias et des talus est suffisamment bonne pour privilégier cette hypothèse. Ce dépôt secondaire est vraisemblablement lié à l’inhumation d’un second adulte, de sexe masculin, déposé immédiatement au sud de celui-ci, selon un axe ouest-est (Sp. 2082).

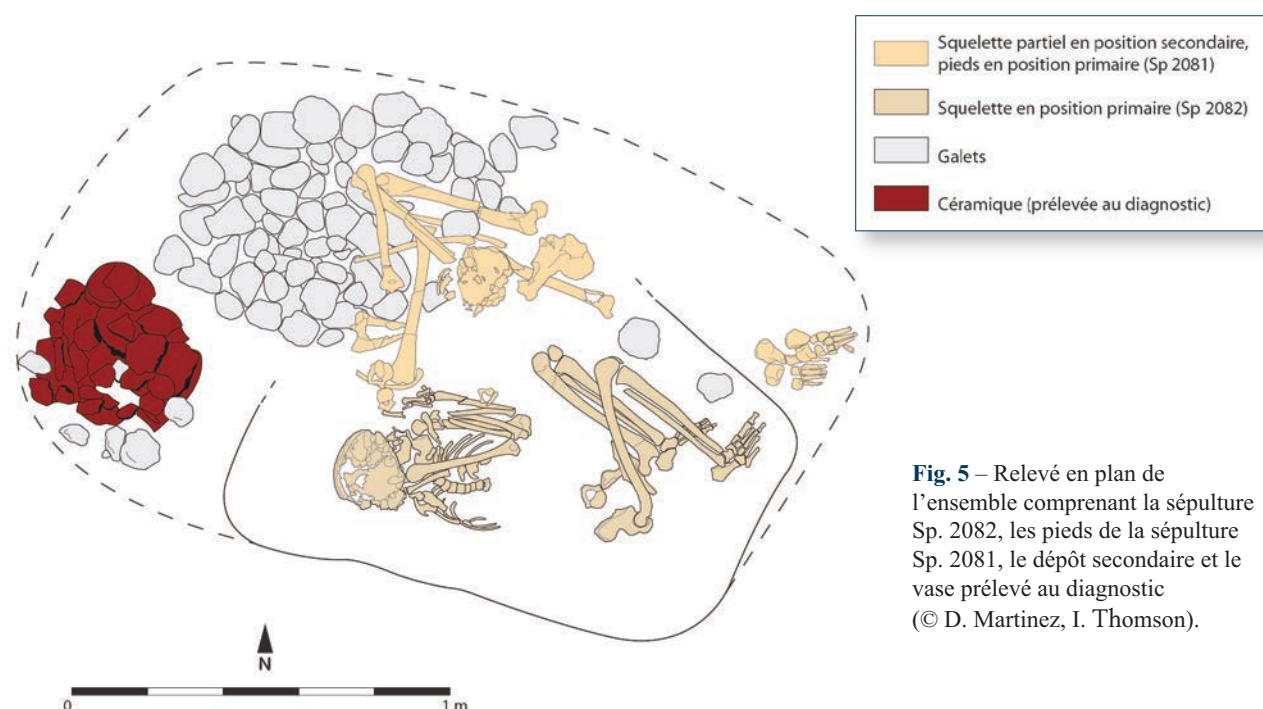


Fig. 5 – Relevé en plan de l’ensemble comprenant la sépulture Sp. 2082, les pieds de la sépulture Sp. 2081, le dépôt secondaire et le vase prélevé au diagnostic (© D. Martinez, I. Thomson).

La position des pieds isolés dans le contour supposé de la fosse permet de restituer le dépôt du corps sur un axe approximativement ouest-est, la tête à l'ouest, à l'instar de celui qui semble lui avoir succédé. Contrairement à ce dernier, ses membres inférieurs étaient appuyés sur la droite. Faute d'une bonne lisibilité des creusements, ces structures sont délicates à appréhender. En outre, elles avaient été partiellement dégagées lors de l'opération de diagnostic, au cours de laquelle un vase, situé au sud-ouest de l'aménagement de galets, a été prélevé. Ce vase peut avoir appartenu à l'une des deux tombes, sinon à une structure indépendante. Il pouvait par ailleurs s'agir d'une inhumation en vase semblable à Sp. 2061 (*cf. supra*), dont les restes osseux dégradés n'ont été identifiés qu'au tamisage du prélèvement de son contenu. Notons que sur le site de "Petit Beaulieu", l'identification de vases-cercueils n'a également été possible, dans une majorité de cas, que grâce au prélèvement et au tamisage des contenus des céramiques (Charbouillot, Leconte 2014, p. 617-619).

Quoi qu'il en soit, la sépulture Sp. 2082 est dotée de sa propre fosse d'installation, qui, bien que perçue uniquement à sa base, suggère davantage un recoupe-ment qu'une véritable réutilisation de la tombe initiale. Néanmoins, compte tenu de l'organisation de la zone sépulcrale et de sa faible densité, l'installation de la sépulture Sp. 2082 à l'emplacement de la précédente n'est vraisemblablement pas le fruit du hasard. Régionna-

lement, des superpositions ou des réutilisations de tombes ayant entraîné la réduction des restes de l'occupant précédent ont été mises en évidence sur les sites de "Dallet", de "Chantemerle" et de "Petit Beaulieu" (Loison 2003, p. 126 ; Lisfranc, Vital 2017, p. 192 ; Thirault *et al.* 2014, p. 29, 36-37).

L'aménagement de galets du site de Riom mesure 90 cm de long pour 65 cm de large ; il a pu être mis en place pour recevoir le dépôt secondaire, ou appartenir à la tombe originelle Sp. 2081. Il nous est peut-être parvenu incomplet, mais il ne se poursuivait manifestement pas jusqu'aux pieds qui ont été découverts en position primaire. Les os en position secondaire sont en contact les uns avec les autres, sans sédiments intercalaires, et reposent directement sur les galets. Ils ont donc été déposés sans matrice sédimentaire, peut-être dans l'espace encore vide de la tombe initiale (Sp. 2081). Le réaménagement qu'a subi le squelette a entraîné la rupture de toutes les connexions anatomiques et la disparition de nombreuses pièces osseuses. En effet, hormis les pieds en position primaire, le squelette n'est représenté que par son bloc cranio-facial, six vertèbres de rangs divers, sa scapula, son humérus et son os coxal gauches, ainsi que par les os longs des membres inférieurs ⁽²⁾.

Ce dépôt secondaire présente un agencement particulier. Sans exclure totalement qu'il soit le fruit du



Fig. 6 – Possible agencement volontairement symétrique du dépôt secondaire (© D. Martinez).

(2) Le dépôt secondaire a été dégagé lors du diagnostic, aussi peut-on admettre que cette intervention a pu faire disparaître quelques petits os, mais elle ne saurait expliquer la disparition de la moitié du squelette.

hasard, les principaux os longs semblent dessiner des chevrons, de part et d'autre d'un axe matérialisé par le bloc cranio-facial et le fémur gauche ; les deux os plats conservés (l'os coxal et la scapula gauches) sont également disposés en relative symétrie par rapport à cet axe (**fig. 6**). On peut cependant déceler un autre agencement, plus simple, dans la disposition des seuls os longs des membres inférieurs, qui paraissent imiter la position fléchie des genoux adoptée par les individus en position primaire (**fig. 7**). Cette disposition déroutante des tibias et des fémurs a d'ailleurs été trompeuse lors d'un premier examen du dépôt au cours du diagnostic. Un dégagement sommaire de la structure laissait supposer la présence de deux membres inférieurs en connexion, alors que la fouille a montré que ces apparentes connexions des genoux "articulaient" en réalité le fémur droit et le gauche d'une part, et les deux tibias d'autre part.

De nombreux dépôts secondaires ont été mis au jour sur les sites funéraires régionaux. Ils sont liés, pour la majorité des cas, à l'installation d'un nouveau défunt dans la tombe. Ils prennent alors la forme d'une réduction classique, c'est-à-dire un agencement compact du squelette dans l'espace disponible de la tombe, généralement aux pieds du défunt (Lisfranc, Vital 2017, p. 192 ; Loison 2003, p. 126 ; Thirault *et al.* 2014, p. 36). Le site de la "Fontanille" à Lempdes a livré deux fosses contenant des restes humains en position secondaire. Il ne s'agit néanmoins pas de sépultures et leurs creusements évoquent la sphère domestique. Les ossements humains se mêlent au comblement, sans qu'aucun agencement comparable à celui de Riom ne transparaisse (Gatto 2016, p. 956-958).

C. L'introduction d'ossements

La fouille de la sépulture monumentale (Sp. 2193) a révélé la présence d'une vingtaine de petits os en position secondaire (**fig. 8 et 9**). Ces ossements surnuméraires, en très bon état de conservation, correspondent essentiellement à des os provenant de mains et de pieds (carpe, tarse et métatarsiens), auxquels s'ajoutent cinq fragments de côtes et deux vertèbres lombaires. Certains ont été mis au jour à la même hauteur et parmi des galets qui surmontaient le squelette en position primaire, alors que d'autres étaient en contact avec ce dernier ou avec les galets qui le soutenaient. Les os en position secondaire appartiennent à un ou plusieurs individus de taille adulte, qui ne peuvent être identifiés parmi les autres individus mis au jour sur le site. Le squelette en position primaire est celui d'un sujet immature décédé entre 9 et 12 ans et inhumé dans un réceptacle qui a permis une décomposition en espace vide.

Une première interprétation de ces vestiges a été émise sur le terrain, proposant que ce sujet immature n'était pas le premier occupant de la tombe, mais qu'il n'y avait été installé qu'après la vidange des restes de l'occupant originel. Dans cette hypothèse, des petits os auraient été laissés sur place, d'une manière qui semblait plus fortuite qu'intentionnelle. L'architecture de la tombe apparaissait en outre remaniée, puisque l'agencement des galets au niveau de l'extrémité ouest présentait des vides qui engendraient des instabilités. Elles laissaient supposer que des pierres avaient été arrachées, peut-être pour aménager la petite couverture de galets. À ce niveau



Fig. 7 – Possible restitution approximative de la position primaire des membres inférieurs (© D. Martinez).

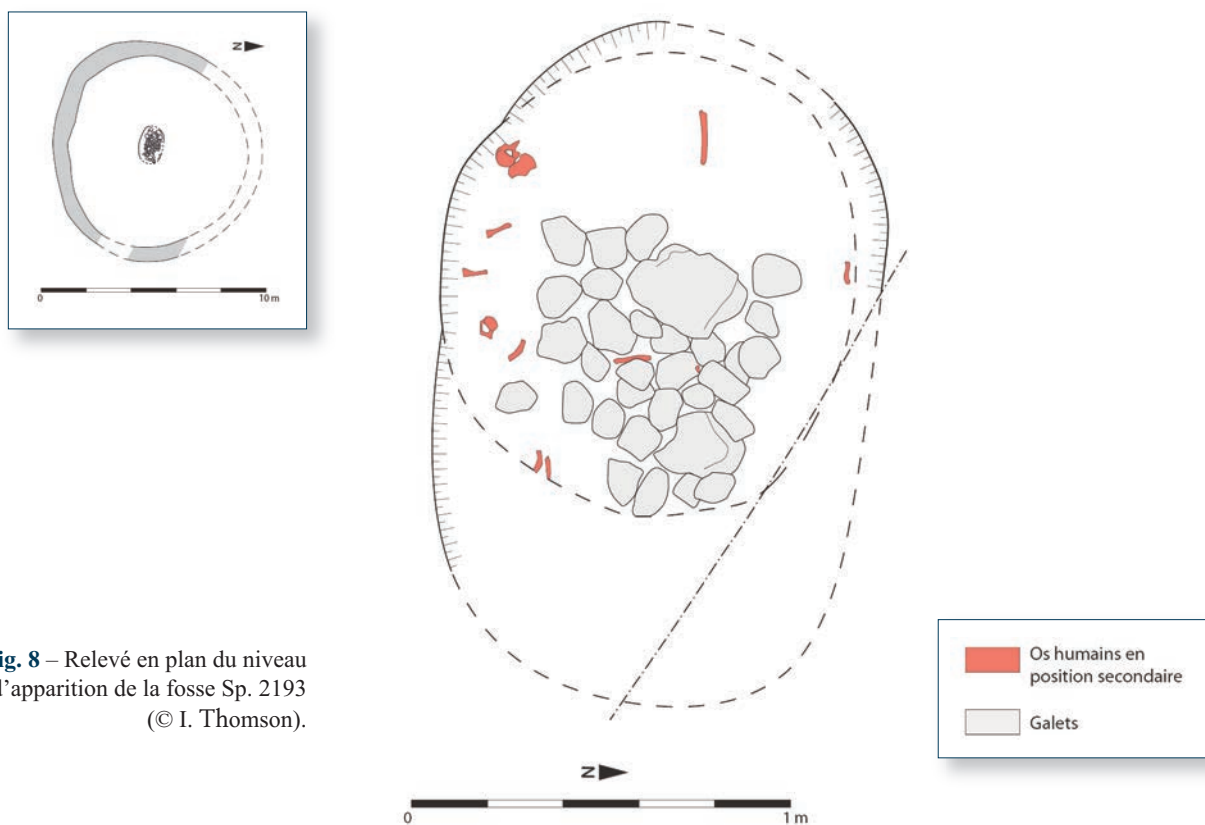


Fig. 8 – Relevé en plan du niveau d'apparition de la fosse Sp. 2193
(© I. Thomson).

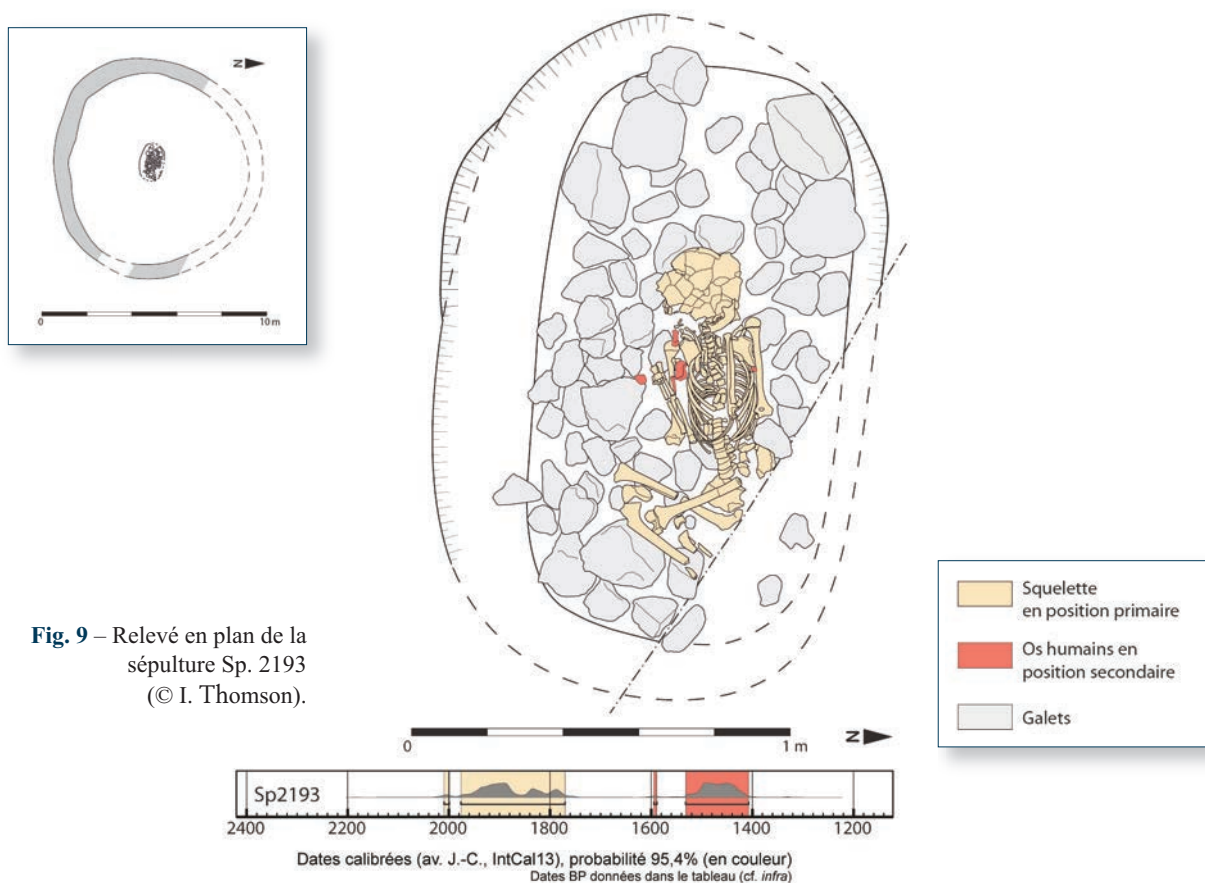


Fig. 9 – Relevé en plan de la sépulture Sp. 2193
(© I. Thomson).

et dans la moitié ouest de la tombe, la fosse apparaissait localement comblée de sédiments plus argileux et plus sombres que ceux de la partie orientale de la tombe.

Les résultats des datations par le radiocarbone nous forcent à réviser l'interprétation initiale. L'échantillon du squelette en position primaire a livré une fourchette de datations centrée sur le milieu du Bronze ancien, alors que le talus d'adulte envoyé pour analyse place le dépôt secondaire en plein Bronze moyen (**fig. 9**).

La restitution d'une inhumation sommitale, tardive, posée sur la couverture de galets et détruite par la suite, est une hypothèse tentante. Elle ne saurait toutefois expliquer la présence de plusieurs os, sous la couverture de galets, en contact direct avec le squelette sous-jacent, à moins de supposer qu'ils aient pu percoler entre les pierres. Leur répartition et leur distribution, incohérentes, n'apportent pas de crédit à cette hypothèse qui implique, en outre, deux conditions qui semblent s'exclure mutuellement : le maintien de l'espace vide de la tombe sous-jacente sur le long terme, mais aussi la dislocation partielle du bois qui soutenait les galets, pour permettre le passage des os en question. De plus, malgré une fouille minutieuse, aucune phalange, que ce soit de main ou de pied, ni aucun métacarpien n'a été découvert, alors que ces petits os sont plus aptes à percoler que le talus, qui reposait entre le thorax et l'humérus droit du squelette en place.

Par ailleurs, si une erreur de datation a été un temps envisagée, le nouveau cadre d'interprétation que dressent les datations concorde en réalité avec les observations de terrain. Celles-ci faisaient état d'une perturbation principalement superficielle et affectant uniquement la partie ouest de la tombe, correspondant précisément à l'emprise occupée par les petits os (**fig. 8**). Nous postulons donc finalement que la tombe a été partiellement ouverte et que plusieurs ossements humains y ont été introduits à cette occasion. L'espace vide de la sépulture était peut-être partiellement conservé, à moins que le comblement n'ait été déblayé que localement, au niveau de la tête et de la moitié supérieure du thorax ; cet espace, où se trouvent les os intrusifs, se distinguait sur le terrain par des sédiments légèrement plus sombres. Cette intervention n'a que très peu perturbé l'inhumation primaire, même si l'on remarque la position incohérente de deux de ses vertèbres cervicales, découvertes sous et à proximité du talus d'adulte en position secondaire, à proximité de celui-ci. La position de la tête apparaît discordante par rapport à celle des vertèbres cervicales restées en place, mais il n'a pas été possible d'assurer que sa position secondaire résultait d'une manipulation et non d'un processus lié à la décomposition. Après l'introduction des petits os, il semble que plusieurs galets

aient été arrachés des parois, afin de confectionner un petit dispositif de couverture, directement au-dessus des os introduits. D'autres os se trouvent parmi ces galets de couverture ou sont dispersés sur leur pourtour. Le plus grand des galets de la couverture, dont le négatif se distingue encore au niveau de la paroi en amont de la tête, a été placé au-dessus de la tête osseuse. Il s'est enfoncé et a manifestement écrasé le bloc cranio-facial. L'emprise des fragments du crâne, outrepassant largement celle qu'il occupait initialement, indique que ce processus s'est produit en espace vide. Le trou creusé dans la sépulture n'a donc pas été remblayé après l'introduction des os, mais vraisemblablement couvert d'un dispositif en matériaux périssables soutenant les galets.

Une dernière hypothèse doit être envisagée, impliquant à nouveau la présence d'une sépulture postérieure à Sp. 2193 et établie à son sommet. C'est à cette tombe, qui aurait été détruite lors de sa réouverture, qu'appartiendraient les petits os introduits accidentellement dans l'emprise de Sp. 2193. Dans ce cas, on peut envisager que cette dernière ait fait l'objet d'un pillage, à condition d'admettre que les pilleurs, ou d'autres personnes par la suite, aient pris la peine de confectionner une couverture de galets pour refermer la cavité à la suite de leur intervention. De fait, ce geste traduit un certain respect de la tombe et, si des objets ont été prélevés, cette ultime intervention inviterait *a minima* à préférer à l'appellation commune de "pillage" celle de "prélèvement des attributs du défunt", geste qui, somme toute, semble assez similaire aux prélèvements des restes osseux observés par ailleurs.

Les parallèles régionaux sont délicats à mettre en évidence. Sur le site de "Petit Beaulieu", une tombe architecturée située au centre d'un enclos a fait l'objet d'une réouverture qui a affecté la moitié supérieure du squelette. Si ces similitudes invitent à la comparaison, la partie supérieure de ce squelette a été fortement bouleversée, alors qu'aucun os surnuméraire n'a été identifié. La présence d'une trace verdâtre sur une clavicule, en l'absence de tout objet métallique, permet aux auteurs d'interpréter ces remaniements comme le résultat d'un pillage (Thirault *et al.* 2014, p. 35, 115-117). Sur le site de Riom, l'alène en alliage cuivreux accompagnant le défunt de la tombe Sp. 2193 n'a pas été prélevée, peut-être du fait de sa relative inaccessibilité puisqu'elle était située dans sa main droite, elle-même engagée sous la tête.

Sur le site de "Petit Beaulieu", une autre tombe monumentale, au centre d'une ceinture de pierres de 6 m de diamètre, a fait l'objet de plusieurs inhumations successives. Deux squelettes très incomplets ont été

découverts reposant sur le cailloutis de pierres qui scelle la sépulture sous-jacente. Ils sont uniquement représentés par une patella, des fragments de fémurs, d'humérus et de têtes osseuses, accompagnés – sans y être mêlés – d'une centaine de restes de faune d'espèces diverses. Ces os en position secondaire sont interprétés comme une réduction ou une vidange des occupants originels, qui s'insère dans une séquence complexe de réutilisation de la tombe (Thirault *et al.* 2014, p. 36, 42). En effet, une sépulture primaire est installée dans la couverture de dalles, au-dessus de la tombe principale, alors que cette dernière contient un squelette en position secondaire rassemblé en deux fagots, posés sur les jambes du sujet en position primaire et en avant de son abdomen. Les datations radiométriques réalisées sur tous les squelettes de la tombe s'accordent avec l'interprétation des auteurs, puisqu'elles fournissent des fourchettes qui se superposent largement.

D'autres cas auvergnats de présence d'os surnuméraires dans des sépultures attribuées au Bronze ancien méritent d'être signalés. Quatre sépultures du site de "Chantemerle" à Gerzat sont concernées, abritant chacune un os coxal, un fragment de fémur ou un bloc cranio-facial qui n'appartient pas au sujet en place (Lisfranc, Vital 2017, p. 192). De tels doublés sont également mentionnés à quatre reprises sur le site de la "Fontanille" à Lempdes, où il s'agit de fragments d'un fémur, d'une mandibule, d'un maxillaire, ainsi que d'une dent (Gatto 2016, p. 957). En l'absence d'indice laissant supposer une réouverture de la tombe, l'hypothèse d'un mobilier osseux déposé lors de funérailles ou porté par le défunt est avancée (*Ibid.*). Enfin, la description d'une des sépultures de "Machal" à Dallet fait état d'ossements, voire de parties de squelettes, réintroduits dans la tombe (Loison 2005, p. 419).

Conclusion

Confronté au contexte régional, le site de Riom "ZA de Layat" fait figure d'ensemble relativement modeste. Sa caractérisation générale soulève pour autant des interrogations concernant la relation entre les domaines funéraire et domestique, les critères de recrutement de l'échantillon inhumé, mais surtout les modalités des manipulations post-sépulcrales.

Trois cas de manipulations attestent que la tombe n'est pas un espace définitivement scellé et laissent

entrevoir l'existence d'interventions différées, impliquant des gestes de prélèvements, manipulations et ré-inhumations de restes humains. La mise en évidence de telles ré-interventions sur les tombes n'est pas inédite pour l'âge du Bronze. Elle a notamment conduit à réinterpréter certains bouleversements de tombes, et à considérer avec prudence la récurrence des tombes dites "pillées" (Depierre *et al.* 2000 ; Rottier 2005 ; 2009 ; Cervel *et al.* 2017). Si ces pratiques post-sépulcrales ont principalement été mises en évidence pour les périodes du Bronze moyen et final, le site de Riom "ZA de Layat" illustre l'existence de ré-interventions post-sépulcrales comparables, à la charnière du Bronze ancien et moyen. À l'échelle régionale, des cas de prélèvements de pièces osseuses, de même que la présence d'os surnuméraires, avaient déjà été remarqués dans plusieurs sépultures attribuées au Bronze ancien.

Fort de sa série de datations par le radiocarbone, le site de Layat permet d'appréhender la dimension chronologique de ces interventions, qui participent d'une utilisation de la zone sépulcrale sur le temps long. Il s'agit d'un ensemble funéraire qui ne comporte qu'une quinzaine de tombes, implantées sur une période longue et sans apparente interruption. Les datations suggèrent l'hypothèse d'inhumations ponctuelles, installées à intervalles plus ou moins réguliers, sur une durée qui s'échelonne de 270 ans à plus de 600 ans ⁽³⁾. Cette période d'utilisation, qui couvre au moins une dizaine de générations, voit le développement de l'ensemble funéraire, qui s'organise d'abord autour d'une tombe monumentale, puis s'en éloigne progressivement.

Les premières ré-interventions sur les sépultures ont lieu au plus tôt durant cette phase d'expansion. Elles concernent deux sépultures datées de la seconde moitié du Bronze ancien et interviennent après la décomposition du cadavre, mais vraisemblablement avant la rupture du dispositif périssable qui abritait les défunts. Peu avant l'abandon de l'aire funéraire, une nouvelle inhumation est implantée dans l'emprise de l'enclos, au moins huit décennies après la précédente. La sépulture centrale de l'enclos est ouverte et de petits os humains sont introduits dans son emprise, avant que l'ouverture ne soit méticuleusement refermée. La mémoire et la visibilité de cette tombe ont donc, selon toute vraisemblance, été maintenues durant toute l'occupation, soit potentiellement pendant plusieurs siècles, puisque l'inhumation et sa réouverture sont séparées par un intervalle de 175 à

(3) Datations calibrées IntCal13 (95,4 %) ; toutes les dates non calibrées (BP) sont présentées dans le tableau (cf. fig. 10).

plus de 600 ans ⁽⁴⁾. Cette intervention marque vraisemblablement la conclusion de la période d'activité de la zone sépulcrale.

Bibliographie

Cervel *et al.* 2017 : Cervel M., Rottier S., Peake R. – *Réouvert, réoccupé, repris, redéposé : manipuler les morts à l'âge du Bronze moyen-final dans le sud-est du bassin parisien*. Communication orale aux 9^e Rencontres du Gaaf, Poitiers, 10-12 mai 2017.

Charbouillot, Leconte 2014 : Charbouillot S., Leconte C. – Les structures funéraires : études archéo-anthropologiques. In : Thirault 2014, p. 591-638.

Dedet *et al.* 2000 : Dedet B., Gruat P., Marchand G., Py M., Schwaller M. (dir.) – *Archéologie de la Mort. Archéologie de la tombe au premier Âge du Fer*. Actes du XXI^e colloque international de l'AFEAF (Conques - Montrozier, 8-11 mai 1997) (Mémoires d'Archéologie Méditerranéenne 5), Lattes 2000, 332 p.

Depierre *et al.* 2000 : Depierre G., Jacquemin M., Mordant C., Muller F. – Propositions pour une nouvelle lecture des pratiques funéraires au Bronze final, La nécropole de Passy-Véron, "Les Prés Pendus" (Yonne). In : Dedet *et al.* 2000, p. 179-193.

Gaime, Pouenat 2007 : Gaime S., Pouenat P. – *Riom, ZA de Layat*. Rapport de diagnostic, Inrap, Clermont-Ferrand 2007, 89 p.

Gatto 2013 : Gatto E. – Sépultures et ensembles funéraires du Bronze ancien à Lempdes "ZAC de la Fontanille" (Puy-de-Dôme) : premiers résultats. In : Jaubert *et al.* 2013, p. 285-301.

Gatto 2016 : Gatto E. – *Lempdes, ZAC de la Fontanille II, Sépultures et ensembles funéraires du Bronze ancien*. Rapport de fouille, vol. 3 (paginé 913-1 383), Inrap, Clermont-Ferrand 2016, 470 p.

Jaubert *et al.* 2013 : Jaubert J., Fourment N., Depaepe P. (dir.) – *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire. Vol. 1 : Évolution des techniques - Comportements funéraires - Néolithique ancien*. Actes du XXVII^e congrès préhistorique de France (Bordeaux - Les Eyzies, 31 mai - 5 juin 2010), Société préhistorique française, Paris 2013, 522 p.

Lautier 2017 : Lautier L. – *Riom (Puy-de-Dôme), PEER, La Gravière, avenue Hector Berlioz*. Rapport de diagnostic, Inrap, Clermont-Ferrand 2017, 72 p.

Lisfranc, Vital 2017 : Lisfranc R., Vital J. (dir.) – *La nécropole Bronze ancien de Gerzat Chantemerle (Puy-de-Dôme)*. Éd. ALPARA/MOM (Dara 45), Lyon 2017, 392 p.

Loison 1995 : Loison G. – Témoins d'installations des premières communautés rurales sur le site de PEER II-La Gravière à Riom, *L'histoire en Auvergne* 2, p. 11-22.

Loison 2003 : Loison G. – *L'Âge du Bronze ancien en Auvergne*. Archives d'Écologie Préhistorique, Toulouse 2003, 156 p.

Loison 2005 : Loison G. – Les modes funéraires du Bronze ancien en Auvergne, caractéristique et traits culturels. In : Mordant, Depierre 2005, p. 413-431.

Mordant, Depierre 2005 : Mordant C., Depierre G. (dir.) – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (10-12 juin 1998), Éd. CTHS (Coll. Documents Préhistoriques 19), Paris 2005, 525 p.

Rottier 2005 : Rottier S. – Des pratiques funéraires originales de la phase initiale du Bronze final à Barbey "Les Cent Arpents" (Seine-et-Marne). In : Mordant, Depierre 2005, p. 459-474.

Rottier 2009 : Rottier S. – Fonctionnement des tombes du début du Bronze final (XIV^e-XII^e s. av. J.-C.) dans le Sud-Est du Bassin parisien (France), *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 21 (1-2), 2009, p. 19-46.

Sévin-Allouet 2010 : Sévin-Allouet C. (dir.) – *Riom, ZA de Layat*. Rapport de fouille, *Archeodunum*, Chaponnay 2010, 150 p.

Thirault 2014 : Thirault É. (dir.) – *Le Petit Beaulieu, Clermont-Ferrand*. Rapport de fouille, vol. 1, Éd. Paléotime, Villard-de-Lans 2014, 710 p.

Thirault *et al.* 2014 : Thirault É., Charbouillot S., Tacussel P., Leconte C. – *Le Petit Beaulieu, Clermont-Ferrand : Nécropole*. Rapport de fouille, vol. 4, Éd. Paléotime, Villard-de-Lans 2014, 454 p.

Vermeulen 2001 : Vermeulen C. (dir.) – *Gerzat (63) - Chantemerle*. Rapport de fouille, Inrap, Clermont-Ferrand 2001, 182 p.

(4) Datations calibrées à deux sigma (95,4 %). En écartant un petit pic de la calibration (probabilité à 0,6 %), l'intervalle serait au moins de 238 ans, alors qu'à un sigma, il serait compris entre 284 et 510 ans.

Échantillon	Code laboratoire	Date non calibrée	Calib Intcal 13 (95,4 %)
Sp 2119.2	Poz-29219	3605 ± 35 BP	2118 à 1883 av. J.-C.
Sp 2193.3	Poz-29220	3550 ± 35 BP	2011 à 1771 av. J.-C.
Sp 2017	Poz-29137	3540 ± 35 BP	1965 à 1754 av. J.-C.
Sp 2211	Poz-29168	3525 ± 30 BP	1936 à 1756 av. J.-C.
Sp 2159	Poz-29138	3490 ± 35 BP	1907 à 1696 av. J.-C.
Sp 2081	Poz-29597	3475 ± 30 BP	1886 à 1695 av. J.-C.
Sp 2190	Poz-29139	3475 ± 35 BP	1890 à 1693 av. J.-C.
Sp 2082	Poz-29633	3425 ± 35 BP	1876 à 1633 av. J.-C.
Sp 2065	Poz-29631	3420 ± 50 BP	1881 à 1621 av. J.-C.
Sp 2033	Poz-29594	3370 ± 30 BP	1745 à 1566 av. J.-C.
Sp 2041	Poz-29595	3370 ± 35 BP	1749 à 1546 av. J.-C.
Sp 2035	Poz-29169	3305 ± 35 BP	1665 à 1502 av. J.-C.
Sp 2095	Poz-29170	3300 ± 35 BP	1662 à 1501 av. J.-C.
Sp 2099	Poz-29591	3245 ± 35 BP	1612 à 1445 av. J.-C.
Sp 2193.5 (dépôt)	Poz-29592	3195 ± 35 BP	1595 à 1407 av. J.-C.

Fig. 10 – Données brutes (dont datations ¹⁴C non calibrées).



Fig. 1 – Exemple de dépôts humains en silo laténien à Varennes-sur-Seine “Le Grand Marais” (Seine-et-Marne)
(© O. C. Valero, Inrap).

Homme Vs animal : une même intention culturelle dans les silos du second âge du Fer du Bassin parisien ?

Valérie DELATTRE
avec la collaboration de Ginette AUXIETTE

I. La fin de la “sépulture de relégation” laténienne

A. Un geste récurrent

Cette réflexion, collective et pluridisciplinaire, qui considère l’association d’humains et d’animaux sélectionnés au sein d’une même pratique culturelle laténienne, s’est amorcée dès les années 1980 et envisagée comme étant l’expression d’une relégation à caractère social, notamment lisible grâce aux dépôts atypiques mis au jour dans certaines structures de stockage.

Ces silos ont été retrouvés en grand nombre lors des opérations d’archéologie préventive réalisées depuis 30 ans dans un vaste Bassin parisien : certains d’entre eux, pour la plupart délaissés après leur utilisation originelle, livrent des squelettes humains dont l’éloignement topographique et funéraire est longtemps resté d’interprétation controversée même si leur marginalisation, leur rejet injurieux semblaient acquis : ce geste récurrent et revisité apparaît désormais indissociable de l’inventaire des comportements culturels exercés dans la sphère domestique de l’âge du Fer.

Le terme de “sépulture de relégation”, vocabulaire d’attente communément adopté, privilégiait ainsi la marginalisation – et forcément l’infériorité – de défunts écartés de leur groupe dans la mort (fig. 1 ; Villes 1987). L’expression, fondée sur un solide corpus, reposait sur deux postulats : l’incongruité de cette présence humaine au sein de fosses domestiques et les circonstances, forcément suspectes, de la mort de ces “écartés”.

Le rejet dans ces silos, la diversité des agencements – ou non – des squelettes, relayés par les sources antiques qui invitent à “une lecture forcément barbare des us et coutumes des peuples voisins des mondes grec et romain”, avaient aisément conforté l’hypothèse de “pratiques de sacrifices humains”, dont l’exclusion en silo aurait été l’une des expressions archéologiquement accessibles (Brunaux 2005, p. 256). Cette affirmation était confortée par la découverte de têtes dites “coupées”, de corps humains incomplets, de segments anatomiques dispersés et par la lecture de traces et coups violents sur des os. Le tout était corroboré par la restitution de mises en scène guerrières comme celle du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Picardie).

Dès lors, fort d’une autre grille de lecture, comment pouvait-on tenter de décrypter ces gestes variés ayant l’humain, mais aussi l’animal, comme fil conducteur ?

B. Une nouvelle interprétation

Reprenant pour partie les observations de Cunliffe, fondées sur son interprétation du site anglais de Danebury (Cunliffe 1992), le questionnement s’est dès lors nourri de nouvelles données, abondantes et variées : ainsi, ce “rejet” de certains défunts en silo pourrait être, *a contrario*, considéré comme étant leur participation à l’élaboration composite d’offrandes souterraines, *via* un séjour, définitif ou temporaire, dans une structure de stockage (Delattre *et al.* 2000).

Bien que favorablement reçue par la communauté scientifique, la relecture culturelle de ces dépôts est encore fréquemment battue en brèche (Brunaux 2005, p. 259) et le débat est également dépossédé de sa composante plurielle. Ces associations de silos et d'humains se voient privées de leur double et possible caractéristique à la fois funéraire – respect et protection des corps – et aussi culturelle – constitution d'offrandes souterraines – l'une des options devant forcément exclure l'autre (Testart 2009). Pourtant les communautés celtiques paraissent évoluer aisément au sein de leurs différentes sphères, le domestique accueillant le cultuel et le funéraire, le cultuel s'inscrivant dans le funéraire, le funéraire recevant le cultuel.

À l'évidence, les défunts des silos, et au vu de certains mobiliers associés, n'appartiennent pas à des populations de rang inférieur : le torque du silo de Neuville-aux-Bois "La Grande Route" (Loiret) (Josset 2009), comme nombre de bagues, anneaux et bracelets en métal attestent que ces défunts parés n'ont pas été dépouillés avant leur dépôt. Une exception singulière à ce recensement : l'activité guerrière, si présente dans les tombes contemporaines, ne s'exprime quasiment pas à travers cette intention.

En amont de son exaltation publique dans les grands sanctuaires de La Tène finale, semble ainsi se mettre en place une codification de gestes collectifs et privés. Ces groupes paysans vont soustraire quelques défunts de la nécropole pour mieux les offrir à des divinités souterraines, en les associant à ces fosses-intercesseurs que sont les silos. Ces derniers, pourtant dédiés à la conservation des grains et semences, mais ainsi alimentés par les chairs en décomposition, seraient chargés d'assurer la communication entre les hommes et un monde souterrain de l'Au-delà.

II. Des objets de prestige et des animaux

Le dépôt humain en silo semble donc être l'expression d'un rite d'enfouissement de certains cadavres, exprimant une intention propitiatoire et/ou expiatoire se déroulant au sein de la sphère domestique et pas encore dans un lieu dédié (Delattre *et al.* 2000). Si l'humain (hommes, femmes et enfants selon des proportions variables d'une région à l'autre) est majoritaire et récurrent, il faut ajouter à cet inventaire d'autres vestiges-offrandes, parfois seuls ou le plus souvent réunis en des assemblages composites, associant de la vaisselle en céramique, du mobilier métallique ou des animaux. Ne sont pas considérés ici comme des dépôts *stricto sensu*, se cumulant aux humains et aux animaux, les éléments accompagnant directement le défunt comme les accessoires vestimentaires et/ou les bijoux qui lui sont propres. En revanche, en simultané ou en différé, ces mobiliers peuvent inscrire leur action au même titre, et peut-être au même niveau d'intention, que le propose l'humain.

A. La présence de mobilier

On retrouve donc dans les silos, et sachant qu'il ne s'agit pas là de mobilier d'accompagnement, de très exceptionnelles composantes issues de la panoplie guerrière, comme un fer de lance, quasi inédit, à Larchant "Les Groues", une bouterolle et des orles de bouclier à Ville-Saint-Jacques "Volstin" (Séguier, Delattre 2005). On doit surtout mentionner les deux exceptionnels fragments ployés, en un geste de condamnation par ailleurs bien documenté, de bandages de roues des "Rimelles" à La Grande Paroisse (fig. 2 ; Delattre *et al.* 2000). Quand bien même l'hypothèse du déchet serait

Fig. 2 – Fragments de bandages de roue ployés, dans un dépôt mixte (associé à un humain) de La Grande Paroisse "Les Rimelles" (Seine-et-Marne) (© J.-M. Cointin, SRA Île-de-France).



retenue – et considérant la fonction différée de dépotoir de certains silos –, la valeur intrinsèque de chaque objet en métal rend impossible leur abandon définitif pour des communautés pratiquant un recyclage intensif.

B. Les animaux

Ces silos-intercesseurs ont également la particularité de livrer des squelettes d'animaux souvent associés à ceux des humains. On le sait, le rôle de l'animal dans la sphère funéraire et les rituels celtiques est encore d'interprétation complexe. En contexte de sépulture, le défunt, inhumé ou incinéré, est, selon les pratiques locales, doté de pièces de viande, souvent complétées de divers vases initialement remplis de denrées alimentaires. Ces dépôts carnés sont surtout des morceaux prélevés sur des animaux choisis dans la sphère domestique et, selon un ordre décroissant, on parvient à identifier le porc, le mouton, le poulet et encore rarement le bœuf. Ils peuvent être déposés isolément ou combinés (**fig. 3**). Certains morceaux de viande sont préférés à d'autres et à La Tène ancienne, l'épaule de porc semble la plus prisée alors qu'à la fin de La Tène moyenne/début de La Tène finale, les épaules et les jambons sont déposés dans des proportions plus ou moins similaires. Les pieds de ces trois espèces principales ne sont presque jamais présents alors que celui de porc apparaîtra dans les offrandes au cours de La Tène moyenne. Les offrandes animales incinérées sont plus difficiles à considérer même si les données disponibles ne laissent pas entrevoir de pratiques distinctes des offrandes issues des inhumations.

Aucune règle pouvant suggérer des modalités de type liturgique ne semble régir le choix de l'espèce, pas plus que celle des morceaux (Auxiette *et al.* 2002 ; Desenne *et al.* 2009 ; Pinard *et al.* 2011 ; Bonnabel *et al.* 2011). Mais de façon systématique sont exclus des offrandes animales pourtant éligibles dans les contextes d'ensilage, le cheval et le chien, même si aucun tabou alimentaire ne frappe ces deux espèces (Auxiette 2013 ; Méniel *et al.* 2009). La présence animale en silo – et notamment celle du cheval et du chien – se distingue dès le Hallstatt final comme à Chilly-Mazarin “la Butte aux Bergers” (Essonne) (**fig. 4** ; Duplessis *et al.* 2013) où des animaux, entiers et incomplets, ayant été préparés, semblent “accompagner” (à moins que ce ne soit l'inverse ?) le corps d'un humain déposé sur un niveau plat de la fosse abandonnée.

Les nombreux exemples recensés à ce jour sont souvent datés d'un large “second âge du Fer”, tels le dépôt d'un cheval et d'une femme dans un silo à Wettolsheim “Ricoh” (Haut-Rhin) (Jeunesse, Hehretsmann 1988) ou encore les dépôts de cheval, bœuf, chien, caprinés,



Fig. 3 – Portions de porcs déposées dans la sépulture 364 de la nécropole de La Tène ancienne de Bucy-le-Long “la Héronnière” (Aisne) (© URA 12, CNRS).



Fig. 4 – Dépôt d'un individu en position ventrale, en position supérieure du silo du Hallstatt final et sans contact direct avec les animaux sous-jacents à Chilly-Mazarin “la Butte aux Bergers” (Essonne) (© M. Duplessis, Inrap).

mouton et oiseaux des silos de Bourges “Port Sec Sud” (Cher) (Augier *et al.* 2012). Certains animaux, notamment le cheval si absent des codes funéraires (hors particularisme des tombes à char), semblent s'inscrire pleinement dans le fait religieux protohistorique, et leur relation privilégiée avec l'homme paraît ici exaltée dans cet assemblage *post mortem* inédit (Méniel 2005).

Difficile, ici, d'affirmer que le défunt est "accompagné" de ses animaux, familiers ou non, car aucune hiérarchie n'est lisible dans la sélection et l'agencement intrinsèque des offrandes : les animaux, comme l'humain, bénéficient des mêmes intentions et de modes de dépôt très voisins, se succédant ou étant installés en simultanément.

C. Humains et animaux : des gestes similaires

Humains et animaux sont donc traités, manipulés, voire prélevés à l'identique ; l'un ne prime pas l'autre quand les dépôts sont combinés, qu'ils soient entiers ou fragmentés, que l'os isolé humain s'accompagne d'un animal entier, ou qu'un fragment d'animal – osseux ou une partie anatomique – s'associe au cadavre humain. Dans ces duos "homme/animal", on peut tout autant observer :

- des dépôts simultanés comme à Varennes-sur-Seine "Le Marais de Villeroy" (Seine-et-Marne) où sont entremêlés, en un même geste, un sujet adolescent, quatre chevaux et deux chiens (Méniel 2005) (**fig. 5**) ;
- des dépôts différés avec, le plus souvent, une séparation très nette, matérialisée par un apport sédimentaire, entre l'individu (ici, une femme) et l'animal (un cheval) comme à Wettolsheim "Ricoch" (Jeunesse, Hehretsmann 1988).

L'animal, à l'inverse de l'humain, est assez rarement installé seul ; à titre de contre-exemple, on peut mentionner le squelette de vache retrouvé dans un silo de Milly-la-Forêt (Essonne) daté du Hallstatt final (**fig. 6** ; Viand *et al.* 2008).

Comme toujours, le laps de temps séparant les dépôts et matérialisé par un apport sédimentaire est impalpable, même s'il semble surtout vouloir accentuer l'idée de séparation matérielle des cadavres au sein d'un même lieu d'accueil. Ici, les humains se combinent, s'ajoutent et succèdent à l'animal, sans supériorité apparente de l'un sur l'autre.

On peut donc restituer des séquences chronologiques précises, chacune étant adossée à un geste commun : à Chilly-Mazarin "la Butte aux Bergers", le vaste silo voit se succéder, de bas en haut, selon l'ordre d'installation, un chat sauvage, un poulain de 5 mois posé sur le flanc gauche, deux lièvres, un étalon de 5,5 ans posé sur le flanc gauche, un second étalon de plus de 9 ans allongé sur le dos. Les deux étalons, isolés l'un de l'autre par une couche de remblai, sont suivis de plusieurs portions d'un cheval de 4,5 ans – peut-être agencé dans un coffre – et probablement exposé préalablement à son ensevelissement faisant ainsi l'objet d'une sélection de morceaux destinés au dépôt. Ensuite, un lièvre et plusieurs parties d'un autre cheval ont été ajoutés en préalable au dépôt d'un cadavre humain, strictement séparé des animaux



Fig. 5 – Varennes-sur-Seine "Le Marais de Villeroy" (Seine-et-Marne) (Gif-9492 : 433-192 BC) : combinaison complexe associant des chevaux, des chiens et un humain (© Méniel, CNRS).



Fig. 6 – Dépôt agencé d'une vache dans une structure d'ensilage du Hallstatt final à Milly-la-Forêt "le Bois Rond" (Essonne) (© A. Viand, Inrap).

qu'il semble recouvrir en un geste ultime et unique (Duplessis *et al.* 2013).

De la même manière, les séquences du silo de Puiseaux "le Chemin de Paris" (Loiret) peuvent être restituées car il accueille, en quatre phases successives,

trois humains complets et deux chevaux, l'un entier et l'autre partiel (fig. 7). Ici, une jument d'environ 24 mois a d'abord été déposée, laissée à l'air libre le temps d'amorcer sa décomposition et permettre ainsi la reprise de son crâne ; ensuite deux humains adultes (une femme et un homme) l'ont rejointe avant que le tout soit scellé par une couche de sédiment. Sur ce remblai protecteur a ensuite été déposée, puis recouverte, une femme mature. C'est pour clôturer ce surprenant dépôt qu'ont été installées les portions d'une jument de treize ans, soit une partie de son crâne (occipital et mandibules), une colonne vertébrale probablement complète, la scapula droite et le bassin complet (Devilliers *et al.* 2006).

III. Des similitudes de traitement

Le dépôt des cadavres humains et animaux n'est pas toujours une fin en soi : ces offrandes desséchées et altérées, indiscutablement désincarnées, tendent, aussi, vers une seconde vie et réintègrent parfois l'habitat après leur phase de décomposition souterraine et de nourrissage divin des forces chtoniennes grâce à l'écoulement des jus. Certains artefacts, intacts ou retravaillés, réintègrent la communauté *via* l'érection de trophées, la confection de reliquaires ou l'accrochage de crânes aux palissades. Espérance de la pourriture, reprise de tout ou partie de ces offrandes purifiées par leur séjour au plus près des forces souterraines, ce sont autant de gestes qui ne figent pas un rituel et confèrent aux offrandes une éternité non corrompue par la mort.

A. La reprise des os et/ou de segments anatomiques

Les squelettes humains des silos sont souvent incomplets et présentent d'importantes lacunes ostéologiques, car ayant fait l'objet de reprises plus ou moins massives. Certains d'entre eux semblent même avoir été hâtivement manipulés, démembrés, puis éparpillés sur le fond de la fosse (à tous les stades de leur décomposition), alors que la fouille minutieuse de certains autres, tout aussi dispersés, suggère une connaissance anatomique adaptée et une aptitude exercée à ce type de geste souvent intrusif (Delattre *et al.* 2000).

La manipulation des carcasses et la reprise d'ossements sur un cadavre en cours de décomposition sont aussi nettement avérées pour les animaux, comme en témoignent les portions et les os isolés de chevaux dans le silo de Chilly-Mazarin. En ce sens, certains silos se comportent comme des lieux d'attente où la dépouille se "squelettise", à son rythme, permettant l'obtention d'os secs qui, sélectionnés et repris, réintègrent un lieu



Fig. 7 – Dépôt de 3 humains et de 2 chevaux dans un silo du Hallstatt final à Puiseaux "le Chemin de Paris" (Loiret) (© C. Devilliers).

de dévolution définitif. On observe à la fois des squelettes humains et animaux, sur lesquels de très faibles manipulations ont été effectuées (reprise différée d'un seul os) et des squelettes très remaniés, au stade ultime des possibilités anatomiques, pour lesquels il n'est pas exclu d'envisager une succession rythmée de prélèvements différés.

Sachant que l'on associe volontiers l'homme et l'animal dans l'expression d'une même pratique, on peut souligner l'accumulation des discordances anatomiques du dépôt composite de Varennes-sur-Seine "Le Marais de Villerozy" : les corps de plusieurs chevaux, juments et chien sont associés en installations successives à celui d'un adolescent, sans que les dépôts intermédiaires ne soient jamais colmatés (Méniel 2005). Si l'on songe inévitablement à l'un de ces lieux propices à l'écoulement souterrain, mais réalisé à l'air libre, des jus de décomposition, l'étude archéozoologique constate aussi des déficits osseux, des reprises répétées et des adjonctions d'os secs qui ne relèvent pas du seul prélèvement préalable de tendons ou de masse de viande.

B. L'hypothèse du sacrifice ?

La mise à mort des animaux est indubitable et les impacts, les traces de coups et de sacrifice, sont facilement enregistrés sur les crânes ou le rachis cervical : ils ne le sont jamais sur la faune des silos, alors qu'ils sont abondants en contexte domestique et présents sur un très grand nombre d'habitats laténiens. À Wissous "Zone

sud-ouest aéroport Orly” (Essonne), on peut ainsi aisément observer des traces d’égorgement et de détachement de la tête chez un mouton (**fig. 8**). En tout état de cause, le témoignage le plus récurrent de cet abattage volontaire reste celui de la lecture de l’enfoncement de la boîte crânienne.

Dans ce type de société, les formes que revêt l’abattage des animaux sont clairement réglementées. Les codes de la mise à mort sont peut-être différents selon que l’animal est destiné à la consommation ou au sacrifice (comme cela doit être le cas dans les silos), mais ils ne sont pas tous archéologiquement perceptibles.

Pour les humains des silos – et également pour ceux, ultérieurement, des sanctuaires –, et loin de toute interprétation surinvestie de la notion de sacrifice, on peut parfois lire diverses traces de modifications de la surface des os, interprétées comme étant des traces de coup et/ou de découpe. Elles affectent essentiellement le squelette crânien, ce qui tendrait à suggérer la tentation d’accéder à la matière cérébrale. La lecture de ces traces est plurielle : elle peut être imputable aux faits guerriers, tout comme elles sont la conséquence des manipulations anthropiques *post mortem* liées au démembrement ou à la décarnisation. Les modifications sont plus rares sur les autres os, touchant notamment les diaphyses par enlèvement de matière. Et pourtant, aucune de ces observations ne peut attester une mise à mort volontaire des individus. Elles ne font que confirmer la variété des manipulations spécifiques au cadavre humain, sitôt la mort ou bien longtemps après sa décomposition.

Dans les silos, ces particularités affectant le corps dans sa seule version squelettique ne sont pas lisibles et la mise à mort éventuelle n’a laissé aucune lecture ostéologique. Mais qu’elle ait été donnée volontairement ne doit pas être définitivement écarté si l’on songe aux “*bog bodies*”, tel celui de Lindow (Grande-Bretagne, daté de -2 à 119 après notre ère), indiscutablement égorgés, étouffés ou encore empoisonnés à la ciguë... sans que cela ne laisse la moindre trace sur l’os (Turner 1995).

À l’âge du Fer, les humains et les animaux semblent investis d’une même intention quand les communautés les destinent à l’enfouissement temporaire ou définitif dans leurs structures de stockage. Leur décomposition attendue alimente des forces souterraines accessibles par le truchement de ces cavités essentielles, et semble vitale pour la survie des groupes. Les gestes appliqués sur des dépouilles, à tous stades de la décarnisation, semblent identiques que le cadavre soit humain ou animal. L’un accompagnant ou succédant à l’autre, sans hiérarchie avérée. Mais si la mise à mort volontaire des animaux



Fig. 8 – Traces d’égorgement en vue dorsale, chez un mouton de Wissous “Zone sud-ouest aéroport Orly” (Essonne)
(© G. Auxiette, Inrap).

est indubitable, celle des humains reste sujette à débat, de lecture archéologique encore impossible. Et si tel n’était pas le cas, il s’agirait de la seule différence de traitement à ce jour perceptible et permettant de distinguer l’humain de l’animal. Au moins dans l’intention.

Conclusion

Ce dépôt d’offrandes en silo doit-il s’apparenter à un “geste pacifique” ou est-il adossé à une pratique sacrificielle qui implique l’humain l’associant parfois à l’animal dans une même “*intention propitiatoire et céréalière*” (Gransar *et al.* 2007) ? Telle est la seule question car si l’offrande est réelle, la mise à mort de l’humain reste supposée.

Ces populations laténiennes, pourtant réputées guerrières à la lecture de leur nécropole, sont surtout agricoles et sédentaires, ce qui confère au mode de stockage des grains une importance économique et à haute portée symbolique. Loin de n’être qu’un lieu de conservation des grains, le silo est aussi l’enjeu d’un échange saisonnier entre les hommes et l’invisible. Dans cette optique, les humains et animaux en décomposition contrôlée semblent davantage invoquer les forces de fertilité et de fécondité. Sans doute pour garantir le succès des récoltes à venir.

Si les faits s’accordent sur la mise à mort intentionnelle de l’animal, l’interrogation demeure quant à la mise à mort des humains, dans le cadre d’une pratique visant à exalter les forces de la vie et du renouveau. Les indices

probants, telles des traces d'outils, de dépeçage, de découpe, ... magnifient le "travail" sur l'os humain sec ou frais alors que d'indéniables impacts de mise à mort violente sont visibles chez l'animal.

Si l'intention de "rendre sacré" est ici indubitable, le fait de tuer préalablement l'humain n'est donc pas ostéologiquement avéré et sans doute, doit-on ici concevoir le sacrifice comme le don d'un des siens, livré à l'appétit des "dieux du dessous". L'action violente n'est pas lisible pour l'un alors même que l'ensemble des processus de dépôt et de manipulation visant à réifier humains et animaux sélectionnés apparaît codifié à l'identique.

Bibliographie

- Albert, Midant-Reynes 2005 : Albert J.-P., Midant-Reynes B. (dir.) – *Le sacrifice humain en Égypte ancienne et ailleurs*. Soleb, Paris 2005, 284 p.
- Augier *et al.* 2012 : Augier L., Buchsenschutz O., Durand R. – *Un complexe princier de l'âge du Fer : le quartier artisanal de Port Sec sud à Bourges (Cher)*. Bourges Plus (Monographie Bituriga) / FERACF (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 41), Bourges / Tours 2012, 2 vol., 686 p.
- Auxiette 2013 : Auxiette G. – Évolution des dépôts du Néolithique à l'Antiquité tardive en contexte non funéraire : un premier état des lieux. *In* : Auxiette, Méniel 2013, p. 167-176.
- Auxiette, Méniel 2013 : Auxiette G., Méniel P. (dir.) – *Les dépôts d'ossements animaux en France, de la fouille à l'inter-prétation*. Actes de la table ronde de Bibracte (15-17 octobre 2012), Éd. M. Mergoïl (Coll. Archéologie des Plantes et des Animaux 4), Montagnac 2013, 286 p.
- Auxiette *et al.* 2002 : Auxiette G., Desenne S., Pommepuy C. – Des viatiques et des banquets : alimentation des défunts, alimentation des vivants sur la nécropole de La Tène ancienne de Bucy-le-Long (Aisne). *In* : Méniel, Lambot 2002, p. 317-336.
- Baray, Boulestin 2010 : Baray L., Boulestin B. (dir.) – *Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*. Actes de la II^e table ronde inter-disciplinaire de Sens (29 mars-1^{er} avril 2006), Éditions Universitaires de Dijon, Dijon 2010, 236 p.
- Barral *et al.* 2007 : Barral P., Dunning C., Daubigny A., Kaenel G., Roulière-Lambert M.-J. (dir.) – *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF (Bienne (Suisse), 5-8 mai 2005), Presses universitaires de Franche-Comté (Coll. Annales Littéraires, Série "Environnement, sociétés et archéologie" 11), Besançon 2007, 2 vol., 892 p.
- Barral *et al.* 2011 : Barral P., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Le Tiec A. (dir.) – *L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer*. Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF (Caen, 20-24 mai 2009), Presses universitaires de Franche-Comté (Coll. Annales Littéraires, Série "Environnement, sociétés et archéologie"), Besançon 2011, 2 vol.
- Bertrand *et al.* 2009 : Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. (dir.) – *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique*. Actes du XXXI^e colloque international de l'AFEAF (Chauvigny, Vienne, 17-20 mai 2007), Éd. Association des Publications Chauvinoises (mém. XXXV), Chauvigny 2009, 541 p.
- Bonnabel 2010 : Bonnabel L. – Dépôts de corps humains en structures réutilisées (ou détournées ?) durant la Protohistoire en Champagne-Ardenne : approche comparative avec les sépultures et éléments d'interprétation. *In* : Baray, Boulestin 2010, p. 99-112.
- Bonnabel *et al.* 2011 : Bonnabel L., Moreau C., Saurel M., Richard I., Auxiette G., Vauquelin E. – Pratiques funéraires entre le Hallstatt final et La Tène moyenne en Champagne-Ardenne : un genre de point de vue, le point de vue du genre. *In* : Barral *et al.* 2011, p. 129-154.
- Brunaux 2005 : Brunaux J.-L. – Sacrifices humains chez les Gaulois. Réalités du sacrifice, réalités archéologiques. *In* : Albert, Midant-Reynes 2005, p. 256-273.
- Buchsenschutz *et al.* 2005 : Buchsenschutz O., Bulard A., Lejars T. – *L'âge du Fer en Île-de-France*. Actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002), FERACF (Revue archéologique du Centre de la France, Suppl. 26), Tours 2005, 272 p.
- Cunliffe 1992 : Cunliffe B. – Pits, preconceptions and propitiation in the British Iron Age, *Oxford Journal of Archaeology* 11 (1), 1992, p. 69-83.
- Delattre 2000 : Delattre V. avec la collab. Bulard A., Gouge P., Pihuit P. – De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne), *Revue Archéologique du Centre de la France* 39, 2000, p. 5-30.
- Delattre 2010 : Delattre V. – Les dépôts en silos laténiens : une pratique culturelle ? Dépôts atypiques et manipulations de corps au second Âge du Fer : l'exemple de la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne). *In* : Baray, Boulestin 2010, p. 113-126.

- Desenne *et al.* 2009 : Desenne S., Auxiette G., Demoule J.-P., Gaudefroy S., Henon B., Thouvenot S., Lejars T. – Dépôts, panoplies et accessoires dans les sépultures du 2^e âge du Fer en Picardie. *In* : Pinard, Desenne 2009, p. 173-186.
- Devilliers *et al.* 2006 : Devilliers C. *et al.* – *Puiseaux “le Chemin de Paris”*. Rapport d’opération de sondage, Société archéologique de Puiseaux, SRA région Centre, 136 p.
- Duplessis *et al.* 2013 : Duplessis M., Delattre V., Auxiette G. – Un dépôt composite et atypique d’un humain et d’animaux, le silo 27 (Hallstatt final / La Tène ancienne) de la “Butte aux Bergers” à Chilly-Mazarin (Essonne), *Revue Archéologique d’Île-de-France* 6, 2013, p. 31-54.
- Gransar *et al.* 2007 : Gransar F., Auxiette G., Desenne S., Hénon B., Malrain F., Matterné V., Pinard E. – Expressions symboliques, manifestations rituelles et cultuelles en contexte domestique au I^{er} millénaire avant notre ère dans le Nord de la France. *In* : Barral *et al.* 2007, p. 549-564.
- Guilaine 2009 : Guilaine J. (dir.) – *Sépultures et société. Du Néolithique à l’Histoire*. Éd. Errance, Paris 2009, 332 p.
- Jeunesse, Hehretsmann 1988 : Jeunesse C., Hehretsmann M. – La jeune femme, le cheval et le silo. Une tombe de La Tène ancienne sur le site de Wettolsheim “Ricoh”, *Cahiers Alsaciens d’Archéologie d’Art et d’Histoire* 31, 1988, p. 45-54.
- Josset 2009 : Josset D. (dir.) – *Commune de Neuville-aux-Bois (Loiret) “la Grande Route”, Autoroute A19 – section Artenay-Courtenay*. Rapport de fouille archéologique, Inrap CIF, 2009, 556 p.
- Masset, Duday 1987 : Masset C., Duday H. (dir.) – *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d’étude des sépultures*. Actes du colloque de Toulouse (4-6 novembre 1982), Éd. du CNRS, Paris 1987, 402 p.
- Méniel 2005 : Méniel P. – La sépulture humaine et le dépôt d’animaux de Varennes-sur-Seine, Le Marais de Villeroy (Seine-et-Marne). *In* : Buchsenschutz *et al.* 2005, p. 181-191.
- Méniel, Lambot 2002 : Méniel P., Lambot B. (dir.) – *Découvertes récentes de l’âge du Fer dans le massif des Ardennes et ses marges - Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule*. Actes du XXV^e colloque international de l’AFEAF, Charleville-Mézières (24-27 mai 2001), Société Archéologique Champenoise (Bulletin SAC, Suppl. 1), Reims 2002, 400 p.
- Méniel *et al.* 2009 : Méniel P., Auxiette G., Germinet D., Baudry A., Horard-Herbin M.-P. – Une base de données sur les études de faunes des établissements ruraux en Gaule. *In* : Bertrand *et al.* 2009, p. 417-446.
- Pinard 2010 : Pinard E. – Les dépôts humains dans les structures désaffectées d’habitats : du Bronze ancien à La Tène finale en Picardie et Nord-Pas-de-Calais. *In* : Baray, Boulestin 2010, p. 127-137.
- Pinard, Desenne 2009 : Pinard E., Desenne S. (dir.) – *Les gestuelles funéraires au second Âge du Fer*. Actes de la table ronde tenue à Soissons (6-7 novembre 2008), Société archéologique de Picardie (Revue archéologique de Picardie 3-4), Service régional de l’Archéologie, Amiens 2009, 272 p.
- Pinard *et al.* 2011 : Pinard E. *et al.* – Les gestuelles funéraires au second âge du Fer en Picardie. *In* : Barral *et al.* 2011, p. 37-50.
- Séguier, Delattre 2005 : Séguier J.-M., Delattre V. – Espaces funéraires et cultuels au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne) de la fin du V^e au III^e siècle av. J.-C. *In* : Buchsenschutz *et al.* 2005, p. 241-260.
- Testart 2009 : Testart A. – Partir dans l’Au-delà accompagné ou le rôle des fidélités personnelles dans la genèse du pouvoir. *In* : Guilaine 2009, p. 71-80.
- Turner 1995 : Turner R.C. – The Lindow Bog Bodies: Discoveries and Excavations at Lindow Moss 1983-8. *In* : Turner, Scaife 1995, p. 10-18.
- Turner, Scaife 1995 : Turner R.C., Scaife R.G. (dir.) – *Bog Bodies. New Discoveries and New Perspectives*. The British Museum Press, London 1995, 256 p.
- Viand *et al.* 2008 : Viand A., Auxiette G., Bardel D. – L’habitat hallstattien de Milly-la-Forêt “le Bois Rond” (Essonne), *Revue archéologique d’Île-de-France* 1, 2008, p. 133-168.
- Villes 1987 : Villes A. – Une hypothèse : les sépultures de relégation dans les fosses d’habitat protohistorique en France septentrionale. *In* : Masset, Duday 1987, p. 167-174.

Pratiques funéraires au second âge du Fer et fosses siloïformes : la question des dépôts primaires et secondaires du site B de “la Haute-Voie”, à Loisy-sur-Marne (Marne)

Élodie WERMUTH, Régis ISSENMANN

Introduction

Les fouilles archéologiques en Champagne-Ardenne ont révélé une gestion très raisonnée et diversifiée des pratiques funéraires à l'âge du Fer. Plusieurs organisations coexistent, telles que les nécropoles, les petits groupes de tombes, ou les tombes isolées. Les ensembles regroupent de quelques individus à plusieurs dizaines de tombes, seules les dimensions de la zone funéraire variant de façon importante. Dans les mêmes régions, l'observation de tombes isolées est également récurrente, particulièrement pour le second âge du Fer. Avec l'archéologie préventive, de nombreux exemples ont également attesté l'inhumation de corps dans des fosses à fonction originelle agricole ou domestique. Si au début des années quatre-vingts le phénomène paraissait marginal, l'augmentation du nombre de découvertes depuis les années deux mille a montré qu'il s'agissait d'une pratique récurrente, et a révélé la complexité de ces dépôts (notamment Delattre 2000 ; Séguier, Delattre 2005 ; Delattre, Séguier 2007 ; Bonnabel 2010 ; Pinard *et al.* 2009 ; Simon 2013 ; Delattre 2013).

S'ils sont aujourd'hui bien documentés, leur interprétation reste délicate. Le cas observé lors de la fouille de “la Haute-Voie”, à Loisy-sur-Marne (Marne), apporte des données inédites appuyant les hypothèses liant les sphères agricoles, cultuelles et funéraires (Issenmann, Wermuth 2012).

I. Pratiques funéraires en silo

Le Nord de la France concentre les découvertes effectuées ces dernières années, mais la pratique a été observée pour la même période jusqu'en Angleterre et en Allemagne (par exemple Ralston 2000). Les régions Île-de-France, Centre, Champagne-Ardenne et Alsace regroupent à elles seules plus de cinquante fouilles préventives sur lesquelles au moins une structure de type silo a révélé au moins un individu en position primaire.

À La Tène ancienne et moyenne, ce type de dépôt a notamment été répertorié et décrit dans le secteur de la confluence Seine-Yonne (Delattre 2000), mais il est également bien connu en Champagne-Ardenne, révélant ainsi d'apparentes particularités régionales (Bonnabel 2010). Toutefois, dans tous les cas, il se caractérise par le dépôt primaire d'un ou de plusieurs individus dans une fosse à profil en cloche, la plupart du temps isolée de toute zone d'activité domestique, et pouvant être déjà en cours de comblement ou parfois même recréusée pour le dépôt du corps (Bonnabel 2010, p. 104).

En Champagne, les occurrences de ce type de pratiques sont nombreuses. En 2013, Isabelle-Frances Simon recensait pour la région 35 sites de l'âge du Bronze et du Fer ayant livré des restes humains en silo. La concentration des fouilles préventives reflète celle de ce type de pratique dans le département de la Marne (25 sites y sont répertoriés ; Simon 2013, p. 53).

Les défunts peuvent présenter des positions similaires à celles retrouvées dans les tombes à inhumations des nécropoles contemporaines, ou être disposés de façon plus sophistiquée et contrainte par exemple contre les parois. Ces indices suggèrent tantôt la descente dans la fosse de la personne pratiquant l'inhumation, tantôt le dépôt du défunt depuis le haut de la structure (Bonnabel 2010). Les défunts sont d'âge variable, sans trace récurrente de traumatismes, et ne présentent pas de différences biologiques ou sanitaires avec les individus inhumés dans les nécropoles.

La proportion des inhumations en silo semble relativement faible par rapport aux sépultures en nécropoles et au nombre de silos fouillés, mais le phénomène est très récurrent et cela permet de réfuter l'idée de dépôts fortuits. La question posée par l'observation de ce type de dépôt est de savoir s'il correspond à une norme d'inhumation contemporaine des inhumations en fosse plus "classiques", ou si l'on a affaire à un type d'inhumation correspondant à une pratique rituelle. Valérie Delattre, en insistant sur la sélection des défunts, des dépôts et des structures, en propose une interprétation rituelle : *"Bien au-delà de la simple réponse à la nécessité de gérer les cadavres, 'le silo-offrande' protohistorique paraît plutôt s'inscrire dans la ritualisation de la vie sociale de communautés rurales [...]"* (Delattre 2000, p. 28). Les avis sont également partagés sur l'idée de funérailles lors de ce type d'inhumation et sur l'intentionnalité culturelle, ou funéraire et culturelle, qui y serait rattachée (Baray, Boulestin 2010, p. 23). Puisqu'on ne peut trancher sur la question, nous n'emploierons donc pas ici le terme de "sépulture". En revanche, quel que soit l'interprétation, le cadavre n'a pas fait l'objet d'un rejet dans un contexte détritique.

Enfin, si les fosses ne contiennent pas systématiquement de mobilier, la récurrence de "dépôts composites" a été largement attestée. Par ce terme qu'avait proposé V. Delattre (Delattre 2010, p. 121) était désignée l'association de restes osseux humains, animaux et de mobilier archéologique (essentiellement métallique) au sein des structures d'ensilage. Le traitement similaire observé pour les animaux et pour les humains va également dans le sens de pratiques rituelles indépendantes de la gestion des morts à proprement parler. Le caractère incomplet des squelettes (humains et animaux) a également été observé de façon récurrente sur des individus en position primaire, impliquant des ré-interventions sur les ossements après que le corps s'est décomposé (Delattre 2013, p. 492). Associés aux ossements retrouvés épars ou aux restes présentant des traces de découpe *post mortem*, ces ré-interventions supposent que les corps déposés ont

acquis un caractère cultuel spécifique utile à d'autres pratiques postérieures à la décomposition (*Ibid.*, p. 497). Toutes ces observations tendent à montrer que les inhumations en fosse siloïforme revêtent un caractère cultuel et symbolique, où le corps et le silo matérialisent chacun une part conceptuelle d'une liturgie (Delattre 2000, p. 28 ; Delattre 2013, p. 496).

II. Les cas de Loisy-sur-Marne (Marne), ZAC de "la Haute-Voie", Zone B

En raison d'un projet d'aménagement de la Zone d'Activité Concertée de "la Haute-Voie", mené par la communauté de communes de Vitry-le-François, une fouille archéologique a été menée sur celle de Loisy-sur-Marne. Elle fut conduite en plusieurs phases, sur des secteurs attenants. Exécutée en 2009 et 2010, la zone B (1,4 ha) a livré une occupation peu dense mais des vestiges dont la chronologie est très étendue, datés du Mésolithique jusqu'à l'Antiquité (Issenmann, Wermuth 2012). Des vestiges protohistoriques y ont également été mis au jour. Un groupe de trois structures circulaires (ST 580, 610 et 630) daté de La Tène moyenne a, entre autres, été découvert dans la partie sud-orientale de l'emprise du site. La fouille a révélé des dimensions et profils caractéristiques des structures d'ensilage. Isolées d'autres vestiges contemporains, il s'agit sans doute d'une batterie de silos située à l'écart de l'habitat. Celle-ci peut n'avoir été formée que par trois structures, mais il est possible d'imaginer que d'autres fosses du même type ont été creusées en dehors de l'emprise de fouille, à proximité des limites prescrites.

A. La structure 610

Circulaire en surface, son diamètre mesure 1,20 m. Profonde de 1,30 m, son diamètre maximal est de 2,90 m. Son profil est tronconique. Le comblement, typique des structures d'ensilage excavées, est caractérisé par trois phases principales : la première est marquée par la formation du dôme sédimentaire, au fond et au centre de la fosse, d'un limon argileux brun-rouge, meuble et hétérogène, avec inclusions calcaires, ponctué de litages fins de substrat beige (synonyme d'un effondrement léger et progressif des parois). La seconde phase est sensiblement similaire, mais marquée par des effondrements plus massifs. Enfin, l'effondrement total de la cheminée apparaît à la fin de la séquence stratigraphique, tandis que le limon argileux brun-rouge constitue encore le dépôt naturel principal. Aucun élément mobilier permettant une attribution chronologique n'a été retrouvé au sein du

comblement, mais sa localisation et ses caractéristiques laissent penser, avec précaution, qu'il est bien contemporain à celui des autres silos attenants.

B. La structure 630

La fosse est de forme circulaire et de profil tronconique, son diamètre en surface de décapage est de 1,75 m, tandis que son diamètre maximal est de 1,80 m. Sa profondeur conservée est de 1,58 m. L'aspect cylindrique de son profil est directement lié aux phénomènes taphonomiques (effondrements de parois).

La structure 630 a fait l'objet de quatre dépôts primaires, en fond (plat) de fosse (**fig. 1 et 2**). Il s'agit de quatre hommes matures inhumés simultanément sans contenant ni enveloppe souple contraignante. Aucun dépôt n'a été constaté en place auprès d'eux. L'examen des ossements n'a révélé aucune pathologie ni traumatisme particulier visible. Leur décomposition s'est réalisée en espace colmaté dans deux couches différentes, celle du comblement du fond du silo et celle d'effondrement des parois, dans un laps de temps assez court pour permettre le maintien des positions très libres des individus. Le premier individu inhumé (en bleu sur la **figure 2**) a été déposé sur le dos, et suit la courbure de la paroi est de la structure. Le membre supérieur droit est relevé vers la tête, main contre la paroi nord-est, et le gauche est replié contre la poitrine. Le membre inférieur



Fig. 1 – Vue zénithale des dépôts primaires du silo 630
(© R. Issenmann, Éveha 2010).

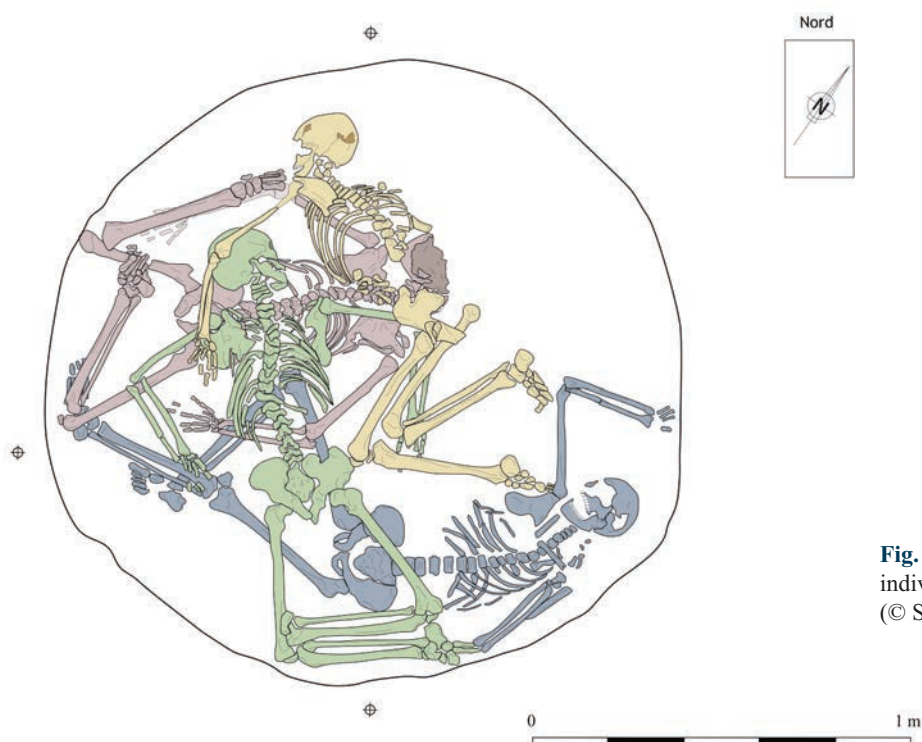


Fig. 2 – Individualisation des individus au sein du silo 630
(© S. Gomez, Éveha, 2010).

gauche est tendu, le droit est fléchi et ramené sous le membre inférieur gauche. Le deuxième individu (en violet sur la **figure 2**) a été inhumé sur le ventre, tête vers le nord-est, bras légèrement écartés, et jambes repliées vers la tête contre la paroi sud-ouest du silo. Le troisième défunt (en vert sur la **figure 2**) a également été déposé sur le ventre, tête au nord-ouest. Il a lui aussi les bras écartés et les jambes surélevées, croisées contre la paroi est du silo. Le dernier individu inhumé (en jaune sur la **figure 2**) a été déposé sur le côté droit, selon un axe ouest-est, membres inférieurs fléchis, bras gauche écarté étendu vers le sud et bras droit replié sous sa cage thoracique. Une zone dans la moitié nord du silo apparaît vide d'ossements. Cette dernière, associée à la répartition des individus, indique que les défunts ont été agencés par un tiers descendu dans la fosse. L'analyse ^{14}C réalisée sur un des squelettes date le dépôt dans un intervalle compris entre 207 et 52 avant notre ère ⁽¹⁾, c'est-à-dire de La Tène C1 ou C2, voire D1.

Le comblement qui intervient par la suite est rapide (permettant un espace de décomposition colmaté) et composé d'un limon argileux brun-rouge foncé, compact et homogène (**fig. 3**). En forme de dôme, la couche est entachée d'effondrements partiels de la paroi en cours de dépôt. Au-dessus, une autre phase de comblement est marquée par un limon argileux brun, compact et hétérogène, avec inclusions calcaires, qui a livré quelques tessons de céramique protohistorique. Un dernier effondrement massif des parois achève enfin d'élargir l'ouverture de la fosse, comme en témoigne l'aspect "en cuvette" de la dernière couche de limon brun clair homogène.

C. La structure 580

La fosse est de forme circulaire en surface (diamètre 1,75 m), sa profondeur conservée est de 1 m et son diamètre au fond (plat) est de 2 m. En raison de multiples effondrements, son profil est irrégulier ; toutefois, il est fort probable que le creusement originel ait été de forme tronconique. Le profil stratigraphique est caractéristique d'une structure de type silo, c'est-à-dire dont le comblement a été effectué dans un premier temps par une ouverture au centre (la cheminée), puis a été suivi d'une phase plus ou moins longue et violente d'effondrements, et enfin de comblements formant une cuvette (**fig. 4**). Le comblement initial correspond ici à un limon argileux brun-orangé compact et hétérogène, fortement chargé en

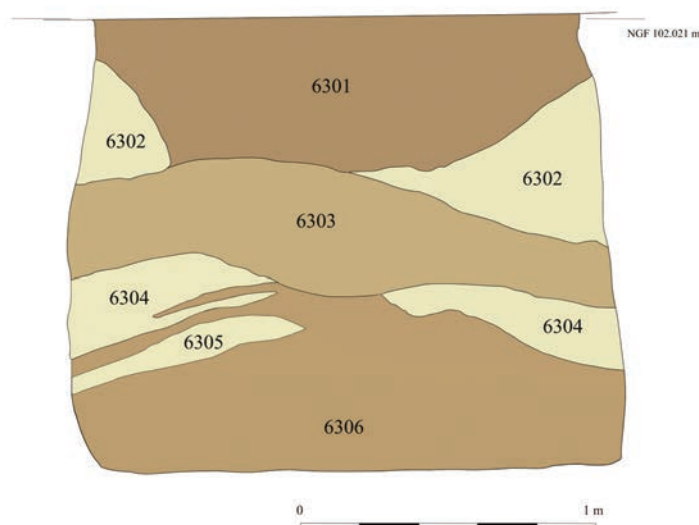


Fig. 3 – Relevé en coupe de la structure 630
(© S. Gomez, Èveha, 2010).

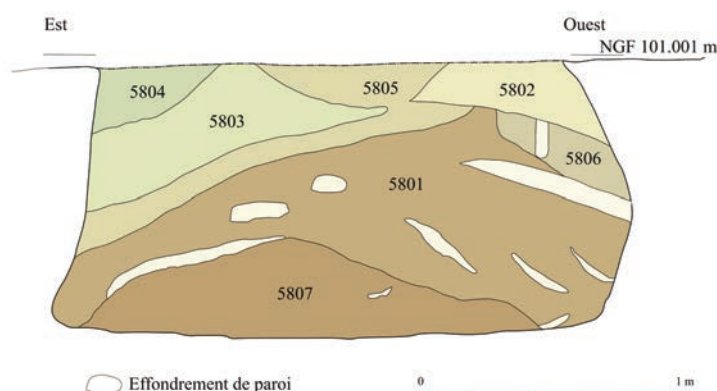


Fig. 4 – Relevé en coupe de la structure 580
(© S. Gomez, Èveha, 2010).

rejets anthropiques : céramique, quelques fragments en alliage cuivreux et esquilles osseuses humaines brûlées. De nombreuses traces charbonneuses ponctuent le sédiment.

Deux dépôts osseux ont été réalisés dans la structure 580 (**fig. 5 et 6**). Le premier est celui de restes crémés d'un adulte, dont quelques esquilles (38 grammes en tout) ont été retrouvées concentrées dans le comblement initial (zone en pointillé sur la **figure 6**). Elles ont été datées par ^{14}C des XV^e-XIII^e siècles av. J.-C. ⁽²⁾, soit de

(1) Intervalle le plus probable à 88,3 %, date ^{14}C BP 2125 ± 30.

(2) Intervalle le plus probable à 90 %, date ^{14}C BP : 3050 ± 35.

la fin du Bronze moyen ou du Bronze final I. Dans la même couche, des fragments de céramique étaient également épars. Ils présentent des formes caractéristiques de l'étape initiale du Bronze final (Bronze final I-IIa), voire de la seconde partie de la période (IIa). Ces données apparaissent donc relativement homogènes et leur association permet de reconnaître là les restes d'une incinération ; la forte fragmentation de la céramique et la faiblesse du nombre de restes traduisent une position secondaire de l'ensemble, et permettent donc d'identifier le re-dépôt, au sein du silo, de mobilier issu du curage d'une sépulture à incinération du Bronze final située aux alentours.

Le deuxième dépôt est celui des squelettes d'un jeune immature (2-4 ans), représenté de façon lacunaire par le crâne et la mandibule, le membre supérieur droit, le membre inférieur gauche, et quelques côtes et vertèbres, et de celui d'un homme adulte, dont il ne manque que l'ulna droit, la clavicule gauche et quelques vertèbres. Les ossements, tous déconnectés, sont répartis dans la moitié nord du silo, sans tri ou répartition préférentielle apparents. Ils sont encaissés dans la même couche, suggérant un dépôt simultané. Le fait qu'ils suivent le pendage du comblement initial conique de la structure laisse penser que les deux individus n'ont pas fait l'objet de réductions *in situ*, mais qu'ils ont été déposés à l'état d'os secs pendant le comblement du silo. Par ailleurs, les



Fig. 5 – Vue zénithale des dépôts secondaires du silo 580 (© É. Wermuth, Éveha, 2010).

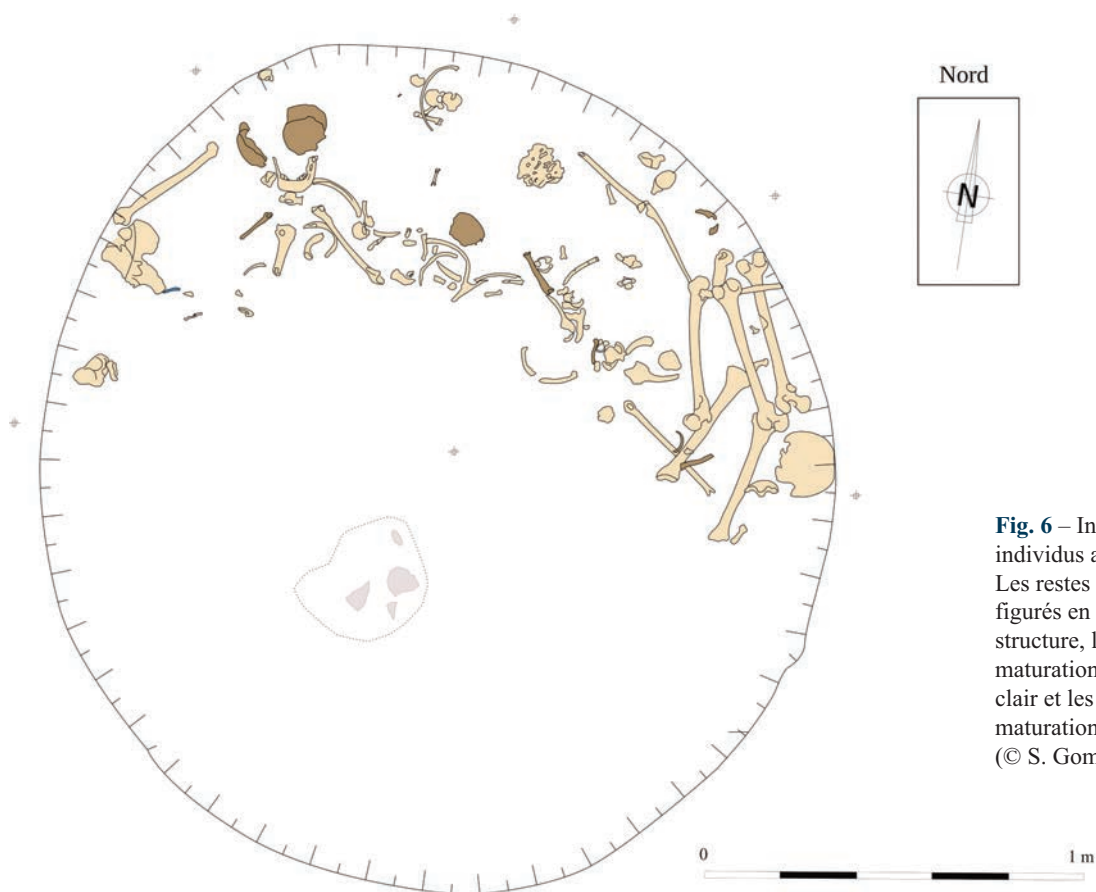


Fig. 6 – Individualisation des individus au sein du silo 580. Les restes de la crémation sont figurés en gris au centre de la structure, les ossements secs de maturation adulte sont en beige clair et les ossements de maturation immature sont en brun (© S. Gomez, Éveha, 2010).

traces d'oxydation au cuivre observables sur le crâne du sujet immature n'ont pas trouvé d'origine au sein du mobilier retrouvé, indiquant qu'il s'agit bien d'un dépôt non primaire. Ces individus ont été datés par ^{14}C des V^e-IV^e siècles av. J.-C. ⁽³⁾, soit de La Tène A2 ou La Tène B1. De la même façon que pour la crémation, ces observations évoquent le re-dépôt du mobilier osseux (mais pas métallique) issu d'une ou deux sépultures curées.

Vraisemblablement, cette structure n'a donc pas accueilli de cadavre en position primaire, mais bien les dépôts secondaires de plusieurs individus, datés de périodes différentes et non contemporains au comblement de la structure. En revanche, les gestes de re-dépôt de restes osseux ont été volontaires dans deux comblements anthropiques successifs de la structure. Les épisodes de comblement postérieurs sont peu anthropisés, l'effondrement massif de la cheminée apparaissant relativement tardivement dans la stratigraphie, laissant penser que la structure n'a pas été volontairement rebouchée.

III. Interprétation

Si l'hypothèse d'une non-contemporanéité des structures, malgré l'absence de recoupement et une morphologie semblable, reste recevable, il est probable que nous soyons en présence, dans une même batterie de structures de stockage, de restes attribués à trois périodes distinctes. L'interprétation qui semble la plus plausible reflète une intrusion funéraire en contexte agricole. Ainsi, les vestiges pourraient être interprétés comme suit :

- le creusement, à l'écart de l'habitat, et l'utilisation des silos à La Tène moyenne (voire finale) ;
- l'utilisation détournée de deux d'entre eux pour des gestes particuliers à La Tène moyenne, voire finale.

Dans le cas de la structure 580, le curage et re-dépôt (simultanés ?) d'une sépulture à incinération de l'étape initiale du Bronze final et d'une ou deux inhumations de La Tène ancienne ; dans le cas de la structure 630, le dépôt de quatre hommes.

Le cas du silo 630 semble appartenir à ceux bien connus des inhumations en silos de l'âge du Fer. Il permet d'inscrire l'ensemble du site de "la Haute-Voie" dans un contexte de pratiques précis, et de supposer que les dépôts du silo 580 répondent aux mêmes intentions rituelles. Ce contexte nous autorise à réfuter l'hypothèse de la réutilisation du silo 580 comme fosse de rejet. Il

met en évidence la même volonté de déposer, de manière pragmatique, des restes humains dans des structures de stockage selon un rite similaire.

De manière générale, la première utilisation de la structure à des fins de stockage n'a pu être confirmée en l'absence de restes carpologiques. Elle a donc pu être creusée dans ce but mais non utilisée, ou bien réutilisée après curage. Les nombreux sites fouillés récemment montrent également la présence de restes humains inhumés dans des ensembles de silos, sans que la totalité des structures ne soit concernée. À proximité des structures 580 et 630, le silo 610 n'a livré aucun ossement. Cela laisse penser que les silos de cet ensemble ont bien été utilisés à des fins de stockage et non pas creusés dans le seul but d'inhumer, et qu'ils ont été réemployés. La sélection des structures accueillant les corps, le choix et le nombre des structures concernées font ainsi partie intégrante du rite.

Ensuite, il a été observé que les squelettes et amas mis au jour en dépôt secondaire dans le silo 580 sont lacunaires. Ils semblent ainsi participer à un rituel impliquant des restes humains pris pour tels, sans nécessité que le corps soit complet ou indemne (principe de réification selon lequel ici ces restes humains matérialisent un concept plus large – comme le corps ou ce qu'il représenterait lui-même). La possibilité que les dépôts en silo soient liés à des rites chthoniens ou agricoles, intimement liés à la fonction de la structure elle-même, a été évoquée (Delattre 2000, p. 28 ; Ralston 2000, p. 315). Le cas du silo 580 tendrait à montrer que la putréfaction *stricto sensu* du corps n'est pas primordiale dans le rite lié aux dépôts de ce type, mais que l'importance symbolique des restes humains est équivalente à celle du type de structure.

Enfin, les restes humains retrouvés dans le silo 580 sont, de façon inédite, de deux natures différentes : les uns ont été anciennement crémés, les autres sont des os secs. À l'instar des dépôts primaires observés, tels que celui du silo 630, le cas du silo 580 implique donc tout d'abord la question de la réutilisation de la structure comme sépulture secondaire, et celle de la notion même de sépulture. La réappropriation des vestiges funéraires antérieurs suppose celle des défunts. Le maintien dans le paysage d'un élément marquant la tombe à crémation de l'âge du Bronze a pu engendrer la récupération recherchée des restes. Le caractère inédit de l'observation de ce geste implique alors une intentionnalité

(3) Intervalle le plus probable à 70,8 %, date ^{14}C BP : 2305 ± 35.

particulière, peut-être contrainte par un facteur chronologique que l'absence de cadavre frais n'a pu combler au moment du dépôt. La recherche de restes anciens serait ainsi la réponse à un besoin de corps pour le rituel, appuyant l'idée de réification.

Conclusion

Il est vraisemblable que nous soyons ici en présence d'une zone vouée à des pratiques rituelles domestiques, dans une petite batterie de silos sise à l'écart de l'habitat. Les dépôts humains et animaux en fosses siloïformes sont largement observés depuis La Tène ancienne. Ils sont variés et relèvent de rites domestiques et agricoles, démontrant la coexistence des pratiques funéraires, et supposant un véritable choix dans le traitement du cadavre impliquant une symbolique particulière. Les dépôts de Loisy-sur-Marne restent cependant inédits par le fait qu'ils ont utilisé dans le même temps des restes contemporains de l'abandon des silos, mais aussi plus anciens. La récupération de restes funéraires antérieurs à des fins rituelles de ce type est aujourd'hui uniquement démontrée sur le site de "la Haute-Voie". En complétant les nombreuses observations de dépôt en silo, la systématisation des datations des dépôts osseux couplée à celle des comblements de structure permettrait de vérifier la récurrence de cette pratique.

Bibliographie

- Baray, Boulestin 2010 : Baray L., Boulestin B. (dir.) – *Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*. Actes de la II^e table ronde interdisciplinaire de Sens (29 mars-1^{er} avril 2006), Éditions Universitaires de Dijon, Dijon 2010, 236 p.
- Barral *et al.* 2007 : Barral P., Dunning C., Daubigney A., Kaenel G., Roulière-Lambert M.-J. (dir.) – *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF (Bienne (Suisse), 5-8 mai 2005), Presses universitaires de Franche-Comté (Coll. Annales Littéraires 826, Série "Environnement, sociétés et archéologie" 11), Besançon 2007, 2 vol., 892 p.
- Bonnabel 2010 : Bonnabel L. – Dépôt de corps humains en structures réutilisées (ou détournées ?) durant la Protohistoire en Champagne-Ardenne : approche comparative avec les sépultures et éléments d'interprétation. In : Baray, Boulestin 2010, p. 99-112.
- Boulestin, Baray 2010 : Boulestin B., Baray L. – Problématiques des dépôts humains dans les structures d'habitat désaffectées : introduction à la table ronde. In : Baray, Boulestin 2010, p. 13-27.
- Buchsenschutz *et al.* 2005 : Buchsenschutz O., Bulard A., Lejars T. – *L'âge du Fer en Île-de-France*. Actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002), FERACF (Revue archéologique du Centre de la France, Suppl. 26), Tours 2005, 272 p.
- Delattre 2000 : Delattre V. avec la collab. de Bulard A., Gouge P., Pihuit, P. – De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne), *Revue Archéologique du Centre de la France* 39, 2000, p. 5-30.
- Delattre 2010 : Delattre V. – Les dépôts en silos laténiens : une pratique culturelle ? Dépôts atypiques et manipulations de corps au second âge du Fer : l'exemple de la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne). In : Baray, Boulestin 2010, p. 113-126.
- Delattre 2013 : Delattre V. – Sacrifices et dépôts composites au second âge du Fer dans le Bassin parisien : quand le défunt échappe à la nécropole et devient offrande. In : Krausz *et al.* 2013, p. 481-499.
- Delattre, Séguier 2007 : Delattre V., Séguier J.-M. – Du cadavre à l'os sec. In : Barral *et al.* 2007, p. 605-620.
- Issenmann, Wermuth 2012 : Issenmann R., Wermuth E. – "ZAC de la Haute-Voie", zone B, Loisy-sur-Marne (51). Rapport final d'opération de fouille, Éveha, 1 (3), 2012, 121 p.
- Krausz *et al.* 2013 : Krausz S., Colin A., Gruel K., Ralston I., Dechezleprêtre T. (dir.) – *L'âge du Fer en Europe : mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*. Ausonius éditions (Mémoires 32), Bordeaux 2013, 688 p.
- Marion, Blancquaert 2000 : Marion S., Blancquaert G. (dir.) – *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en France septentrionale*. Presse de l'École Normale Supérieure (Coll. Études d'histoire et d'archéologie), Paris 2000, 527 p.
- Pinard *et al.* 2009 : Pinard E., Delattre V., Thouvenot S. – La population ensevelie et les traitements funéraires des corps au second Âge du Fer en Picardie, *Revue Archéologique de Picardie* 3/4, 2009, p. 101-110.
- Ralston 2000 : Ralston I., traduit par Buschsenschutz O. – Quelques données et hypothèses sur les restes humains des habitats de Grande-Bretagne. In : Marion, Blancquaert 2000, p. 313-320.
- Séguier, Delattre 2005 : Séguier J.-M., Delattre V. – Espaces funéraires et culturels au confluent Seine-

Yonne de la fin du V^e au III^e siècle avant J.-C. *In* :
Buchsenschutz *et al.* 2005, p. 241-260.

Simon 2013 : Simon I.-F. – Défunts en silo. Nouvelles
approches sur les restes humains en structures de stockage
entre 530 et 20 av. n-è. en France septentrionale, *Bulletin
de l'AFEAF* 31, 2013, p. 25-26.

Les fragments d'éternité. La manipulation d'ossements dans le judaïsme et le christianisme, entre le pragmatisme, la sacralité et le châtement

Piotr KUBERSKI

Pour un historien des religions, s'interroger sur la place de l'os constitue une voie intéressante pour questionner un système religieux dans ses trois dimensions essentielles : anthropologique, rituelle ⁽¹⁾ et eschatologique (Puett 2005, p. 1 013-1 016). Nous sommes conscients qu'accéder à une idéologie funéraire dans une société ancienne est une entreprise semée d'embûches, voire impossible (Boulestin, Duday 2005, p. 19). La volonté de restituer la pensée à partir d'un geste funéraire ressemble parfois à la quête du saint Graal, voyage motivé par de nobles objectifs dont la finalité reste cependant incertaine. Au lieu de nous simplifier cette tâche, les sources textuelles ne sont pas toujours d'une aide précieuse, elles peuvent au contraire fausser cette analyse puisque leur utilisation contient un risque de généralisation et/ou d'anachronisme dans l'interprétation des faits (Treffort 2004, p. 132) ⁽²⁾. Les textes ne fournissent pas constamment des éléments explicites pour comprendre la place des ossements dans un imaginaire religieux. Ces textes peuvent être muets (Grèce, Rome) quant au choix du mode funéraire (l'inhumation ou

la crémation), clairs et explicites à ce sujet (Égypte, zoroastrisme en Perse), indirects et de seconde main (Slaves anciens), ils peuvent aussi donner *a posteriori* une justification à un mode dominant dans le contexte culturel (judaïsme, christianisme). Pour ce dernier exemple, les sources textuelles, plus tardives que la pratique en usage, servent souvent d'argumenter *post-factum* un mode en usage depuis bien plus longtemps ⁽³⁾. Disons d'emblée que les rapports entre les conceptions religieuses et les pratiques mortuaires ne vont pas de soi comme l'a naguère suggéré Peter Ucko (Ucko 1969). Afin d'éviter toute essentialisation, il nous faut donc avancer prudemment.

Le titre de cette présentation, *Les fragments d'éternité* ⁽⁴⁾ sous-entend deux présupposés nécessaires pour notre sujet d'étude, à savoir :

- l'idée de la fragmentation, de la division et de la manipulation des fragments d'ossements ;
- l'idée de la durée, de la pérennité des ossements.

(1) Au-delà des débats dans le milieu archéologique (Chambon 2016, p. 345-361), ou en sciences sociales sur la pertinence du vocable "rite", nous l'utilisons à bon escient. Le rite n'est nullement par excellence religieux, mais doit être compris comme une pratique codifiée, sociale et symbolique (Husser 2017, p. 185-197).

(2) Sur l'utilisation abusive des schémas interprétatifs et des raccourcis dans la littérature archéologique, essentiellement slave, voir Kuberski 2017, p. 11-27.

(3) Ainsi, prétendre que contrairement aux Indo-Européens, les Sémites récusent la crémation et donc gardent soigneusement les ossements craignant qu'une entité spirituelle y reste attachée a peu de pertinence dans notre réflexion (Abusch 1998, p. 376-377).

(4) Emprunté au livre de Luigi Canetti, *Frammenti di eternità. Corpi e reliquie tra Antichità e Medioevo*. Viella, Rome 2002.

Restant fidèle à la démarche méthodologique de notre discipline et de sa visée comparatiste, cette étude tente de comparer deux systèmes religieux que sont le judaïsme et le christianisme.

I. Le judaïsme

A. L'os comme un signe d'identité

Le terme l'os, *'etsem* en hébreu, apparaît 123 fois dans la Bible hébraïque et désigne d'abord au sens propre : un os humain ou animal, perçu tantôt comme un os particulier, tantôt comme un collectif "ossements" (Clines, Elwolde 1993, p. 534-537 ; Römer 2012). Le mot qualifie ensuite de manière métaphorique l'homme, qui à travers ses ossements, éprouve des émotions, souffre, se réjouit et prie (Nutkiewicz 2006, p. 206-207). Et comme les ossements sont considérés comme le siège des sentiments éprouvés, de l'être, pourrait-on dire dans un langage moderne, il n'est pas étonnant que, dans l'hébreu tardif, ce terme commence à être utilisé pour signifier l'essence, la substance ou le moi en référence à la personne ⁽⁵⁾.

À plusieurs reprises, il apparaît que dans le monde proche-oriental, mésopotamien et levantin, l'intégrité de l'ossature après la mort est une condition *sine qua non* pour la survie du défunt ou en tout cas de sa mémoire. Brûler, détruire, réduire en morceaux les ossements était incontestablement perçu comme une sorte de punition extrême, une *damnatio memoriae*. Les sources néo-assyriennes font en effet référence aux différentes pratiques punitives en usage au VII^e siècle av. J.-C., à l'époque du roi Assurbanipal, s'agissant d'une part d'emporter les ossements des rois vaincus, d'autre part d'une étrange cérémonie de la destruction publique des os des princes ou des vassaux rebelles (Marti 2012, p. 73-75 ; Cassin 1982, p. 358-359). De la même manière, la Bible hébraïque relate le fait de brûler les os (*'sarefo 'etsmot*) du roi d'Edom par les Moabites (Amos 2, 1-2). Il est difficile de voir dans ce passage un événement historique précis, c'est pourquoi il est très probable que ce texte évoque plutôt, à travers l'image de la mort du roi, l'idée d'anéantissement d'un peuple. Dans cette optique, le Dieu d'Israël brise les os (*'etsmoteyhem yegarem*) des ennemis de son peuple, un geste qui signifie un anéantissement total (Nombres 24, 8). La non-sépulture, la perturbation des ossements dans la tombe sont des châtements suprêmes dans la perception

proche-orientale, c'est pourquoi, dans ce contexte, "*il n'est pas étonnant que la conservation des ossements ait pu représenter une préoccupation essentielle*" (Abrahami 2005, p. 89). Les textes bibliques expriment cette idée en se référant justement à l'image des ossements qui, comme pour les habitants de Jérusalem après la destruction de la ville par les Babyloniens, seront exposés "*au soleil, à la lune et à toute l'armée du ciel [...] On ne les réunira pas ; ils deviendront du fumier sur la terre*" (Jérémie 8, 1-2 ; Baruch 2, 24). De nouveau, la Bible reprend ici l'idée d'intégrité des ossements dans la sépulture maintes fois exprimée dans l'épigraphie et dans les traités assyriens (Bottéro 1982, p. 373-406 ; Cassin 1982, p. 355-372). C'est de là que vient certainement le sentiment d'angoisse d'être dévoré par un lion, animal qui broie les os (*yešaber qol 'etsmotay*), formulé dans le corpus biblique (Isaïe 38, 13 ; Psaume 22, 22 ; Daniel 6, 25), dans les textes de Qumrân (1QH 13, 6-7), mais aussi dans les sources mésopotamiennes (version sumérienne de l'*Épopée de Gilgamesh*, le poème babylonien *Ludlul Bēl nēmegī*). À travers les images d'ossements, sorte de quintessence humaine, le monde sémitique exprime de manière métaphorique et dans un langage spécifique pour lui la crainte universellement partagée dans tout le monde antique, celle d'être privé de la sépulture (Parrot 1939). L'absence des restes (détruits, perturbés, etc.) est un synonyme de malheur pour le défunt mais aussi pour la communauté ici-bas.

Comme dans tout le pourtour méditerranéen, les ossements, comme le cadavre lui-même, sont impurs (Livre de Nombres 19, 16 ; Matthieu 23, 29), c'est-à-dire que tout contact avec eux contient un risque de souillure. C'est probablement pour cette raison qu'on les utilisait afin de profaner un lieu qui prétendait être sacré en déversant sur un autel les ossements humains préalablement exhumés et brûlés (1 Rois 13, 2 ; 2 Rois 23, 16-18). Ce concept d'impureté des ossements n'empêchait pas les habitants de la Judée de les déplacer dans un dépôt secondaire après le décharnement des parties molles.

B. Le dépôt secondaire

Depuis l'âge du Bronze, le sud du Levant se caractérise par l'utilisation de deux types de sépulture : des sépultures simples, connues dans les régions côtières et les vallées du Nord, et des sépultures collectives dans des grottes naturelles ou aménagées, situées dans les régions

(5) Il pourrait se référer à la racine verbale sémitique *'tsm*, ougaritique *'azm*, qui signifie "être fort", "être solide" renvoyant de manière métaphorique à l'ossature humaine.

montagneuses (Nutkowicz 2006, p. 83-119 ; Johnston 2002, p. 51-68 ; Bloch-Smith 1992, p. 36-51). Ces sépultures collectives, qui deviennent typiques du Royaume de Juda, sont de taille et de forme très diverses. Les pièces destinées à l'usage funéraire accueillent les défunts déposés sur des bancs qui, après le décharnement, étaient déplacés dans un coin de la chambre ou dans un lieu spécialement préparé à cet effet dans le sol, une sorte de reposoir dans lequel étaient placés les ossements avec ou sans le mobilier. Ce reposoir "*présent dans de nombreuses chambres funéraires, aucune convention particulière concernant son emplacement, sa forme, sa dimension ne semble s'appliquer*" (Nutkowicz 2006, p. 110). L'interprétation d'une telle pratique reste difficile, aucune source textuelle ne l'explique de manière précise. Comment la concilier avec l'idée du caractère polluant des restes humains exprimée dans les textes ?

Ce genre de structure constitue-t-il obligatoirement la preuve d'un simple pragmatisme, d'une prosaïque volonté de faire de la place à travers la vidange des ossements, et ne serait rien d'autre qu'une déritualisation des pratiques mortuaires ⁽⁶⁾ ? Ou au contraire peut-on voir dans ces amas d'os des traces d'une certaine ritualité, du soin apporté aux ossements ? Il serait sûrement hasardeux d'interpréter ce geste funéraire comme une protection des restes des ancêtres due à la croyance en l'existence d'une force de vie dans les ossements (Meyers 1971, p. 12-13). Récolter les restes après le décharnement pourrait s'expliquer aisément par la pénurie de place (Johnston 2002, p. 60-61) ⁽⁷⁾ et par la volonté de garder les restes osseux dans le même espace funéraire, matérialisant peut-être ainsi la solidarité familiale ou clanique (Cooley 1983, p. 55).

C. L'apparition des ossuaires portatifs au I^{er} s. ap. J.-C.

Une nouvelle forme de dépôt secondaire apparaît aux alentours de notre ère, à l'époque d'Hérode le Grand (37-4 av. J.-C.), d'abord à Jérusalem, puis se répand au nord (Galilée) et au sud du pays (Jéricho) (Meyers 1971 ; Figueras 1983 ; Rahmani 1994 ; Regev 2001) ; elle perdure jusqu'au III^e-IV^e siècle. Cette fois-ci, il s'agit peut-être d'une pratique de nature plutôt élitiste qui consistait à récolter les ossements d'un, ou plus rarement, de plusieurs individus afin de les placer après leur décharnement dans des ossuaires en calcaire ou en terre

cuite, parfois en bois. Cette manière de traiter les restes n'est pas unique puisqu'à cette époque on connaît, dans la continuité avec la période royale, les sépultures collectives creusées dans la roche et les inhumations en pleine terre (Hachlili 2005). Plusieurs textes postérieurs à la pratique en question attestent l'usage des ossuaires (décharnement pendant un an, suivi de déplacement des ossements dans un ossuaire) sans pour autant apporter de véritables explications sur les raisons de son apparition : la Mishna, *Moed Qaton* 1, 5, le Talmud de Jérusalem, *Sanhedrin* 6, 12 et surtout le Talmud de Babylone, traité *Semaḥot* (Kuberski 2012, p. 97 et s.). À nouveau la question d'interprétation de cette collecte d'os se pose et plusieurs solutions ont été proposées :
- on aurait collecté les os afin de les garder dans leur intégralité ou de les transporter plus facilement de la Diaspora vers la Terre promise (Meyers, Strange 1984, p. 129 ; Barkai, Kloner 1986, p. 36-37) ;
- les os propres et récoltés ainsi représenteraient un état parfait après la décomposition associée au péché (Rahmani 1982, p. 110 ; Rahmani 1994 ; Kraemer 2000, p. 103-104) ;
- ou enfin, une telle collecte faciliterait cette résurrection intégrale car tous les os seraient rangés dans un contenant.

Toutes ces hypothèses sont de plus en plus critiquées. Le lien entre cette pratique et la croyance en la résurrection matérielle et individuelle manque de cohérence, du point de vue chronologique et théologique (Fine 2000 ; Regev 2001). Au final, il faut peut-être voir dans l'apparition de cet usage le résultat du développement de l'industrie de la pierre et par ce fait, l'acquisition d'un objet de luxe qu'est l'ossuaire (Fine 2000). Ainsi apparaîtrait une nouvelle manière de percevoir l'identité sociale (Regev 2001, p. 44-45) et de sauvegarder de cette façon-là la mémoire du défunt pour les classes aisées de la société jérusalémite. Cette mémoire du mort serait donc préservée à travers un objet de prestige qui était l'ossuaire (Teitelbaum 1997, p. 151).

D. L'intégralité des ossements comme une norme funéraire

Ces ossuaires disparaissent vers le III^e siècle et la pratique du dépôt secondaire semble s'éclipser avec le temps. Jusqu'au XI^e siècle en Occident, en dehors des catacombes juives, il n'y a pas de traces tangibles de

(6) A. Richier pose cette question à propos des ossuaires médiévaux (Richier 2016, p. 257).

(7) Cela ne signifie pas, comme le veut l'auteur, que ce geste soit totalement dépourvu de soin porté aux ossements des ancêtres.

cimetière juif en tant qu'espace communautaire (Goldberg 1989, p. 37-39). Dans l'Antiquité, le christianisme se distingue peu du judaïsme par le formulaire épigraphique funéraire⁽⁸⁾, par les manières d'enterrer mais aussi, bien que ce soit rare, par une certaine forme de culte des restes de grands personnages⁽⁹⁾. Ces deux traditions religieuses se séparent dans le domaine funéraire probablement pendant la période médiévale. C'est à partir de ce moment-là que la loi religieuse stipule, sans aucune ambiguïté, que les dépouilles mais aussi les ossements doivent rester dans leur intégralité et ne nécessitent en aucun cas d'être dérangés ou déplacés. Cette règle semble apparaître pour la première fois dans un paragraphe des lois d'*Arba'ah Tourim* du début du XIV^e siècle, reprise au XVI^e siècle dans le *Shoulkhan Aroukh*. Il n'est pas impossible que l'apparition d'une telle prescription se situe peut-être dans le contexte de la distinction de l'espace funéraire juif de celui des chrétiens. Bien que toute exhumation et transfert soient proscrits, cette loi religieuse précise qu'une exception est faite pour les restes destinés à reposer en Israël ou déplacés vers un caveau familial (*Araba'ah Tourim, Yoré Deah* § 363) (Geller 1996). Il n'est pas étonnant que suivant cette règle, les sépultures juives soient dans la plupart des cas simples et l'archéologie montre en effet la rareté des sépultures doubles. Souvent on constate au cours de la fouille que les tombes n'empiètent pas sur les tombes antérieures comme à Tolède (Taboada 2011, p. 292), à Prague (Wallisowa 2011, p. 276), à Lucena (Canal, Ortega 2011, p. 263), à Ennezat (Parent 2011, p. 240), à Châteauroux (Blanchard, Georges-Zimmermann 2015, p. 27), à Wyszogród (Fijałkowski 2003, p. 367), à York/Jewbury (Lilley *et al.* 1994, p. 151, 333-334)⁽¹⁰⁾. Un exemple célèbre de cette prescription provient du vieux cimetière de Prague où pour respecter cette loi, vu l'espace très réduit de la zone sépulcrale, il fallait rajouter des amas de terre pour former au final dix couches superposées. Actuellement, les sépultures doubles sont parfois autorisées dans des circonstances exceptionnelles comme le manque de place par exemple. La séparation entre les cercueils de deux pieds doit être toutefois respectée (Segal 2013, p. 21).

E. L'intégrité des ossements comme une condition pour la future résurrection ?

On peut se demander si cette idée de strict respect de l'intégralité des ossements ne va de pair avec celle de l'intégrité de la dépouille et du squelette en s'appuyant ici sur la croyance en la résurrection corporelle. Cette croyance naît au II^e siècle av. J.-C. et il n'est pas rare de voir dans le milieu juif que la résurrection aura lieu à partir des ossements ou d'un substrat terreux (hébr. *'apar* : poussière du sol, terre, tombe), comme cela est suggéré dans quelques textes apocalyptiques (2 Livre de Baruch 50), rabbiniques (Talmud de Babylone Sanhedrin 91a, *Pirqué de Rabbi Eliézer* 33) mais aussi, plusieurs siècles plus tard, dans certains passages coraniques⁽¹¹⁾. S'agit-il encore des métaphores par lesquelles on désigne l'homme dans son identité ou une véritable perception teintée d'un certain matérialisme ? En tout cas, au V^e siècle, apparaît dans les commentaires rabbiniques une étrange croyance en l'existence d'un os incassable, indestructible à partir duquel Dieu ressuscitera l'homme (Kuberski 2012, p. 111-118 ; Reichman, Rosner 1996). Cet os, appelé *luz* ou *šiderāh, naskoy*, situé selon les textes dans la colonne vertébrale, dans le coccyx, dans la boîte crânienne, dans le thorax, dans le métacarpe selon certains, est comparé au levain, capable de faire monter la pâte. L'islam reprendra cette légende dans certains hadiths, les kabbalistes et les médecins chrétiens de la Renaissance (Andreas Vesalius, Cornelius Agrippa) se passionneront pour ce phénomène extraordinaire.

II. Le christianisme

A. L'os, un objet chrétien ?

Dans la perspective eschatologique et anthropologique, il n'est pas sans intérêt de se demander dans quelle mesure l'os est un objet chrétien. Quelle est sa place dans la vision chrétienne de l'homme et sa destinée *post mortem* ainsi que son importance dans le rituel funéraire ?

Il semble que le christianisme a moins spéculé sur la nature des ossements que le judaïsme. Suite aux célèbres propos de saint Augustin et d'autres Pères de l'Église, ni la sépulture ni la préservation du corps et, ajoutons-le, des ossements ne sont primordiales pour le salut

(8) Si le terme "ossements" est encore présent dans l'épithaphe juive antique (Noy 1993), il apparaît de manière extrêmement sporadique dans les formulaires très stéréotypés des *matzevot ashkénazes*.

(9) J. L. Rubenstein critique le caractère prétendument unique du culte chrétien des saints soutenu par Peter Brown (Rubenstein 2016).

(10) Avec cependant huit perturbations, induites certainement par erreur et respectant ainsi les ossements des sépultures précédentes.

(11) À partir des ossements (pl. *'izām*) ou de la poussière (*tourā'b*) (Coran 13, 5 ; 27, 67) (Kuberski 2013, p. 197).

(Rebillard 2003, p. 101-105). De manière générale, les os n'étaient pas perçus comme un substrat essentiel pour reproduire le nouveau corps ressuscité. Les premières et rares sources chrétiennes des II^e-III^e siècles affirment à ce propos, à travers les voix de certains apologistes, que la crémation n'était rejetée par les chrétiens ni à cause de sa prétendue nocivité sur la résurrection (Minicius Felix, *Octavius*) ni à cause de la croyance attribuée à tort aux chrétiens selon laquelle elle serait en mesure de détruire l'âme, attachée aux ossements (Tertullien, *De Anima*) (Kuberski 2012, p. 131-140). Ce mode funéraire était tantôt perçu comme cruel vis-à-vis du corps (Tertullien, *De Resurrectione*), tantôt associé à l'idolâtrie (Tertullien, *De Corona*). Contrairement à ce que l'on prétend parfois (Rebay-Salisbury 2012, p. 17), l'adoption de l'inhumation comme la seule pratique en vigueur dans le christianisme ne peut pas uniquement s'expliquer par son apparente compatibilité avec la résurrection. En revanche, tout indique que dans les premiers siècles de son histoire, le christianisme fait une distinction entre les ossements ordinaires et les ossements extraordinaires en manifestant très tôt un culte de ces derniers qui possédaient un pouvoir incontestable, une *virtus*.

B. L'os vénéré

L'apparition de ce culte s'appuie sur deux références scripturaires. D'une part, la dimension thaumaturgique du toucher dans le Nouveau Testament (Wortley 2006, p. 161-174), d'autre part, l'idée vétérotestamentaire, aussi rare soit-elle, du pouvoir extraordinaire des ossements des prophètes (1R 13, 30-32 ; 2R 13, 21). Le plus ancien témoignage datant de la seconde moitié du II^e siècle, celui de saint Polycarpe, montre qu'après sa mort sur un bûcher, les fidèles ont ramassé les restes (gr. *Osta* = ossements) "*plus précieux que des pierres de grand prix et plus précieux que l'or, pour les déposer en un lieu convenable*" (XVIII, 2). Cet événement est considéré comme le point de départ du culte des reliques. Un peu plus tard, au III^e siècle, apparaît peut-être pour la première fois dans les *Actes de saint Thomas* (170) la véritable croyance en un pouvoir thaumaturgique des ossements des saints, bien que le texte n'ait probablement pas eu d'impact sur le culte postérieur. Ce culte des reliques était une pratique perçue comme insolite ou choquante dans le contexte religieux de l'époque, hostile à l'idée d'une quelconque vénération des ossements. Un

tel égard autorise-t-il, voire exige-t-il l'ouverture de la tombe, suivie de la division des corps des saints afin d'obtenir les précieuses reliques ?

C. L'os extraordinaire peut-il être manipulé et morcelé ?

Quand le monde chrétien a-t-il adopté et accepté cette procédure d'exhumation et de morcellement des dépouilles saintes ? Selon l'historiographie classique, le procédé de transfert et de morcellement des corps aurait commencé d'abord en Orient avec l'histoire de la translation des restes de Babylas, en 351, où, contrairement à l'Occident, en dehors de l'histoire exceptionnelle de la découverte des corps des saints Gervais et Protais par Ambroise de Milan en 386, aucun tabou n'existait concernant l'ouverture et la fragmentation des tombes. Deux écrits du VI^e siècle auraient témoigné de ces divergences entre l'Orient et l'Occident ⁽¹²⁾. Une telle différence entre le *mos occidentalis* et le *mos orientalis* semble n'être cependant qu'apparente. En réalité, les sources anciennes attestent le transfert des reliques dès le IV^e siècle, mais ne précisent aucunement s'il s'agit des morceaux des corps volontairement divisés ou des reliques dites de contact, comme les *brandea*, les tissus qui étaient au préalable en contact avec le corps/la tombe du saint ⁽¹³⁾. Il est vrai que l'idée de *ubi est aliquid ibi totum* ("là où existe quelque partie, il existe tout entier") apparaît dans les écrits de Victrice de Rouen (†415) (*De Laude sanctorum* X) et plus tard chez Théodoret de Cyr (†457) (*Thérapeutique des maladies helléniques* VIII). Mais cette idée ne renvoie pas à la pratique de morcellement volontaire mais à l'état dans lequel se trouvaient les corps des martyrs. À l'heure actuelle, tout indique que les exhumations volontaires suivies des fragmentations apparaissent comme des pratiques beaucoup plus tardives puisque aucun document antique ne l'atteste explicitement. Des parcelles corporelles souvent évoquées (têtes, bras, dents) suggèrent plutôt un échange des fragments "naturellement" décollés ou trouvés sous cette forme suite à la mort martyre.

Pendant longtemps, l'intangibilité des corps est respectée aussi bien en Orient qu'en Occident (Kaplan 1999, p. 21-25). On procède peut-être au partage des reliques sans toucher vraiment à leur intégrité : le partage des restes qui étaient déjà morcelés, le ramassage de la

(12) Il s'agit de la lettre envoyée en 519 de Constantinople au pape Hormisdas et celle du pape Grégoire le Grand, écrite en 594. Pour beaucoup d'auteurs, ce sont deux témoignages explicites de l'opposition de l'Occident face à la pratique de la division des reliques, bien ancrée en Orient, (Herrmann-Mascard 1975, p. 33 ; Canetti 2002, p. 28).

(13) Wiśniewski critique cette vision de choses : Wiśniewski 2011b, p. 222 ; Wiśniewski 2011a, p. 21-25.

poussière près des restes, le sang. Les nombreux récits hagiographiques attestent la victoire du saint contre le morcellement de son corps et pourrait-on dire contre le morcellement de ses ossements. L'idée du corps intact après la mort, voire incorruptible, apparaît au IV^e siècle comme un idéal eschatologique (Angenendt 1991, p. 320-348). C'est pourquoi certaines sources datant du IX^e-XI^e siècle, ainsi que les auteurs des exempla médiévaux, comme Césaire de Heisterbach ou Thomas de Cantimpré, narraient les histoires des saints virulemment opposés à toute division de leur corps (Angenendt 1994, p. 152-153 ; Bynum 1995, p. 206-208). Dans les autres récits, les saints accordent généreusement une partie de leur corps pour un futur culte.

On peut supposer que la pratique d'exhumation et de partage des ossements de saints s'installe progressivement, et non sans opposition, dans le monde chrétien, peut-être à partir du VII^e siècle (Herrmann-Mascard 1975, p. 33). Après les transferts forcés des restes suite aux invasions normandes, puis magyars ⁽¹⁴⁾ entre le IX^e et le X^e siècle, il se peut qu'elle se soit banalisée, mais il est difficile de dire quelle a été sa véritable ampleur et si elle a été à l'origine de nombreuses réouvertures de tombes connues dès le haut Moyen Âge dans toute l'Europe ⁽¹⁵⁾.

D. L'os ordinaire : les réaménagements des ossements dans le contexte médiéval

Dès le début du Moyen Âge, les structures à inhumation connaissent des pratiques de divers réaménagements d'ossements par rapport à leur lieu de dépôt initial (Gleize 2007 ; Delattre 2014). Ils se traduisent par les procédés de "réduction", de "vidange" à l'intérieur de la structure funéraire ou par la récupération partielle ou complète des restes osseux. Ces réaménagements sont connus dans toute l'Europe médiévale, aussi bien à partir du VI^e siècle en Occident que dans l'Europe centrale et orientale (Gardeła *et al.* 2015), où elles sont présentes dès l'adoption de l'inhumation entre le IX^e et le XI^e siècle. L'étude du traitement *post mortem* des os au cours de la première période médiévale est en pleine ébullition et les travaux récents démontrent une multiplicité d'approches méthodologiques et une quantité d'interprétations possibles dans les cas de réouverture des tombes (*Ibid.*). Ainsi,

parmi ces interprétations, on suggère la possibilité de réutiliser des os à des fins de transfert vers un nouveau lieu de sépulture, pour un culte des ancêtres (van Haperen 2010, p. 1-36), l'acquisition des reliques/amulettes, l'exercice d'éventuelles pratiques à connotation "magique", pour annihiler la mémoire du défunt, pratiquer une vengeance ou encore afin de se protéger contre un "mauvais mort".

L'apparition de réouvertures des sépultures ne doit pas être instinctivement mise en corrélation avec un présupposé développement de la quête des reliques des saints. Un tel procédé en tant que pratique réelle d'ouverture et de morcellement des ossements n'est pas aisément attesté, en tout cas dans les sources médiévales les plus anciennes. Les réaménagements des ossements trouvent donc difficilement leur justification dans la volonté de récupérer d'éventuelles reliques puisque dans la partie orientale de l'Europe, ce culte s'affirme bien après les premières inhumations.

On sait qu'au cours du Moyen Âge, les autorités ecclésiastiques s'intéressent peu à la gestion matérielle de la sépulture. En ce qui concerne la manipulation, la réduction et le transfert des ossements, ces autorités, dans de rares textes, précisent néanmoins, comme au II^e concile de Mâcon en 585 et pendant le synode d'Auxerre en 561-605 (Basdevant, Gaudemet 1989, p. 477 et 493), qu'il est prescrit d'ouvrir un tombeau pour y déposer un corps au-dessus d'un autre qui n'est pas encore décomposé (Gleize, Castex 2012, p. 117 ; Lauwers 2005, p. 129 ; Effros 2002, p. 68-69). Nous nous situons dans le prolongement des prescriptions antiques contre l'ouverture des tombes ⁽¹⁶⁾. Il faut toutefois, comme le suggère Bonnie Effros, souligner qu'au haut Moyen Âge "*déposer un corps au-dessus de l'autre dans la tombe constituait une moindre violation que le fait de débarrasser la tombe des restes*" (Effros 2002, p. 69). Des textes plus tardifs et d'une autre nature stipuleront (Jonas d'Orléans et Hincmar de Reims au IX^e siècle) que la sauvegarde de l'intégrité des ossements en place est un signe de respect pour tout corps chrétien qui attend la résurrection (Treffort 1996, p. 121 ; Effros 2002, p. 66 ; Noterman 2015, p. 151-152). Cette intégrité est importante non pas en tant que construction matérielle, mais comme sépulture ecclésiastique (Treffort 1996). "*Les fidèles attachaient de l'importance non à la sépulture indivi-*

(14) Venus de l'Asie centrale, les tribus magyars (futurs Hongrois) ravagent l'Europe entre les IX^e-X^e siècles avant de s'installer définitivement en Pannonie.

(15) L'hypothèse proposée par Y. Gleize 2007, p. 200.

(16) Le *Code de Théodose* stipule : "*Que personne ne transfère de cadavre d'un endroit à un autre. Que personne ne divise (celui d') un martyr, ou n'en fasse commerce*" (trad. V. Saxer) (IX 17, 4) (Pharr *et al.* 2001, p. 240).

duelle, mais à l'espace du cimetière dans son ensemble" (Lauwers 2005, p. 127). Il est donc judicieux de souligner la différence dans le traitement entre le cadavre et les ossements tout au long du Moyen Âge (Gleize 2007, p. 200 ; Gleize, Castex 2012, p. 120). Dans ce contexte, le cadavre devait plutôt être gardé dans son intégrité et les cas de son morcellement étaient exceptionnels et sujet de nombreux débats (voir les travaux de E. Brown, C. Bynum, A. Bande, A. Paravicini-Bagliani). Quant aux os, ils pouvaient être maniés, rangés, triés pour des raisons pragmatiques (par manque de place), extraits et morcelés pour être placés dans des ossuaires.

Les origines de ces ossuaires médiévaux ne sont pas claires. Si les uns situent leur apparition en Allemagne dans les années 1160 (Zoepfl 1938, p. 204-214 ; Bynum 1995, p. 203), les autres trouvent dans les textes du IX^e siècle les premières traces de son existence (Binding 1991, p. 1 001). En tout cas, l'ossuaire comme structure architecturale semble se développer à l'est du Rhin comme en témoignent les synodes de Münster (1279) et de Cologne (1280) stipulant : "*volumus, ut in speciali loco ossa mortuorum fideliter reponantur*" (Labbe et al. 1731, p. 691). Quelles étaient les raisons de son apparition ? L'ossuaire constitue-t-il un reflet à la fois d'une certaine piété envers les ossements mais aussi une manière de les ranger dans une structure adaptée à cette fin ? Il est en revanche difficile d'y voir un moyen de protection contre le pouvoir des démons, en référence aux propos de Jean Beleth, liturgiste du XII^e siècle (*Summa de ecclesiasticis officiis*, 159) (Bynum 1995, p. 204). Disons que loin d'une vision macabre proposée naguère par Philippe Ariès, "*l'ossuaire manifeste surtout de manière ostensible l'intérêt des vivants pour leurs morts, [...] et l'intérêt des morts pour être ainsi stockés*" (Alexandre-Bidon 1998, p. 162). L'ossuaire fait partie intégrante du paysage du cimetière chrétien occidental à la fin du Moyen Âge où on garde les os les plus volumineux et les plus symboliques comme les crânes et les os longs (Alexandre-Bidon, Treffort 1993b, p. 256-259). Il semble que le caractère certainement utilitaire de cette structure a rapidement trouvé sa justification théologique, en voyant dans cette manière d'extraire et d'exposer les ossements, une

réflexion et une invitation à la prière pour les défunts, une manifestation palpable du dogme de la communion des saints.

E. Détruire ou exhumer l'os infâme

Le monde antique connaît une panoplie de pratiques visant à punir le défunt au-delà de la mort. Entre les profanations, les exhumations, les destructions de cadavres ou d'ossements, ces pratiques avaient pour objectif d'exclure et/ou de punir le défunt dans une visée sociale, politique ou eschatologique (Charlier 2009, p. 332-334, 356-375). Le christianisme a dû attendre plusieurs siècles afin d'appliquer ce genre de méthodes punitives aux restes des "mauvais morts".

L'exhumation des restes osseux dans le but de les détruire commence progressivement à être encadrée par des procédures juridiques. Si dès le début du X^e siècle, l'Église met en place la sépulture infamante, une "*sépulture à la manière de l'âne*" (Treffort 1996, p. 161), reprise dans les procédures en Allemagne au XVI^e-XVII^e siècle, c'est à partir du XIII^e siècle que les autorités ecclésiastiques prennent des décisions concernant la réconciliation du cimetière en exhumant les restes de ces défunts⁽¹⁷⁾. Il pouvait s'agir aussi bien des ossements que des corps non encore entièrement décomposés et ces textes semblent nous renvoyer aussi bien à une pratique réelle qu'à l'idée de la nocivité des restes infâmes placés dans un espace chrétien. Nous sommes confrontés ainsi à la question théologique et juridique de la pollution de l'espace sacré par la présence des morts mauvais, sous forme de cadavres ou d'ossements (Vivas 2010, p. 197).

Les traces d'intervention d'origine anthropique sur les corps ou sur les ossements sont depuis plusieurs décennies considérées, notamment dans l'archéologie slave, comme la preuve de l'existence des croyances dites de *Defuncti Vivi* (Morts vivants)⁽¹⁸⁾. Selon ces perceptions, il fallait anéantir le mauvais mort en annihilant ses restes. Si ces croyances sont attestées par des sources écrites médiévales islandaises et anglaises,

(17) Mathieu Vivas y mentionne les sources normatives et liturgiques suivantes : Décrétales du pape Grégoire IX, Guillaume de Mende dans le *Speculum Judicale* et certains statuts synodaux du XIII^e siècle, le *Manuel d'Inquisiteur* de Bernardo Gui 1324, les actes du concile de Constance par rapport à la dépouille de John Wyclif (Vivas 2010, p. 198 ; 2012, p. 360-367). Cette idée est évoquée également dans les récits hagiographiques, comme le *Livre des Abeilles* de Thomas de Cantimpré ou encore les *Dialogues* de Grégoire le Grand (Vivas 2012, p. 360-367).

(18) En se fondant sur l'existence des éléments jugés atypiques dans les sépultures médiévales (le traitement *ante/post mortem* des restes comme le démembrement, la décapitation, la position inhabituelle du sujet, la construction de la tombe, le recouvrement par des pierres, ...), l'archéologie polonaise et tchèque ont forgé le terme de "tombe de vampires" pour qualifier ces phénomènes, en décelant derrière ces gestes les "pratiques anti-vampiriques". Parmi de très nombreuses publications, voir par exemple : Krumhantlovà 1961, p. 544-549 ; Żydok 2004, p. 38-66. Des études critiques sont rares, voir récemment : Gardela 2015, p. 107-126.

ainsi que des écrits modernes provenant du monde slave, leur bien-fondé archéologique pose de nombreuses questions de surinterprétation, de concordisme et de généralisation dans l'analyse des sépultures.

En guise de conclusion...

Faisant partie du corps humain, l'os est un acteur à part entière du rituel funéraire. À la fois fragmentable et partageable mais aussi durable, voire pérenne, l'os a créé autour de lui tout un imaginaire symbolique. Il pouvait être sacralisé et donc mis à part pour être vénéré et entouré d'une véritable piété (os des saints dans le christianisme), mais également honoré comme création divine, l'os ou plutôt les ossements devenaient ainsi indivisibles pour être gardés intégralement dans la tombe sans possibilité de les exhumer ou de les déplacer (judaïsme à partir de l'époque médiévale ?). Leur intégrité en revanche n'était pas perçue comme une condition *sine qua non* pour la future résurrection (christianisme) bien que certains écrits suggèrent tout de même que leur destruction aurait un impact sur la vie future (certains textes juifs ?).

Honorés ou sacralisés, l'histoire montre cependant combien de fois, dans un souci pragmatique, les os pouvaient être exhumés, divisés, rangés parfois (sépultures judéennes, les réductions pendant la période médiévale) pour des raisons qui nous échappent. Ils devenaient parfois un support de piété et, de ce fait, exposés afin de symboliser le caractère communautaire de l'ossuaire médiéval et éveiller une prière pour les morts (christianisme). En tant que porteur de l'identité de l'homme, l'os pouvait être condamné au châtement et à la destruction puisqu'il appartenait à un être considéré comme infâme (christianisme). Extraits de la tombe, brûlés parfois, les ossements disparus signaient une fois pour toutes la réconciliation du cimetière, libéré ainsi des restes abjects. Mais entre la sacralité, le pragmatisme et le châtement, les frontières de l'interprétation demeurent poreuses.

Bibliographie

Sources citées

Basdevant, Gaudemet 1989 : Basdevant B., Gaudemet J. – *Les canons des Conciles mérovingiens (VI^e-VII^e siècles)*. Éd. du Cerf (Coll. Sources chrétiennes 354), Paris 1989, vol. 2, 345 p.

Labbe *et al.* 1731 : Labbe P., Cossart G., Hardouin J. – *Sacrosancta concilia, ad regiam editionem exacta, quae olim quarta parte prodiit*. S. Coleti, Venise 1731, t. XIV.

Pharr *et al.* 2001 : Pharr C., Sherrer Davidson T., Brown Pharr M. – *The Theodosian Code and Novels, and the Sirmondian Constitutions*. The Lawbook Exchange, Union, New Jersey 2001, 643 p.

Traduction œcuménique de la Bible. Éd. du Cerf, Paris 2010, 2 079 p.

Travaux

Abrahami 2005 : Abrahami P. – Pratiques et rites funéraires en Mésopotamie d'après les sources textuelles, *Ktema* 30, p. 87-98.

Abusch 1998 : Abusch T. – Ghost and god: some observations on a babylonian understanding of human nature. In : Baumgarten *et al.* 1998, p. 363-383.

Alexandre-Bidon 1998 : Alexandre-Bidon D. – *La Mort au Moyen Âge : XIII^e-XVI^e siècle*. Hachette éditions, Paris 1998, 333 p.

Alexandre-Bidon, Treffort 1993a : Alexandre-Bidon D., Treffort C. (dir.) – *À Réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*. Presses Universitaires de Lyon, Lyon 1993, 334 p.

Alexandre-Bidon, Treffort 1993b : Alexandre-Bidon D., Treffort C. – Un quartier pour les morts : images du cimetière médiéval. In : Alexandre-Bidon, Treffort 1993a, p. 253-273.

Angenendt 1991 : Angenendt A. – Corpus incorruptum. Eine Leitidee der mittelalterlichen Reliquienverehrung, *Saeculum* 42, 1991, p. 320-348.

Angenendt 1994 : Angenendt A. – *Heiligen und Reliquien: Die Geschichte ihres Kultes vom Frühen Christentum bis zur Gegenwart*. Beck, Munich 1994, 470 p.

Baray 2004 : Baray L. (dir.) – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (7-9 juin 2001), Bibracte-Centre archéologique européen (Bibracte 9), Glux-en-Glenne 2004, 316 p.

Barkai, Kloner 1986 : Barkai G., Kloner A. – Jerusalem tombs from the days of the First Temple, *Biblical Archaeology Review* 12, 1986, p. 25-42.

Baumgarten *et al.* 1998 : Baumgarten A.I., Assmann J., Stroumsa G.G. (dir.) – *Self, soul and body in religious experience*. Brill, Leiden 1998, 444 p.

Binding 1991 : Binding G. – Karner. In : *Lexikon des Mittelalters* 5, 1991, p. 1 001.

Blanchard, Georges-Zimmermann 2015 : Blanchard P., Georges-Zimmermann P. – Diagnostiquer un cimetière

- juif médiéval : l'expérience de Châteauroux (Indre, France). In : Courtaud *et al.* 2015, p. 25-40.
- Bloch-Smith 1992 : Bloch-Smith E. – *Judahite burial practices and beliefs about the death*. *Journal for the Study of the Old Testament*. Sheffield Academic Press (Suppl. Series 123, Monograph Series 7), Sheffield 1992, 314 p.
- Bottéro 1982 : Bottéro J. – Les inscriptions cunéiformes mésopotamiennes. In : Gnoli, Vernant 1982, p. 373-406.
- Boulestin, Duday 2005 : Boulestin B., Duday H. – Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire. In : Mordant, Depierre 2005, p. 17-30.
- Boyer-Gardner, Vivas 2014 : Boyer-Gardner D., Vivas M. (dir.) – *Déplacer les morts. Voyages, funérailles, manipulations, exhumations et réinhumations de corps au Moyen Âge*. Ausonius éditions (Coll. Thanat'Os 2), Bordeaux 2014, 147 p.
- Bozóky, Helvetius 1999 : Bozóky É., Helvetius A.M. – *Les Reliques. Objets, cultes, symboles*. Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer, 4-6 septembre 1997), Brepols, Bruxelles 1999, 336 p.
- Bynum 1995 : Bynum C.W. – *The Resurrection of the Body in Western Christianity: 200-1336*. Columbia University Press, New York 1995, 368 p.
- Canal, Ortega 2011 : Canal J.A.R., Ortega D.B. – La nécropole médiévale de Lucena : contributions à l'archéologie juive en Séfarad. In : Salmona, Sigal 2011, p. 261-272.
- Canetti 2002 : Canetti L. – *Frammenti di eternità. Corpi e reliquie tra Antichità e Medioevo*. Viella, Rome 2002, 213 p.
- Cartron *et al.* 2010 : Cartron I., Castex D., Georges P., Vivas M., Charageat M. – *De corps en corps. Traitement et devenir du cadavre*. Actes des séminaires de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (mars-juin 2008), Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac 2010, 265 p.
- Cassin 1982 : Cassin E. – La mort : valeur et représentation en Mésopotamie ancienne. In : Gnoli, Vernant 1982, p. 355-372.
- Chambon 2016 : Chambon P. – Pratiques, normes, rites et systèmes : ordonner les témoins funéraires en Préhistoire. In : Lauwers, Zemour 2016, p. 345-362.
- Charlier 2009 : Charlier P. – *Male mort. Morts violentes dans l'Antiquité*. Éd. Fayard, Paris 2009, 431 p.
- Clines, Elwolde 1993 : Clines D.J.A., Elwolde J. (dir.) – *The dictionary of classical hebrew*. Sheffield Academic Press, Sheffield 1993, 3 vol.
- Cooley 1983 : Cooley R.E. – Gathered to his people: a study of a dothan family tomb. In : Inch, Youngblood 1983, p. 47-58.
- Courtaud *et al.* 2015 : Courtaud P., Kacki S., Romon T. (dir.) – *Cimetières et identités*. Ausonius éditions (Coll. Thanat'Os 3), Bordeaux 2015, 146 p.
- Delattre 2014 : Delattre V. – Du cadavre à l'os sec : exhumers, trier, puis ranger au Moyen Âge en Île-de-France. In : Boyer-Gardner, Vivas 2014, p. 109-120.
- Durand *et al.* 2012 : Durand J.-M., Römer T., Hutzli J. (dir.) – *Les vivants et leurs morts*. Actes du colloque organisé par le Collège de France (Paris, 14-15 avril 2010), Academic Press, Fribourg 2012, 287 p.
- Dzieduszycki, Wrzesiński 2003 : Dzieduszycki W., Wrzesiński J. (dir.) – *Kobieta, Śmierć, Mężczyzna. Funeralia Lednickie, Spotkanie 5*. Stowarzyszenie Naukowe Archeologów Polskich, Oddział w Poznaniu, Poznań 2003, 383 p.
- Dzieduszycki, Wrzesiński 2017 : Dzieduszycki W., Wrzesiński J. (dir.) – *Chrzest, przemiany religijne, kulturowe i sepulkralne. Funeralia Lednickie, Spotkanie 19*. Stowarzyszenie Naukowe Archeologów Polskich, Oddział w Poznaniu, Poznań 2017, 232 p.
- Effros 2002 : Effros B. – *Caring for body and soul. Burial and the afterlife in the Merovingian world*. University Park, Philadelphia 2002, 255 p.
- Figueras 1983 : Figueras P. – *Decorated Jewish ossuaries*. Brill, Leiden 1983, 122 p.
- Fijałkowski 2003 : Fijałkowski P. – Obrzędy pogrzebowe Żydów polskich w XVI-XIX wieku w świetle badań archeologicznych (= Les pratiques funéraires des Juifs polonais à la lumière des fouilles archéologiques). In : Dzieduszycki, Wrzesiński 2003, p. 361-372.
- Fine 2000 : Fine S. – A note of ossuary burial and the resurrection of the dead in first-century Jerusalem, *Journal of Jewish Studies* 51 (1), 2000, p. 69-76.
- Gardela 2015 : Gardela L. – Vampire burials in medieval Poland. An overview of past controversies and recent reevaluations, *Lund Archaeological Review* 21, 2015, p. 107-126.
- Gardela, Kajkowski 2015 : Gardela L., Kajkowski K. (dir.) – *Limbs, bones, and reopened graves in past societies*. Muzeum Zachodniokaszubskie, Bytów 2015, 478 p.

- Gardela *et al.* 2015 : Gardela L., Kajkowski K., Szczepaniak P. – Reopened graves in early Poland. A preliminary study. *In* : Gardela, Kajkowski 2015, p. 215-265.
- Geller 1996 : Geller M. S. – Exhuming the dead, *Responsa of The CTLS*, 1991-2000, p. 413-417.
- Gleize 2007 : Gleize Y. – Réutilisations de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein de nécropoles du haut Moyen Âge, *Aquitania* 23, 2007, p. 185-205.
- Gleize, Castex 2012 : Gleize Y., Castex D. – Gestion des morts et traitement du cadavre durant le haut Moyen Âge : regards croisés sur une diversité des pratiques. *In* : Guy *et al.* 2012, p. 115-123.
- Gnoli, Vernant 1982 : Gnoli G., Vernant J.-P. (dir.) – *La Mort, les morts dans les sociétés anciennes*. Cambridge University Press / Éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris 1982, 506 p.
- Goldberg 1989 : Goldberg S.A. – *Les Deux Rives du Yabbok. La maladie et la mort dans le judaïsme ashkénaze*. Éd. du Cerf, Paris 1989, 308 p.
- Guy *et al.* 2012 : Guy H., Jeanjean A., Richier A., Schmitt A., Sénépart I., Weydert N. (dir.) – *Rencontre autour du cadavre*. Actes de la 3^e Rencontre du Gaaf, Marseille (15-17 décembre 2010), Gaaf (Publication du Gaaf 2), Saint-Germain-en-Laye 2012, 248 p.
- Hachlili 2005 : Hachlili R. – *Jewish funerary customs, practices and rites in the Second Temple period*. Brill (Journal for the Study of Judaism, Suppl. 94), Leiden 2005, 545 p.
- Herrmann-Mascard 1975 : Herrmann-Mascard N. – *Les reliques des saints. Formation coutumière d'un droit*. Klincksieck, Paris 1975, 446 p.
- Husser 2017 : Husser J.M. – *Introduction à l'histoire des religions*. Éd. Ellipses, Paris 2017, 383 p.
- Inch, Youngblood 1983 : Inch M., Youngblood R. (dir.) – *The Living and active word of God*. Winona Lake, Eisenbrauns 1983, 355 p.
- Johnston 2002 : Johnston P.S. – *Shades of Sheol. Death and afterlife in the old testament*. Inter-Varsity Press, Nottingham 2002, 288 p.
- Jones 2005 : Jones L. (dir.) – *Encyclopedia of Religion*. Macmillan Reference, Detroit 2005, 15 vol.
- Kaplan 1999 : Kaplan M. – De la dépouille à la relique : formation du culte des saints à Byzance du V^e au XII^e siècle. *In* : Bozóky, Helvetius 1999, p. 19-38.
- Kobyliński 2004 : Kobyliński Z. – *Hereditatem Cognoscere. Studia i szkice dedykowane Profesor Marii Miśkiewicz*. Państwowe Muzeum Archeologiczne, Varsovie 2004, 382 p.
- Kraemer 2000 : Kraemer D. – *The meanings of death in Rabbinic Judaism*. Routledge, Londres, New York 2000, 170 p.
- Krumhantzlovà 1961 : Krumhantzlovà Z. – Kotázce vampirismu na moravských pohřebistich (résumé : Zur Frage des Vampirismus auf den Slawischen Gräberfeldern), *Památky archeologické* 52, 1961, p. 544-549.
- Kuberski 2012 : Kuberski P. – *La crémation et le christianisme*. Éd. du Cerf, Paris 2012, 498 p.
- Kuberski 2013 : Kuberski P. – La résurrection dans l'islam, *Revue des sciences religieuses* 87 (2), 2013, p. 179-200.
- Kuberski 2017 : Kuberski P. – Wierzenia religijne i obrzędy pogrzebowe [Les conceptions religieuses et les pratiques funéraires]. *In* : Dzieduszycki, Wrzesiński 2017, p. 11-27.
- Lauwers 2005 : Lauwers M. – *La naissance du cimetière. Lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*. Éd. Aubier, Paris 2005, 393 p.
- Lauwers, Zemour 2016 : Lauwers M., Zemour A. (dir.) – *Qu'est-ce qu'une sépulture ? Humanités et systèmes funéraires de la Préhistoire à nos jours*. Actes des XXXVI^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (13-15 octobre 2015), Éd. APDCA, Antibes 2016, 494 p.
- Lexikon des Mittelalters* 5, Artemis Verlag, Munich 1991, 2 219 p.
- Lilley *et al.* 1994 : Lilley J.M., Stroud G., Brothwell D., Williamson M.H. – *The Jewish burial ground at Jewbury*. York Archaeological Trust, 1994, 294 p.
- Marti 2012 : Marti L. – La punition par-delà la mort : l'exemple assyrien. *In* : Durand *et al.* 2012, p. 67-78.
- Meyers 1971 : Meyers E.M. – *Jewish ossuaries: reburial and rebirth. Secondary burials in their ancient Near Eastern setting*. Biblical Institute Press Rome (Coll. Biblica et orientalia 24), Rome 1971, 119 p.
- Meyers, Strange 1984 : Meyers E.M., Strange J.E. – *Les rabbins et les premiers chrétiens : archéologie et histoire*. Éd. du Cerf, Paris 1984, 237 p.
- Mordant, Depierre 2005 : Mordant C., Depierre G. (dir.) – *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (10-12 juin 1998), Éd. du CTHS, Paris 2005, 525 p.
- Noterman 2015 : Noterman A. A. – Early medieval grave robbery. The french case. *In* : Gardela, Kajkowski 2015, p. 149-174.

- Noy 1993 : Noy D. – *Jewish inscriptions of Western Europe*. Cambridge University Press, Cambridge 1993, 385 p.
- Nutkiewicz 2006 : Nutkiewicz H. – *L'homme face à la mort au royaume de Juda. Rites, pratiques et représentations*. Éd. du Cerf, Paris 2006, 387 p.
- Parent 2011 : Parent D. – Le “Champ des juifs” à Ennezat. In : Salmona, Sigal 2011, p. 235-245.
- Parrot 1939 : Parrot A. – *Malédictions et violations de tombes*. Paul Geuthner, Paris 1939, 201 p.
- Puett 2005 : Puett M.J. – Bones. In : Jones 2005, vol. 5, p. 1 013-1 016.
- Rahmani 1982 : Rahmani L.Y. – Ancient Jerusalem's funerary customs and tombs, *Biblical Archeologist* 45, p. 109-119.
- Rahmani 1994 : Rahmani L.Y. – *A Catalogue of Jewish ossuaries in the collection of the State of Israel*. Israel Antiquity Authorities, Jérusalem 1994, 307 p.
- Rebay-Salisbury 2012 : Rebay-Salisbury C. – Inhumation and cremation: how burial practices are linked to beliefs. In : Sørensen, Rebay-Salisbury 2012, p. 15-26.
- Rebillard 2003 : Rebillard É. – *Religion et sépulture. L'Église, les vivants et les morts dans l'Antiquité tardive*. Éd. École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris 2003, 243 p.
- Regev 2001 : Regev E. – The Individual Meaning of Jewish Ossuaries: a Socio-Anthropological Perspective on Burial Practice, *Palestine Exploration Quarterly* 133, 2001, p. 39-49.
- Reichman, Rosner 1996 : Reichman E., Rosner F. – The Bone called Luz, *Journal of the History of Medicine* 51, 1996, p. 52-65.
- Richier 2016 : Richier A. – Au-delà de la sépulture : les ossuaires dans les cimetières modernes et contemporains (XVI^e-XIX^e siècle). In : Lauwers, Zémour 2016, p. 261-278.
- Römer 2012 : Römer T. – Les vivants et les ossements dans la Bible hébraïque. In : Durand *et al.* 2012, p. 175-186.
- Rubenstein 2016 : Rubenstein J.L. – A rabbinic translation of relics. In : Stratton, Lieber 2016, p. 314-334.
- Salmona, Sigal 2011 : Salmona P., Sigal L. (dir.) – *L'archéologie du judaïsme en France et en Europe*. Éd. Découverte, Paris 2011, 357 p.
- Segal 2013 : Segal J.L. – *A field guide to visiting a Jewish cemetery. A spiritual journey to the past, present and future*. Jewish Cemetery Publishing, Bennington 2013, 220 p.
- Sørensen, Rebay-Salisbury 2012 : Sørensen M.L.S., Rebay-Salisbury K. (dir.) – *Embodied knowledge: historical perspectives on technology and belief*. Oxbow Books, Oxford 2012, 176 p.
- Stratton, Lieber 2016 : Stratton K.B., Lieber A. (dir.) – *Crossing boundaries in Early Judaism and Christianity: ambiguities, complexities, and half-forgotten adversaries: essays in honor of Alan F. Segal*. Brill (Journal for the Study of Judaism, Suppl. 177), Leiden 2016, 411 p.
- Taboada 2011 : Taboada A.R. – La nécropole juive de Tolède : type, construction et distribution des tombes. In : Salmona, Sigal 2011, p. 287-300.
- Teitelbaum 1997 : Teitelbaum D. – *The Relationship between ossuary and the belief in the resurrection during the Late Second Temple Period Judaism*. Master's Dissertation, Carleton University, Canada 1997, 199 p.
- Treffort 1996 : Treffort C. – *L'Église carolingienne et la mort. Christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*. Presses universitaires de Lyon, Lyon 1996, 216 p.
- Treffort 2004 : Treffort C. – L'interprétation historique des sépultures atypiques. Le cas du haut Moyen Âge. In : Baray 2004, p. 131-140.
- Ucko 1969 : Ucko P.J. – Ethnography and archaeological interpretation of funerary remains, *World Archaeology* 1/2, 1969, p. 262-280.
- Van Haperen 2010 : van Haperen M. C. – Rest in pieces: an interpretative model of early medieval ‘grave robbery’, *Medieval and Modern Matters* 1, 2010, p. 1-36.
- Vivas 2010 : Vivas M. – Christiana sepultura priventur. Privation de sépulture, distinction spatiale et inhumations atypiques à la lumière des pratiques funéraires (X^e-XIV^e siècles). In : Carton *et al.* 2010, p. 193-214.
- Vivas 2012 : Vivas M. – *La privation de sépulture au Moyen Âge : l'exemple de la Province ecclésiastique de Bordeaux (X^e-début du XIV^e siècle)*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2012, 803 p.
- Wallisowa 2011 : Wallisowa M.S. – Le cimetière juif médiéval du quartier de Nové Město à Prague. In : Salmona, Sigal 2011, p. 273-285.
- Wiśniewski 2011a : Wiśniewski R. – *Początki kultu relikwii na Zachodzie [Les débuts du culte des reliques en Occident]*. Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, Varsovie 2011, 156 p.
- Wiśniewski 2011b : Wiśniewski R. – Recherches sur l'essor du culte des reliques en Orient et en Occident,

Annuaire de l'École pratique des hautes études, Section des sciences religieuses 118, p. 221-223.

Wortley 2006 : Wortley J. – The origins of the Christian veneration of body-parts, *Revue de l'Histoire des Religions* 223 (1), p. 161-174.

Zoepfl 1938 : Zoepfl F. – Beinhaus, *Reallexikon zur Deutschen Kunstgeschichte* 2, p. 204-214.

Żydok 2004 : Żydok P. – Wczesnośredniowieczne pochówki antywampiryczne [Les sépultures anti-vampiriques du haut Moyen Âge]. In : Kobyliński 2004, p. 38-66.

L'in-quiétude des morts : typologie des pratiques et enjeux sociaux-culturels des manipulations “post-rituelles” des vestiges funéraires

Aurélien BAROILLER

Cet article revendique l'héritage d'André Leroi-Gourhan (Leroi-Gourhan 1973) et d'avocats plus récents du rapprochement entre ethnologie et archéologie tels que James Binford (Binford 1971), Alain Testart (Testart 1992 ; 2006b) et Alain Gailly (Gailly 2011), auteurs parmi d'autres ayant appelé de leurs vœux le rapprochement de l'anthropologie et de l'archéologie. J'y proposerai un outil méthodologique pluridisciplinaire : la typologie des pratiques. J'illustrerai sa valeur heuristique pour chacune des deux disciplines à l'appui de son application partielle sous la forme de l'esquisse à partir du cas des pratiques “post-rituelles”, c'est-à-dire qui affectent le produit final des rites funéraires : l'agencement sépulcral (vestiges corporels, structure et dépôts). Je parle d'esquisse parce que la documentation ethnographique à partir de laquelle j'élaborerai cette typologie est loin d'avoir l'exhaustivité qu'un tel exercice requiert ⁽¹⁾.

La méthode de la typologie des pratiques est une tentative de résoudre, pour partie, l'arbitraire que l'on reproche justement à la méthode de la “comparaison ethnographique”, mais aussi de réunir l'archéologie et l'anthropologie par un projet de connaissance commun portant sur les “principes de composition” (*cf. infra*) des sociétés. J'ouvrirai cet article par une rapide présentation dudit projet pluridisciplinaire au service duquel la typologie des pratiques peut devenir un outil. Je présenterai ensuite ma réinterprétation de la notion “d'écologie des

pratiques” proposée par Isabelle Stengers (Stengers 2006), pour justifier les critères de classification retenus pour la typologie. Je me consacrerai enfin à l'élaboration de la typologie des pratiques “post-rituelles”. Au moment de conclure, je réunirai les classes dégagées ainsi que certaines propositions d'interprétations susceptibles de servir d'appui à l'analyse des vestiges archéologiques en un tableau synthétique.

Deux points doivent être d'emblée précisés. Tout d'abord, je ne reviendrai pas sur l'“ethno-archéologie”. J'adhère au programme d'A. Gailly la concernant (Gailly 2011) et je ne pourrai pas ici analyser en détail la manière dont cette discipline pourrait s'insérer dans le programme que je proposerai. J'effectuerai uniquement d'occasionnelles suggestions. De plus, je n'intégrerai pas les problèmes interprétatifs posés par la taphonomie. Il est évident que certaines des pratiques que j'évoquerai risquent de ne laisser aucune trace, contrairement à d'autres, ce qui pose des questions véritablement cruciales quant à l'usage archéologique d'une telle typologie. Ce parti pris se justifie d'abord en termes de compétences ; les archéologues, géomorphologues et d'autres étant les plus à même de traiter utilement ces questions. Mais cela se justifie aussi parce que l'élaboration d'une telle typologie doit, dans un premier temps, avoir une vocation universelle, c'est-à-dire intégrer l'ensemble des pratiques relevant de la catégorie envisagée dans son

(1) Je me suis appuyé principalement sur mes connaissances bibliographiques actuelles, produit de 7 années de recherches anthropologiques sur les rituels funéraires, sur des articles de presse et sur les connaissances de plusieurs de mes collègues qui ont pu compléter mes propres exemples.

classement. C'est donc dans un second temps qu'il faudra complexifier le raisonnement en intégrant le problème taphonomique à l'usage de la typologie des pratiques.

I. Un projet pluridisciplinaire

Je vais dans un premier temps m'attacher à présenter un projet de connaissance pluridisciplinaire dont découle l'intérêt heuristique de la typologie des pratiques. La conception du projet anthropologique, que je défendrai ici, a connu un regain d'intérêt durant les 10 dernières années, notamment marquées par la très bonne réception internationale de l'ouvrage de Philippe Descola *Par-delà nature et culture* (Descola 2005), ou encore, à l'appui de principes théoriques très différents, du *"What kinship is"* de Marshall Sahlins (Sahlins 2013). L'un comme l'autre appliquent une anthropologie comparative à large échelle évoquant respectivement l'anthropologie structuraliste et la méthode comparative d'Henri Hubert et Marcel Mauss (Hubert, Mauss 1897).

P. Descola définit l'anthropologie en tant qu'étude des *"conditions de composition de mondes communs, c'est-à-dire les principes qui gouvernent la compatibilité et l'incompatibilité entre des institutions, des pratiques, des systèmes idéologiques, des ensembles de valeurs, des techniques, des formes d'échanges"* (Descola 2016, p. 37) ⁽²⁾. Dès lors, le projet de connaissance qui en résulte est de *"faire émerger ces principes de compositions, comprendre pourquoi, dans certaines circonstances, certains éléments se sont associés d'une certaine manière pour produire certains types de régimes [politiques] ; c'est aussi expliquer pourquoi ces relations de compatibilité et d'incompatibilité se retrouvent sous des formes similaires dans des parties du monde très différentes, pourquoi certaines caractéristiques se mélangent ou ne se mélangent pas harmonieusement avec d'autres"* (Idem).

Depuis sa naissance, l'anthropologie comparative a tenté d'expliquer de telles régularités transculturelles, mais la nature des facteurs qui ont été mobilisés pour l'expliquer a été très variable. On le fit *via* des déterminants d'ordre historique : lois de l'évolution des sociétés (Testart 1992), diffusion géographique des pratiques (Kroeber 1988) ou encore trajectoires historiques communes, dues à des "situations" sociologiques similaires (Balandier 1982). D'autres ont cherché à comprendre comment la diversité culturelle est générée

à partir d'universaux psychiques : des *"structures universelles de l'inconscient"* chez Lévi-Strauss (Lévi-Strauss 1958) aux *"schèmes universaux"* de Descola (Descola 2015, p. 169-203), en passant par des approches dérivées de la conception jungienne d'archétype (Thomas 1988 ; Eliade 2004). Certains auteurs "structuro-fonctionnalistes" cherchaient plutôt à comprendre ces régularités sur le mode de détermination des principes sociologiques d'interdépendance entre des institutions, similaires aux organes du corps humain, justifiant de la stabilité supposée des structures sociales (Radcliffe-Brown 1940). Enfin, l'approche d'"épidémiologie des représentations" de Bloch et Sperber s'appuie principalement sur des déterminants d'ordre psychologique ainsi que sur l'étude des interactions et de la transmission pour justifier de l'émergence, puis de la durabilité transculturelle de certaines pratiques et représentations (Bloch, Sperber 2005). En somme, il n'existe, pour l'heure, aucun consensus à l'endroit des déterminants expliquant les régularités transculturelles, et la valeur même des approches comparatives reste, elle aussi, débattue.

Je ne vais pas prendre position entre ces différentes postures théoriques. En effet, non seulement ce n'est pas l'objet central de cet article, mais surtout la typologie des pratiques n'est incompatible avec aucune de ces approches. Puisqu'elle regroupe des pratiques présentant un "air de famille" sur une échelle transculturelle, la typologie des pratiques n'est qu'une première étape dans la mise en évidence de régularités ⁽³⁾ transculturelles. En effet, en permettant la localisation de pratiques du même type dans diverses sociétés, elle permet de localiser la récurrence du type de pratique étudié. C'est par l'étude comparative de ces récurrences que l'on peut, dans un second temps, tenter de dégager des principes de composition à partir des caractéristiques communes repérées dans les sociétés où le type de pratique considéré se retrouve. Si ces premiers constats ne sont pas sans effet sur la démarche comparative qui s'ensuit, la typologie elle-même ne contraint donc pas l'anthropologue à employer une théorie explicative plutôt qu'une autre.

De plus, l'intérêt de l'archéologie vis-à-vis des principes de composition dégagés par l'anthropologie comparative est, lui aussi, indépendant du registre de l'explication (à valeur scientifique égale, évidemment). En effet, l'intérêt archéologique des "principes de composition" des mondes humains doit à ce qu'ils

(2) Traduction de l'auteur.

(3) Il va de soi que le fait de retenir des critères de classification impose le recours à des postulats théoriques explicites ou à des présupposés implicites. Néanmoins, la notion d'écologie des pratiques qui est au fondement de nos principes de classement ne postule rien d'autre que le fait que les différentes pratiques d'un même milieu sont en relation les unes avec les autres. Dès lors, le caractère contingent ou nécessaire de ces relations, et les déterminants qui justifieraient du déploiement de cette relation contingente particulière ou de cette nécessité ne sont pas posés *a priori* laissant le champ libre à tout type d'explication des conditions de composition de ces dernières.

autorisent, par rétrodiction ⁽⁴⁾, à effectuer diverses inférences au sujet de la société étudiée par les archéologues à partir des pratiques mises en évidence. Par exemple (lequel est purement imaginaire), s'il s'avérait que l'ensemble des pratiques et des représentations que les anthropologues nomment souvent "culte des ancêtres" se trouve systématiquement associé à des sociétés de types "semi-état - Lignagère" (suivant la classification de Testart 2005) et dont l'ontologie serait de type "analogique" (comme le suggère d'ailleurs Descola lui-même, 2005, p. 516), il sera possible, pour l'archéologue identifiant un tel culte, d'en déduire que ces caractéristiques s'appliquent également à la société qu'il étudie.

Au-delà de la mise en évidence de tels principes, l'intérêt immédiat de la typologie des pratiques est qu'elle offre à l'archéologue un outil interprétatif moins arbitraire que la comparaison ethnographique pour tenter de remonter des vestiges aux pratiques. La comparaison ethnographique implique de comparer une pratique archéologiquement documentée avec un seul exemple tiré de la littérature ethnographique ⁽⁵⁾ qui partage des traits communs avec ce qui a été déduit des vestiges, tandis que la première s'appuie sur des catégories qui

ont d'emblée une valeur transculturelle, c'est-à-dire sont construites en fonction de récurrences formelles et sociologiques des pratiques ainsi classées. Dès lors, inscrire une pratique archéologique dans une telle catégorie, c'est estimer qu'elle aussi partage certaines de ces caractéristiques transculturelles. Cela implique qu'on ne reconnaît d'elle que ce qu'elle a de commun avec ces autres pratiques, puisque de telles catégories sont construites sur une relative décontextualisation, qui fait nécessairement disparaître les aspects qui rendent chacune de ces pratiques unique au sein de leur catégorie. En revanche, la comparaison ethnographique associe deux pratiques isolées sans contrôle de la comparaison : c'est une comparaison sans théorie de la comparabilité. Enfin, la typologie des pratiques offre également l'avantage de présenter à l'archéologue l'horizon des possibles actuellement documentés ⁽⁶⁾ des différents types de pratiques susceptibles d'avoir généré de tels vestiges, lui offrant la possibilité de travailler aussi bien par élimination que par déduction.

La **figure 1** résume les rôles joués dans ce projet pluridisciplinaire par la typologie des pratiques et les principes de composition : tous deux supports d'inférences à différentes étapes du raisonnement archéologique.

Typologie et régularités : supports d'inductions et d'abductions

Structures sociales

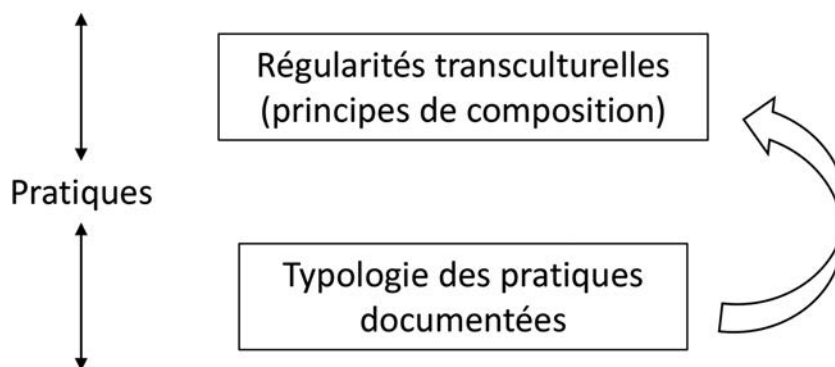


Fig. 1 – Typologie et régularités : supports d'inductions et d'abductions.

(4) Suivant la logique et la terminologie de Gallay (Gallay 2011, p. 304).

(5) J'entends "comparaison ethnographique" suivant son sens usuel dans l'archéologie française : la comparaison d'une série de traits archéologiquement documentés concernant une pratique qui est rapprochée d'une pratique documentée par l'ethnographie et qui présente plusieurs traits communs, en vue de tirer des inférences sur des caractéristiques possibles (car non archéologiquement documentées) de la pratique archéologique ou simplement de suggérer la plausibilité de l'interprétation de l'archéologue.

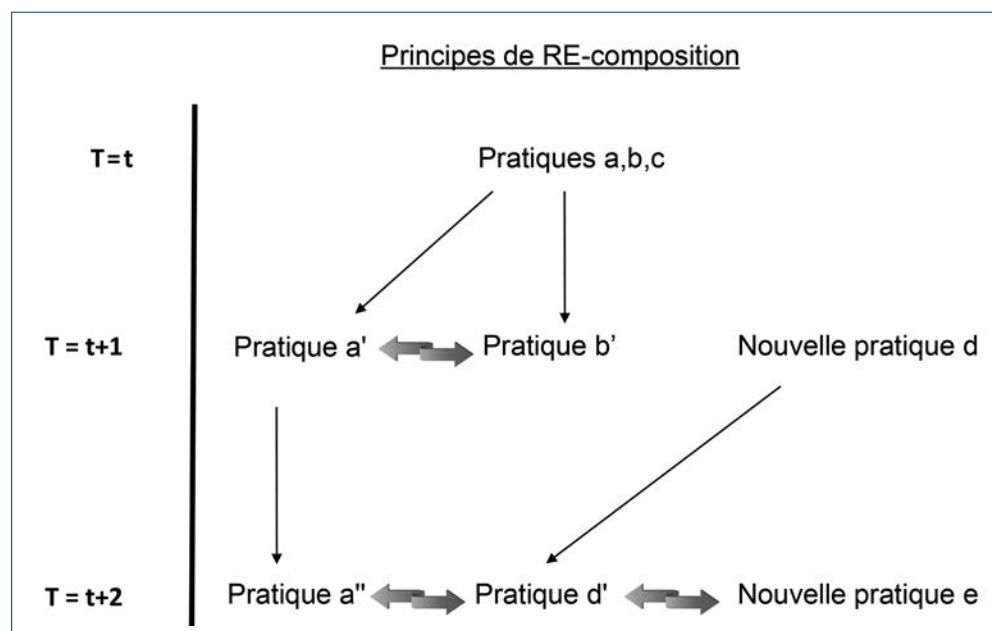
(6) "Actuellement" car en effet, l'horizon des possibles documentés ne doit pas être confondu avec l'horizon des possibles effectifs. Rien n'indique que des pratiques susceptibles d'avoir existé sous d'autres régimes historiques puissent encore être documentées aujourd'hui. De plus, si riche qu'elle soit, l'ethnographie ne saura jamais constituer un *compendium* complet de l'ensemble des pratiques actuellement existantes. Cela ne doit pas qu'à l'ampleur de la tâche, mais aussi à des difficultés propres à la méthode ethnographique dès lors que l'on aborde des pratiques illégales ou illégitimes avec leurs praticiens, même si diverses ethnographies montrent que ce n'est pas là une tâche impossible (Di Nunzio 2012). Quoi qu'il en soit de ces biais, la typologie des pratiques, comme toute typologie (Gardin 1979), laisse ouverte la possibilité de son amélioration progressive en fonction de l'évolution de nos connaissances et offre donc plus de prise à l'effort scientifique, à long terme, que la comparaison ethnographique.

Partir des pratiques n'est, en revanche, qu'une des thématiques qui s'offrent aux anthropologues désireux de dégager des principes de composition. Il me faut dès lors justifier l'orientation initiale du projet pluridisciplinaire vers cet objet. C'est que les pratiques offrent l'avantage d'unir les anthropologues et les archéologues puisque les vestiges archéologiques sont le produit de pratiques spécifiques (ainsi, les vestiges funéraires qui nous intéressent ici sont le produit de deux catégories de pratiques : les rites funéraires, puisqu'ils conservent des traces des gestes et de l'agencement sépulcral clôturant les rites ; et les pratiques "post-rituelles" qui nous concerneront ici, qui remanient ces vestiges pour différentes raisons). Cela nous amène au rôle de l'archéologie dans ce projet. Le schéma précédent pourrait laisser penser que l'archéologue se trouve ici restreint à chercher à déterminer pour quelles populations archéologiques, quelles catégories anthropologiques (types de pratiques et de structures sociales) s'appliquent. C'est le rôle explicite qu'Alain Testart attribuait aux archéologues, parmi d'autres exemples (Testart 1992, p. 186-187). J'estime pour ma part que l'archéologie a elle aussi un apport théorique unique à proposer, à terme, dans le cadre de ce projet ⁽⁷⁾.

En effet, la mise en rapport d'une pratique avec une série d'institutions et de représentations qui existent en

même temps qu'elle dans diverses sociétés ⁽⁸⁾ est d'emblée synchronique. Les "principes de composition" ne permettent dès lors que d'expliquer l'occurrence fréquente ou systématique de certaines pratiques aux côtés de certaines représentations, institutions, etc. À l'inverse, les archéologues sont capables, comme les historiens, mais avec une profondeur temporelle et une diversité de sociétés incomparable, de faire le suivi dans le temps de l'apparition, la disparition et la transformation de certaines pratiques. Dès lors, si le rôle de l'anthropologie comparative est de dégager des "principes de composition", une archéologie comparative, élaborant, puis comparant des scénarios d'apparition, de disparition ou de transformation des pratiques d'un même type sur la base d'une analyse fonctionnelle [tous ces termes sont employés au sens d'Alain Galloway (2011)] serait susceptible, quant à elle, de proposer des "principes de re-composition". Autrement dit, il s'agira pour l'archéologie de chercher à établir des régularités dans les scénarios d'apparition ⁽⁹⁾, de disparition ou d'adaptation des pratiques d'un même type en relation avec d'autres types de transformations concomitantes archéologiquement documentées. Un des modes d'élaboration de tels scénarios, centré ici sur la mise en évidence de relations entre les pratiques elles-mêmes, est illustré dans la **figure 2**.

Fig. 2 – Principes de re-composition.



(7) Ce qui ne veut pas dire qu'elle doit se restreindre à ce rôle, cela va de soi, puisqu'en dehors du projet pluridisciplinaire ici décrit, l'archéologie, tout comme l'anthropologie, ne contribue évidemment pas à ce projet de connaissance à l'exclusion de tous les autres.

(8) Étant entendu que la synchronie dont il est question concerne les éléments pris en compte dans chacune des sociétés incluses dans la comparaison, non les sociétés comparées, qui peuvent être réparties dans des époques différentes.

(9) Là encore, je suis A. Galloway dans son usage du terme de scénario (Galloway 2011, p. 304).

Notons que ce projet pluridisciplinaire se distingue également de celui d'A. Testart en ce qu'il ne nécessite pas de parti pris évolutionniste *a priori*, puisque l'étude comparative des scénarios de re-composition n'implique en rien qu'ils s'inscrivent nécessairement dans un processus plus large de transformation linéaire des sociétés humaines. Elle indique au contraire la complexité de chaque recomposition en réinterrogeant chaque fois la manière dont pratiques, représentations et institutions sont liées et positionne donc la question plus large de la transformation d'une société (en tant que totalité) à un second temps de l'analyse.

En conclusion, la typologie des pratiques se justifie par le postulat qu'il est possible, à l'appui de régularités établies, non seulement de déterminer, avec plus ou moins de certitudes, quels types de pratiques sont susceptibles d'avoir produit quels vestiges, mais encore, à partir de régularités transculturelles établies, d'inférer l'identification de certaines caractéristiques du contexte socio-culturel de la société étudiée. Il nous faut désormais présenter la logique de notre classement typologique des pratiques de remaniement de l'agencement sépulcral et les postulats théoriques qui la fondent.

II. Écologie des pratiques

Dans cette partie, je présenterai une version épurée de la notion "d'écologie des pratiques" telle que l'entend I. Stengers (Stengers 2006). Ces notions me permettront de justifier de la pertinence de regrouper l'ensemble des pratiques que j'appellerai les pratiques "post-rituelles funéraires" de manipulation de l'agencement sépulcral ⁽¹⁰⁾ (*i.e.* la manière dont sont intentionnellement positionnés les vestiges humains et les éléments constitutifs de la scénographie dans laquelle ils sont insérés au terme des rites funéraires) dans une même typologie. Son modèle paradigmatique, parce qu'il inclut l'ensemble de ses composants possibles, est une sépulture avec dépôts funéraires et sacrifices animaux ou morts d'accompagnement (Testart 2006a) ; l'ensemble formé par ces composants constituant l'agencement sépulcral. Je montrerai notamment que le cadre de l'écologie des pratiques, et le classement des pratiques "post-rituelles" à partir de ces principes permettent d'élaborer une typologie dont les critères sont pertinents simultanément pour l'archéologue et l'anthropologue, et que ce modèle laisse ouvert la possibilité de dégager des régularités transculturelles concernant la manière dont s'agencent diverses pratiques au sein d'une société.

Je retiendrai, du concept "d'écologie des pratiques", surtout son postulat central, puisque son travail conceptuel subséquent est entièrement conçu en fonction d'un projet politique (la transformation des rapports entre les pratiques scientifiques et celles contre lesquelles elles se sont constituées) qui ne nous concerne pas ici. Stengers cherche surtout à souligner que les pratiques partageant un même milieu (une notion qu'elle ne définit jamais avec une grande précision. Il s'agira pour nous de la "communauté" ou de la "société" où la pratique est localisée, *cf. infra*) se trouvent prises dans des rapports divers les unes avec les autres et que changer ces rapports, c'est changer certains aspects de la pratique elle-même, voire potentiellement remettre en cause son existence. Ainsi, les pratiques scientifiques sont définies par leurs praticiens par opposition aux pratiques "magico-religieuses", jugées archaïques (par opposition à la modernité des pratiques scientifiques) et déraisonnables (par opposition à la rationalité dont les scientifiques se font les meilleurs représentants). Les sciences entretiennent dès lors, selon Stengers, une relation "prédatrice" (Stengers 2006, p. 118) vis-à-vis des pratiques magico-religieuses, qui est facilitée par leur "hégémonie" à l'encontre de ces dernières (*Ibid.*, p. 80-81).

Que l'on s'accorde ou non avec le bilan de l'auteure, l'idée centrale du concept est que toute pratique ne se définit pas seulement par son en-soi, mais aussi en fonction de ses relations avec d'autres pratiques et que ces relations déterminent leurs places respectives au sein d'une société donnée, voire leur possibilité d'existence ou de survie. Au-delà de l'exemple de la "prédation" évoquée par l'auteure, bien d'autres relations sont possibles entre les pratiques. Certaines sont mises en compétition, d'autres sont au contraire étroitement dépendantes de l'existence de certaines pratiques. Et l'on pourrait ainsi multiplier les exemples. En somme, l'intérêt de l'ouvrage de Stengers est de nous rappeler que les pratiques ne se définissent pas que par leur en-soi et pour-soi, puisque leur signification sociale et les conditions de leur exercice sont toujours dépendantes de leurs liens avec d'autres pratiques au sein d'un même milieu.

Compris en ce sens, le point de départ posé par l'écologie des pratiques est important dans le projet qui nous anime ici pour trois raisons. Tout d'abord, sur le plan théorique, l'écologie des pratiques telle que je la conçois peut en elle-même constituer un champ de recherche de principes de compositions. C'est un lieu commun de l'ethnologie que l'existence même de certaines pratiques est directement dépendante d'autres, tandis que l'apparition de nouvelles pratiques est susceptible

(10) Pour alléger la lecture, je parlerai par la suite simplement de pratiques "post-rituelles", étant entendu qu'il ne sera toujours question que de postériorité vis-à-vis de l'accomplissement des rites funéraires.

d'infléchir la manière dont d'autres sont réalisées, ou de les faire disparaître ⁽¹¹⁾. La notion d'écologie des pratiques n'est pas incompatible avec l'idée que, si certaines de ces relations sont relativement contingentes, certaines pratiques ne peuvent exister que dans certaines configurations, en étant inscrites dans certains types de rapport avec d'autres. La notion d'écologie des pratiques offre donc une prise à la recherche de régularités trans-culturelles.

C'est d'ailleurs deux de ces régularités (qui, au vu de l'état d'ébauche de ce projet, demanderont confirmation) qui justifient de la pertinence de regrouper ensemble toutes les pratiques "post-rituelles". Premièrement, toutes ont en commun d'avoir des liens étroits avec la forme du rituel funéraire et de la sépulture. Pour des raisons évidentes, toutes ne peuvent émerger que dans des contextes où les rites funéraires permettent la conservation au moins partielle de vestiges humains et/ou d'un lieu de dépôt plus ou moins aménagé ⁽¹²⁾. D'autres régularités concernent certains types seulement de pratiques "post-rituelles". Ainsi, les pillages de biens (*cf. infra*) n'ont de sens que dans un contexte où non seulement la pratique du dépôt funéraire prend place ⁽¹³⁾, mais encore à condition que ces biens aient une valeur d'usage, marchande ou de prestige, outrepassant le contexte funéraire.

Deuxièmement, nous verrons aussi que la manière dont ces pratiques sont perçues au-delà du cercle de leurs praticiens semble également toujours dépendre de certaines conceptions de la mort, de l'Au-delà et de la notion de la personne, au sens où la définissait déjà Marcel Mauss (Mauss 1938). Or, on note que les rituels funéraires sont, eux-mêmes, étroitement liés à ces conceptions, comme différents auteurs l'ont déjà montré (Hertz 1970b ; Bloch 1982 ; Battaglia 1990). En somme, ces pratiques semblent toujours avoir des liens étroits avec les rites funéraires et diverses représentations.

Elles ont enfin en commun un trait générique des intentions des acteurs qui s'en emparent : l'objet de la pratique est toujours un ou plusieurs des éléments corporels ou matériels qui constituent l'agencement sépulcral. Ce point de jonction est crucial non seulement en ce qu'il justifie pour partie les régularités que l'on vient de décrire, mais aussi en ce qu'il est un point de jonction entre une régularité d'ordre anthropologique et une régularité archéologiquement observable : toutes

ces pratiques "perturbent" l'agencement sépulcral. Nous répondons donc ici à la nécessité soulevée plus haut que les typologies de la pratique mobilisées dans le cadre du projet pluridisciplinaire que je propose soient simultanément pertinentes du point de vue anthropologique et archéologique.

Enfin, la notion d'écologie des pratiques permet de mettre en avant une caractéristique des pratiques "post-rituelles" qui rend plus complexes les inférences que l'archéologue peut faire à partir d'elles sur la société qu'il étudie, que dans le cas des rites funéraires (déjà pourtant âprement débattus). En effet, un bref aperçu de la littérature archéologique (voir, en guise d'exemple, l'ensemble des articles regroupés dans Baray 2004 ; Baray *et al.* 2007) et d'articles d'anthropologues qui se sont interrogés avec eux (Leach 1977 ; Bloch 1981 ; Testart 2006b) montre que le statut accordé aux rites funéraires est toujours celui de pratique généralisée, consensuelle et structurant l'ensemble de la société. Or, il n'en va pas systématiquement de même pour les pratiques "post-rituelles". De fait, un bref aperçu de la littérature ethnographique montre que si certaines ont la même force normative, d'autres sont marginales et sont parfois ouvertement condamnées par la majorité de la communauté. Par conséquent, il convient de situer chaque pratique au sein de la société plus large avant de pouvoir inférer quoi que ce soit à son sujet par leur biais. Dans les termes d'une écologie des pratiques, il est dès lors important de les caractériser en fonction de leur perception par les membres d'une société et du statut social de leurs praticiens.

Ce dernier point m'amène à définir ma typologie des pratiques suivant trois critères interreliés qui permettront, dans chaque cas, de replacer les pratiques concernées dans leur milieu, c'est-à-dire la collectivité (groupe de personnes qui se reconnaissent comme appartenant à un même ensemble partageant réellement et/ou imaginativement un certain nombre de traits communs) et/ou la société (l'espace social commun marqué par la présence d'institutions, de règles civiques, et l'inscription dans une même entité territoriale). Son extension peut correspondre à celle de la collectivité, mais elle peut aussi en intégrer plusieurs (comme dans les sociétés dites "multi-culturelles") dans lesquelles elles s'insèrent. Le premier critère sera l'*intentionnalité* associée à la pratique. Par là, je n'entends pas les raisons, toujours uniques, qui

(11) Le recueil de Noret et Jindra, notamment, regroupe de nombreux exemples de telles transformations des funérailles en Afrique de l'Ouest qui découlent simultanément de transformations sociales, de l'émergence de nouvelles pratiques et de nouvelles possibilités techniques (Jindra, Noret 2011).

(12) Ce qui restreint déjà leur répartition possible, certaines sociétés abandonnant les corps des défunts aux charognards (Droz 2003 ; Delaplace 2009) ou les jetant à la mer (Bloch 1981).

(13) Ou a pris place anciennement, puisque le pillage n'est pas systématiquement "contemporain" (au sens où il a lieu tandis que les rites funéraires ayant abouti à de tels dépôts sont encore en usage au moment de l'acte) aux pratiques funéraires, comme nous le verrons.

poussent chaque acteur à devenir praticien, mais bien les définitions normatives des fins d'une pratique, en fonction desquelles les acteurs se positionnent vis-à-vis d'elles ou décident d'y recourir. Whiting and Child ont en effet montré que toute pratique est dépendante de diverses représentations collectives parmi lesquelles des théories de son efficace propre ⁽¹⁴⁾ et des finalités et valeurs qui lui sont associées (Whiting, Child 1953, p. 27-34). Le deuxième critère concerne le *profil des praticiens*. Il permet de localiser la pratique au sein du tissu social et donc son caractère plus ou moins marginal, hégémonique, simplement toléré, etc. Enfin, produit dérivé de ces deux critères, j'intégrerai l'évaluation morale de ces pratiques par la société plus large sur la base du "système moral" (Keane 2016, p. 200) de la société concernée ⁽¹⁵⁾. À partir de ces critères, il est non seulement possible de localiser ces pratiques au sein de leur milieu, et donc d'orienter les inférences que les archéologues peuvent effectuer à partir d'elles, mais aussi, à terme, de dégager des régularités en termes de "principes de composition" des mondes basés sur la recherche de régularités transculturelles concernant les relations non contingentes entre certaines pratiques.

III. Une typologie des pratiques

Dans le reste de cette présentation, je vais dresser l'inventaire non exhaustif des pratiques "post-rituelles". En vertu de la définition donnée plus haut, il ne sera ici question ni des doubles funéraires ou d'autres pratiques impliquant la manipulation du corps qui s'inscrivent encore dans l'ensemble rituel ⁽¹⁶⁾. On a vu que cette typologie comprend trois critères : les fins usuellement associées à la pratique, le statut social des praticiens et la manière dont la pratique est jugée en contrepoint du "système moral" de la société concernée. Rappelons également que je ne présente ici qu'une esquisse. Je me suis assuré néanmoins que la plupart des types élaborés se retrouvaient *a minima* dans au moins deux sociétés différentes n'ayant pas, de préférence, de rapports

historiques directs. Malgré ces précautions, que je n'ai par ailleurs pas toujours pu mettre en œuvre, ces catégories restent donc pour l'heure sujettes à caution dans l'attente d'un travail bibliographique plus exhaustif.

Cette typologie comprend quatre grandes catégories, lesquelles sont subdivisées en catégories plus précises. L'établissement des grandes catégories est basé uniquement sur un trait commun d'un haut niveau d'abstraction dans la finalité de ces pratiques. Toutes les sous-catégories intègrent en revanche les deux autres critères susnommés.

A. Prélèvement culturel : toutes les manipulations des vestiges corporels et/ou d'éléments de l'espace sépulcral en vue de réaliser des actes culturels dédiés au(x) défunt(s) concerné(s)

1. Culte des ancêtres

J'entends le terme ancêtre suivant son sens classique en anthropologie : les esprits des défunts qui entretiennent des liens avec les vivants en jouant notamment le rôle de garant des valeurs sociales traditionnelles. Dans plusieurs sociétés, les vestiges humains sont un des supports de ce culte, soit que certains vestiges soient isolés sur des autels pour servir de médium de ces cultes, comme ce fut le cas des crânes en Nouvelle-Calédonie pré-coloniale (Lambert 1999) et dans d'autres portions de la Mélanésie (Guiart 1979b), ou encore par des manipulations ponctuelles des vestiges, comme c'est le cas dans l'exemple célèbre des sorties des corps des ancêtres chez les Mérimina (Bloch 1971). On voit déjà que les vestiges archéologiques résultant de ces pratiques sont d'ordre évidemment très divers. Néanmoins, elles présentent deux traits communs. Tout d'abord, il s'agit, dans ces deux cas, de pratiques à portée universelle : tout défunt ancestralisé est traité de la sorte. Ensuite, ces pratiques sont des institutions centrales dans chacune de ces deux sociétés ; tout collectif lignager les effectuant suivant des principes similaires, elles sont donc extrême-

(14) Par exemple, de manière très schématique, l'efficace de la pratique est-elle d'ordre pratique (un nœud attache une chose à une autre ou serre un objet), mystique (en Afrique de l'Ouest, diverses pratiques magiques s'appuient sur les nœuds), un cumul des deux ? J'aurais pu étendre de la sorte avec : immédiate/future, didactique/pratique, etc.

(15) Que ses membres y adhèrent ou non n'est pas une préoccupation pour nous. À partir du moment où certains des principes qui caractérisent le système moral sont bien connus, les praticiens sont en mesure de s'imaginer comment la pratique sera évaluée en y faisant référence, tandis que ceux qui y adhèrent jugeront effectivement la pratique en fonction de ce dernier (sans qu'il ne s'agisse nécessairement de la seule ressource qu'ils mobilisent, les jugements moraux étant fréquemment marqués d'une grande réflexivité et d'une grande complexité (cf. Stafford 2013b, p. 21-22).

(16) Je pense notamment ici aux rapatriements de corps qui n'ont pas bénéficié de sépultures normales dans des contextes de guerre ou de violences étatiques (Robben 2000), lesquels bénéficient alors généralement d'une forme légèrement altérée de rites funéraires. Ces manipulations font certes parfois suite à une forme "d'inhumation" (pour dissimuler les corps, par exemple), mais celle-ci n'a rien à voir avec les rituels funéraires à proprement parler. Elles sont donc antérieures aux rites et la réalisation de ce dernier, fut-elle partielle ou modifiée, est, avec le placement du corps en un lieu approprié, souvent leur première finalité.

ment uniformisées. La marque de cette universalité et de cette uniformité se retrouve, quant à elle, bel et bien dans les vestiges. Nous y reviendrons dans la conclusion.

2. Culte des reliques

Il s'agit des prélèvements de tout ou partie des vestiges de défunts spéciaux, distingués par l'attribution de miracles ou d'autres signes dénotant chez eux une sacralité particulière ⁽¹⁷⁾. Les vestiges ainsi déplacés durablement deviennent le support de pratiques cultuelles facultatives, dans les exemples que j'ai relevés. Elles s'opposent, en cela, au culte des ancêtres (obligatoire et d'application universelle). De nombreux exemples existent, mais on peut citer le culte des saints catholiques de la période médiévale à nos jours, où de nombreux corps ont été exhumés étant attribués, à tort ou à raison, à celui d'un saint. Les exemples sont extrêmement nombreux ; l'un d'entre eux m'est plus particulièrement familier : sainte Waudru à Mons, en Belgique (Baroiller 2015, p. 37-41). Les vestiges de cette sainte, légendaire fondatrice de la ville, sont la propriété de l'Église. Les datations ¹⁴C des ossements contenus dans le reliquaire correspondent à la période où elle était censée avoir vécu, à savoir le VIII^e siècle, sans qu'on ne puisse évidemment confirmer son identité. Dans un tout autre contexte, Pierre Desjarlais a décrit comment les Hyolmo du Népal prélèvent parfois sur les restes du bûcher funéraire des ossements dont la forme suggère le grand degré de pureté de la personne concernée. Contrairement aux autres restes osseux, ce vestige sera conservé et placé sur un autel familial dont la vocation est à la fois honorifique, mais aussi d'encourager les membres de la famille à prendre exemple sur le mort (Desjarlais 2016, p. 211-214). Dans ces deux exemples, on voit dès lors que ceux qui effectuent le prélèvement sont des acteurs susceptibles de justifier d'un lien privilégié soit avec le défunt lui-même (parenté, dans le cas du Népal), soit avec la forme de sacralité qu'il incarne (l'Église pour la sainte).

B. Repositionnement : déplacement de tout ou partie du corps du défunt, pour des raisons pratiques ou symboliques, généralement en rapport aux connotations rattachées au lieu de l'enterrement et à l'identité attribuée au défunt

1. Pratique

Le repositionnement pratique est, sinon toujours ouvertement consensuel, en tout cas reconnu comme une possibilité moralement acceptable. Le motif du déplacement est variable mais toujours d'ordre avant tout pratique soit qu'il s'agisse de rapprocher les corps des défunts de leurs proches survivants, soit qu'il faille réorganiser l'agencement sépulcral (tombe collective ou cimetière). La finalité avant tout pratique de ces déplacements n'implique évidemment en rien qu'ils ne puissent être ritualisés, voire faire l'objet de toute une liturgie. Ainsi, dans les cimetières français à partir du XIV^e siècle, on prit l'habitude de retirer de la terre les os affleurant des vieilles sépultures, pour faire de la place aux nouvelles. Ils étaient ensuite rangés de manière éparpillée en différents lieux (Ariès 1977, p. 60).

Plus récemment en Algérie, quelque 3 800 individus répartis dans trois cimetières chrétiens ont été relocalisés dans un même cimetière, individués, mais placés dans des ossuaires collectifs (Consulat de France, 2014). Ce regroupement, décidé d'un commun accord par les gouvernements français et algériens, s'inscrit dans une campagne de regroupement massive due à l'abandon des 135 petits cimetières français tombant en ruine. Y correspond aussi le déménagement du corps de plusieurs ancêtres afin d'avoir "des ancêtres avec soi" en cas de migration d'un parent hors des terres familiales, dans une autre région de l'île de Madagascar (Régnier 2017).

On voit que les acteurs diffèrent ici mais que l'on peut distinguer, dans les trois cas, deux catégories d'acteurs concernés par le déplacement : ceux qui sont propriétaires du sol et de l'espace funéraire, et ceux qui justifient d'un lien (de parenté, ou de nationalité dans l'exemple algérien) qui intéresse ou oblige vis-à-vis du défunt, qu'il s'agisse d'une personne ou d'un collectif ⁽¹⁸⁾. À Madagascar, les deux catégories sont fondues en une seule : le groupe lignager dont le futur migrant fait partie.

(17) Je ne parle ici que de défunts sanctifiés après leur mort, mais d'aucun peuvent être considérés de la sorte de leur vivant et bénéficier d'un traitement funéraire particulier.

(18) Dans le cas du déplacement des corps médiévaux, à en croire Ariès, la sépulture comptait alors moins que le cimetière en tant qu'ensemble ; les tombes étant peu individualisées, on peut dès lors supposer que ces déplacements, fréquents, et parfois visibles (certains ossements étant exposés), étaient jugés normaux par la population (Ariès 1977, p. 58-60).

2. Politique/héroïque

Le repositionnement politique ou héroïque est celui qui est dédié à des personnages importants en vue de les honorer en les repositionnant dans un lieu de sépulture symbolique, plus honorifique. Ce genre de pratiques est particulièrement bien renseigné pour les États-nations modernes, où les héros sont des figures exemplaires des valeurs de la nation ou des acteurs importants du roman national. Il est néanmoins difficile dans cette typologie préliminaire d'affirmer qu'elle se retrouve uniquement dans des sociétés étatiques. L'illustrent aussi bien les occasionnels transferts de figures nationales au Panthéon à Paris organisés par le gouvernement français, que celui des membres du KPG (*i.e.* gouvernement coréen en exil), morts au Japon durant le conflit d'indépendance entre les deux pays. Le gouvernement coréen a désiré inhumer les dépouilles dans le cimetière national de la Corée du Sud (lui-même construit comme un quasi-musée du roman national, *cf.* Podoler 2014).

3. Identitaire

Tous les repositionnements présentés jusqu'à présent sont jugés en principe acceptables, même si certaines occurrences de repositionnement peuvent être l'objet de polémiques. Le dernier type de repositionnement que j'ai documenté est, en revanche, d'emblée condamnable. Dans les deux cas que j'ai documentés, il résulte de polémiques qui prirent place durant "*l'élaboration du scénario des funérailles*" (Noret 2010, p. 53-86), s'agissant du lieu de sépulture. Il s'agit de repositionnements clandestins du corps par un groupe d'individus liés au défunt contestant la légitimité du lieu d'enterrement. Les deux cas que j'ai pu renseigner, l'un en Belgique (Noret 2017 : communication personnelle), l'autre en Nouvelle-Calédonie (Baroiller 2012), indiquent que les motifs de la contestation devaient à la contestation du lien symbolique associant le défunt au lieu. En Belgique, Joël Noret m'a fait le récit suivant :

"Un homme avait épousé religieusement (illégalement, ils l'avaient fait à l'étranger) une seconde femme, plusieurs années après la mort de la première, dans la dernière décennie de sa vie, tous deux après de longues années de veuvage. Les enfants de l'homme ne l'ont jamais accepté. Lorsqu'il est mort, il a été 'enterré' dans un cimetière situé à quelques centaines de mètres de la maison qu'il habitait avec sa deuxième femme, lieu

d'inhumation choisi ensemble, afin qu'elle puisse visiter la tombe régulièrement. Enfin, 'enterré', croyait-on... Car pendant la nuit ayant suivi l'enterrement, le trou n'ayant pas encore été rebouché, les enfants du premier mariage sont allés récupérer le corps de leur père, très probablement avec la complicité des fossoyeurs, et sont allés le faire enterrer auprès de leur mère, dans une autre ville" (2017, communication personnelle).

Dans le cas néo-calédonien, une femme qui n'a pas été mariée coutumièrement ⁽¹⁹⁾ à son compagnon a été enterrée sur les terres de ce dernier, contrairement aux règles coutumières, le lieu d'enterrement étant chargé d'enjeux mêlant loi coutumière et métaphysique de l'ancestralité. C'est donc, dans les deux cas, le lien symbolique entre terre et groupe d'appartenance (la vraie épouse dans le premier cas, les bons ancêtres dans le second) qui posait problème, chaque groupe estimant juste le lieu d'enterrement qui lui est associé en vertu de l'identité attribuée au défunt, d'où la dénomination "identitaire".

C. Pillage : toute action incluant la perturbation des vestiges et/ou de l'agencement sépulcral en vue d'en prélever certains composants pour un usage ni culturel ni funéraire ⁽²⁰⁾

1. De biens

Le pillage de biens comprend tout prélèvement d'objets constituant le dépôt funéraire à des fins pécuniaires ou de prestige (collectionneur, connaisseur, etc.). Le pillage de riches sites funéraires égyptiens durant l'Antiquité est un exemple bien connu, de même que le pillage contemporain des sites archéologiques partout dans le monde. Ces deux exemples illustrent un problème majeur posé par le pillage du point de vue de l'écologie des pratiques. Suivant que les tombes sont contemporaines, ou à tout le moins que leurs occupants sont considérés comme des membres de la communauté, les enjeux sont très différents, et la manière dont elle est perçue en regard du système moral varie énormément selon qu'on se situe dans un cas ou dans l'autre. Piller la tombe d'un noble ou d'un pharaon était sans doute un sacrilège pour un Égyptien à une époque où ces dépôts avaient une finalité eschatologique reconnue. De même,

(19) C'est-à-dire en fonction de "la Coutume", le corpus de règles d'usages hérité des ancêtres (et vis-à-vis de laquelle ces derniers veillent au grain, quitte à maudire ceux qui refuseraient de s'y plier) qui régit les hiérarchies intra et inter-calniques et lignagères, les rites, les interactions quotidiennes, etc.

(20) Il eut été possible de produire la catégorie de réemploi, une pratique qui est d'ailleurs illustrée par un des auteurs de ce volume. Néanmoins, mon manque de connaissances à ce propos m'a incité à ne pas le faire. Cette pratique se distinguerait du pillage par la vocation purement funéraire du réemploi de l'objet récupéré.

lors du pillage de symboles religieux en métal dans un cimetière chrétien à Dakar (Jeune Afrique 2012), la condamnation fut unanime, aussi bien parmi les communautés musulmanes que catholiques. En revanche, le pillage contemporain de sites (qu'ils soient funéraires ou non) semble loin d'émouvoir les populations européennes (à l'exception bien sûr des archéologues et historiens).

En somme, il faudrait assurément affiner la catégorie de pillage de biens, afin de distinguer ces situations. Malheureusement, peu de recherches existent, à ma connaissance, sur les pratiques de pillage, leur perception et le profil des praticiens actuels ⁽²¹⁾. Il est donc difficile d'être plus précis à ce sujet. Du point de vue de l'écologie des pratiques, on voit néanmoins que le pillage de biens ne peut exister qu'à condition que les rites impliquent le dépôt de biens de prestige ou ayant une valeur monétaire.

2. D'éléments corporels

Il s'agit cette fois de la récupération illicite d'éléments corporels du défunt. Dans les trois cas que j'ai documentés, la finalité du pillage découle des propriétés magiques et/ou curatives qui sont attribuées au cadavre en général ou à certaines parties du corps. Par exemple, au Sénégal, l'emploi d'ossements humains dans la réalisation de certains talismans est un fait connu et toléré bien que le pillage soit fortement condamné. J'ai en effet documenté deux cas avérés de pillage en vue de prélever des vestiges corporels dans des cimetières sénégalais entre 2014 et 2015 (Baroiller, à paraître). Il m'est évidemment impossible d'assurer la finalité magique effective de l'acte, mais ce fut l'interprétation générale de mes informateurs. Au Bénin également, l'anthropologue Samuel Lempereur (communication personnelle) m'a signalé que lorsqu'on fait appel aux *donkpegan*, un groupe de spécialistes des rites funéraires, en cas de déterrement inattendu d'ossements d'ancêtres dans la concession (qu'il convient donc de repositionner), il arrive régulièrement qu'ils subtilisent quelques ossements pour les revendre à des marabouts pour la fabrication de talismans.

Dans ces deux cas, la pratique a une insertion écologique ambiguë. Nécessaire à certaines pratiques de guérison dont l'efficacité est reconnue en principe (malgré le doute qui pèse sur certains praticiens, cf. Bonhomme, Bondaz 2017, p. 201-229), la condamnation est en revanche sans appel pour toute pratique de pillage nécessaire à la récupération de ces ingrédients. Assurément, le fait que les individus ignorent souvent les

composants utilisés pour réaliser des talismans ou autres médicaments explique, en partie, pourquoi cette contradiction n'est pas d'emblée apparente : rien ne dit que son propre marabout-guérisseur utilise des vestiges humains.

Quoi qu'il en soit, un troisième exemple est l'usage thérapeutique "d'extraits de momies" d'origine égyptienne, courant en Europe du XII^e au XVII^e siècle, le matériau étant récupéré par les Égyptiens, puis exporté. Le caractère très massif de la pratique suggère là encore que la distance géographique ou temporelle avec la communauté d'inhumation a pu être pour partie responsable du caractère ici anodin de la pratique (Bourée *et al.* 2011).

D. Profanation : tout acte de dégradation volontaire des vestiges humains ou de la sépulture

1. Protectrice

La profanation protectrice vise à se protéger d'un mort qui serait, sinon, dangereux. La dégradation vise en effet à empêcher le mort d'agir en immobilisant ou en détruisant son corps, médium de son agentivité. L'exemple le plus célèbre de telles pratiques concerne les "vampires". Dans un article traitant des vampires du XVIII^e siècle, Daniela Soloviova-Horville montre comment ces morts dangereux étaient respectivement amputés ou perforés dans les Balkans et entièrement brûlés en Grèce (Soloviova-Horville 2005). Moins connu de la culture populaire contemporaine, il est attesté en Allemagne vers 1010 que les enfants non baptisés pouvaient être fixés au sol par un pieu. Ce type de défunts errant dans les limbes étant susceptible d'être néfaste aux vivants (Morel 2004, p. 22).

À nuancer... l'archéologie funéraire appliquée au traitement montre, à l'inverse et avec des relectures adaptées des textes et des faits, que la classe d'âges des tout-petits (périnatales) bénéficie de comportements plutôt universels et visant à une sur-protection (inhumation dans l'habitat protohistorique, dans des amphores – sphères gréco-romaines, – dans les sanctuaires à répit médiévaux, ...), nécessaire distance à prendre entre les sources normatives qui exposent des "interdits" souvent fantasmés et la réalité de comportements (ici adossés à des rites de passage et d'agrégation au groupe d'appartenance) avérée par l'archéologie...

2. Politique/conflictuelle

Il s'agit des formes de dégradation de sépultures et/ou de vestiges humains ciblant une communauté ou une

(21) Les archéologues sont cependant probablement les mieux informés à ce sujet.

personne spécifique. L'acte est assurément de nature purement agressive, mais il est difficile de dire, selon les cas, s'il vise à humilier, déshumaniser, menacer, etc., les membres vivants de la communauté. Je ne documenterai ici que deux exemples, par ailleurs redondants. Ce choix découle de la difficulté, dans bien d'autres cas de dégradations avérées, d'attribuer une intentionnalité aux acteurs lorsque ces derniers n'ont pas été arrêtés ou que les gestes témoignent avec évidence qu'un groupe spécifique de personnes était ciblé.

Deux exemples récemment documentés concernent chacun la profanation d'un cimetière juif. Le premier événement s'est déroulé le 26 février 2017 à Philadelphie. Nous ne savons rien des perpétrateurs, mais le ciblage et l'ampleur du saccage suggèrent que l'acte visait expressément cette communauté (*Le Monde* 2017). Le second fait divers, concernant le cimetière juif situé à Sarre-Union en France, a été documenté en 2013. Les jeunes hommes responsables auraient tous effectué un salut nazi avant de commencer à dégrader les tombes (*France Info* 2015).

Dans ces deux exemples, la violence orientée vers la tombe découle de l'appartenance du défunt à une communauté considérée comme antagoniste par les perpétrateurs. La question du motif de l'orientation de cette violence vers les morts plutôt que vers les vivants se pose néanmoins. Une des raisons plausibles, peut-être l'opportunisme (facilité relative de la dégradation par rapport à l'attaque, caractère ciblé de la dégradation de plusieurs tombes plus évident et donc plus porteur sur le plan médiatique ?), mais en l'absence d'étude il est, là encore, difficile de se prononcer. Les deux profanations ici présentées ont en commun d'avoir pris place dans des

sociétés multiculturelles où les institutions protègent (théoriquement) à égalité les membres de chaque communauté et où les violences communautaristes sont condamnées. Ces deux aspects des sociétés démocratiques française et américaine peuvent avoir joué un rôle commun dans l'émergence de ces actes. Notons également qu'il s'agit d'actes ponctuels, relativement rares et qu'il ne semble pas y avoir de *modus operandi* commun dans les gestes mêmes de profanation, ce qui distingue ce genre de pratiques des profanations défensives, où les gestes sont plus standardisés, suivant les techniques rituelles de protection contre le mort dangereux.

Il reste que les deux exemples que j'ai présentés ici concernent deux groupes d'acteurs inspirés par une même idéologie, ce qui nous éloigne nettement de l'objectif souhaité de réunir des exemples issus de populations sans liens historiques évidents. Il est dès lors trop tôt pour supposer que ce genre de profanation n'existe que dans des sociétés étatiques et multiculturelles et sur ce mode marginal. Existerait-il, par exemple, des formes institutionnalisées de profanation des sépultures de l'adversaire entre sociétés guerrières ? Il n'est pour l'heure pas possible d'aller plus loin.

Conclusion

En guise de conclusion, j'ai réuni sous la forme d'un tableau (**fig. 3**) la majorité des types établis précédem-

Fig. 3 – Tableau récapitulatif : typologie des pratiques et marqueurs archéologiques.

Marqueurs archéologiques		Universelles	Particularisées
		<u>Pratique ciblant tous les défunts</u>	<u>Pratique réservée à des défunts spécifiques</u> <u>(caractéristiques communes)</u>
Consensuelles	<u>Fréquence élevée/systématique</u> <u>Gestes uniformisés</u>	Culte des ancêtres collectif lignager Repositionnement pratique collectif lignager/communauté	Culte des reliques <i>lien privilégié au défunt (personnel ou institutionnel)</i> Repositionnement politique <i>Autorités... étatiques ?</i> Profanation défensive <i>communauté locale</i>
Réprouvées	<u>Fréquence réduite</u> <u>Pratique peu uniformisée</u>	Pillage d'éléments corporels spécialistes (ou intermédiaires)	Repositionnement identitaire <i>groupe de parenté du défunt</i> Profanation politique <i>groupe marginal vs identité collective</i>

ment, afin de synthétiser non seulement leurs places respectives dans l'écologie des pratiques des sociétés où je les ai documentées, mais aussi en vue d'associer ce positionnement avec des marqueurs archéologiques potentiels. Ainsi, le tableau croise deux aspects de mon classement : l'intentionnalité (à travers le type de défunts ou d'agencements sépulcraux visés par ces pratiques)⁽²²⁾ et la position des pratiques concernées dans les sociétés où nous les avons documentées. Concernant les premiers critères, j'appelle **universelles** les pratiques "post-rituelles" qui sont effectuées pour l'ensemble des défunts, en réalité ou en puissance. J'appelle **particularisées** les pratiques qui ne ciblent que des agencements sépulcraux spécifiques soit à cause d'éléments distinctifs des défunts justifiant d'un traitement particulier, soit (et cela est souvent concomitant) que l'on ne cible que certains types de tombes au détriment d'autres. Ces catégories peuvent être dégagées par inférence à partir des vestiges archéologiques en analysant la répartition de la pratique "post-rituelle" étudiée au sein de la population des défunts.

Concernant maintenant la position des pratiques au sein de l'écologie des pratiques, notamment à travers la manière dont elles sont évaluées par rapport au "système moral" dominant, je distingue les pratiques **consensuelles** qui sont tolérées, voire qui jouent un rôle structurant dans la société concernée, des pratiques réprouvées qui sont d'emblée jugées condamnables. Un des marqueurs archéologiques possibles découle de ce caractère marginal et peu normativement cadré de la pratique : on peut émettre l'hypothèse que les gestes éventuellement reconstituables à partir des vestiges seront susceptibles d'être beaucoup plus uniformisés dans le premier cas que dans le second. De plus, il est probable que les pratiques **consensuelles** soient réalisées bien plus fréquemment que celles qui sont **réprouvées**, puisqu'elles comprennent plus de risques et sont moins aisées à mettre en place.

Il ne s'agit que de marqueurs possibles très généraux, qu'il conviendrait d'approfondir à l'appui, par exemple, d'études ethno-archéologiques susceptibles de dégager des régularités plus précises unissant les types de pratiques retenus, voire d'en affiner la typologie. De plus, j'ai exclu les pratiques de pillage de biens, susceptibles d'occuper toutes les cases du tableau pour les raisons que nous avons développées dans la partie qui leur était consacrée. Cela nous indique que des études des pratiques de pillages anciennes et contemporaines sont nécessaires pour affiner leur classification, la catégorie que j'ai proposée étant dès lors peu utile en l'état. Cette recherche préliminaire visait essentiellement

à montrer la valeur heuristique d'une telle approche, à la fois pour une anthropologie comparatiste et aussi pour une archéologie soucieuse de mettre en évidence les structures sociales des sociétés qu'elle étudie. Pour qu'une typologie des pratiques réponde à ce projet pluridisciplinaire, elle devra nécessairement être construite sur la base de critères pertinents anthropologiquement (sans quoi elle n'aurait aucune valeur heuristique dans la recherche de "principes de composition") et archéologiquement (afin de cibler les ensembles de pratiques pouvant potentiellement produire des vestiges ayant des caractéristiques communes, dans notre cas, perturbation des vestiges corporels ou de l'agencement funéraires).

En l'état, autant la classification préliminaire que j'ai proposée que mes quelques suggestions quant à leurs principes de composition (en termes d'institutions associées à ces pratiques, des catégories de praticiens et de leur place dans l'écologie des pratiques) devront être approfondies, recomposées, redéfinies. Je n'ai pas non plus pu m'attarder sur les problèmes épistémologiques et méthodologiques (notamment du point de vue de l'intégration du problème de la taphonomie) que pose ce projet disciplinaire, questions qui mériteraient toutes une plus ample réflexion. L'essentiel était pour l'instant de montrer la proximité d'une telle approche, non seulement pour l'interprétation des données archéologiques mais aussi en guise d'outil au comparatisme anthropologique.

Bibliographie

Ariès 1977 : Ariès P. – *Le temps des gisants. 1. L'homme devant la mort*. Éd. du Seuil, Paris 1977, 320 p.

Balandier 1982 : Balandier G. – *Sociologie actuelle de l'Afrique noire : dynamique sociale en Afrique centrale*. PUF (4^e éd. Quadrige 39), Paris 1982, 510 p.

Baray 2004 : Baray L. (dir.) – *Archéologie des pratiques funéraires. Approches critiques*. Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne (7-9 juin 2001), Bibracte-Centre archéologique européen (Bibracte 9), Glux-en-Glenne 2004, 316 p.

Baray *et al.* 2007 : Baray L., Brun P., Testard A. – *Pratiques funéraires et sociétés*. Éditions universitaires de Dijon (coll. Art, archéologie et patrimoine), Dijon 2007, 419 p.

Baroiller 2012 : Baroiller A. – *De l'os à la pierre. Étude de l'insertion de la tombe en pays Djawa ma Tiri*

(22) Ce choix doit, là encore, au fait qu'il permet de cumuler la pertinence anthropologique et archéologique, puisque les catégories de défunts et d'agencements sépulcraux portent directement sur les vestiges.

(Nouvelle-Calédonie). Mémoire universitaire sous la dir. d'Erwan Dianteill, Université Paris-Descartes, Paris 2012.

Baroiller 2015 : Baroiller A. – *Faire vivre le folklore. Dynamiques de transformations de la Ducasse de Mons*. Fédération Wallonie-Bruxelles (Coll. Études d'ethnologie européenne 3), Bruxelles 2015, 270 p.

Baroiller, à paraître : Baroiller A. – *Les mots, la Mort, les Sorts : le deuil et la prière à Kaolack (Sénégal)*. Thèse de doctorat en Anthropologie Sociale, Université Libre de Belgique.

Battaglia 1990 : Battaglia D. – *On the bones of the serpent: person, memory, and mortality in Sabarl Island society*. University of Chicago Press, Chicago 1990, 248 p.

Binford 1971 : Binford L.R. – Mortuary practices: their study and their potential, in *Approaches to the social dimensions of Mortuary Practices, Memoirs of the society for American archaeology* 25, 1971, p. 9-25.

Bloch 1971 : Bloch M. – *Placing the Dead. Tombs, Ancestral Villages, and Kinship Organization in Madagascar*. Seminar Press, Londres / New York 1971, 241 p.

Bloch 1981 : Bloch M. – Tombs and States. In : Humphreys, King 1981, p. 137-147.

Bloch 1982 : Bloch M. – Death, women and power. In : Bloch, Parry 1982, p. 211-230.

Bloch 2005 : Bloch M. – *Essays on cultural transmission*. Berg (Coll. London School of economics monographs on social anthropology 75), Oxford / New York 2005, 174 p.

Bloch, Parry 1982 : Bloch M., Parry J. – *Death and the regeneration of life*. Cambridge University Press, Cambridge 1982, 236 p.

Bloch, Sperber 2005 : Bloch M., Sperber D. – Kinship and evolved psychological dispositions. The mother's-brother controversy reconsidered. In : Bloch 2005, p. 139-168.

Bonhomme, Bondaz 2017 : Bonhomme J., Bondaz J. – *L'offrande de la mort : une rumeur au Sénégal*. Éd. du CNRS, Paris 2017, 288 p.

Bonnet 2005 : Bonnet J. (dir.) – *Malmorts, revenants et vampires en Europe : métamorphoses ?* Éd. L'Harmattan (Coll. Ethnologie de l'Europe), Paris 2005, 321 p.

Bourée et al. 2011 : Bourée P., Blanc-Valleron M.-M., Ensaf M., Ensaf A. – Usage du bitume en médecine au cours des âges, *Histoire des sciences médicales* 45 (2), 2011, p. 119-125.

Delaplace 2009 : Delaplace G. – *L'invention des morts : sépultures, fantômes et photographie en Mongolie contemporaine*. École Pratique des Hautes Études (Coll. Centre d'Études Mongoles et Sibériennes), Paris 2009, 374 p.

Descola 2005 : Descola P. – *Par-delà nature et culture*. Éd. Gallimard (Coll. Bibliothèque des Sciences humaines), Paris 2005, 791 p.

Descola 2016 : Descola P. – Transformation transformed, *HAU: Journal of Ethnographic Theory* 6 (3), 2016, p. 33-44.

Desjarlais 2016 : Desjarlais R. – *Subject to Death. Life and Loss in a Buddhist world*. University of Chicago Press, Chicago / London 2016, 295 p.

Di Nunzio 2012 : Di Nunzio M. – We Are Good at Surviving: Street Hustling in Addis Ababa's Inner City, *Urban Forum* 23 (4), 2012, p. 433-447.

Droz 2003 : Droz Y. – Des hyènes aux tombes. Moderniser la mort au Kenya central. In : Droz, Maupeu 2003, p. 17-54.

Droz, Maupeu 2003 : Droz Y., Maupeu H. – *Les figures de la mort à Nairobi, une capitale sans cimetières*. Éd. L'Harmattan, Paris 2003, 263 p.

Eliade 2004 : Eliade M. – *Traité d'histoire des religions*. Éd. Payot, Paris 2004, 390 p.

Gallay 2011 : Gallay A. – *Pour une ethnoarchéologie théorique. Mérites et limites de l'analogie ethnographique*. Éd. Errance, Paris 2011, 338 p.

Gardin 1979 : Gardin J.-C. – *Une archéologie théorique*. Éd. Hachette (Coll. L'Esprit Critique), Paris 1979, 339 p.

Guiart 1979a : Guiart J. (dir.) – *Les hommes et la mort : rituels funéraires à travers le monde*. Éd. Le Sycomore (Objets et mondes), Paris 1979, 331 p.

Guiart 1979b : Guiart J. – La mort en Océanie. In : Guiart 1979a, p. 129-138.

Harlyck, Pettid 2014 : Harlyck C., Pettid M. (dir.) – *Death, mourning, and the afterlife in Korea: from ancient to contemporary times*. Univ. of Hawaii Press, Honolulu 2014, 265 p.

Hertz 1970a : Hertz R. – *Sociologie religieuse et folklore*. Presses Universitaires de France (Coll. Bibliothèque de sociologie contemporaine), Paris 1970, 208 p.

Hertz 1970b : Hertz R. – Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. In : Hertz 1970a, p. 1-83.

- Hubert, Mauss 1897 : Hubert H., Mauss M. – Essai sur la nature et la fonction du sacrifice, *L'Année Sociologique* 2 (1896/1897-1924/1925), p. 29-138.
- Humphreys, King 1981 : Humphreys S.C., King H. – *Mortality and immortality: the anthropology and archaeology of death*. Academic Press, Londres 1981, 346 p.
- Jindra, Noret 2011 : Jindra M., Noret J. (éd.) – *Funerals in Africa. Explorations of a Social Phenomenon*. Berghahn Books, New York 2011, 244 p.
- Keane 2016 : Keane W. – *Ethical life: its natural and social histories*. Princeton University Press, Princeton 2016, 289 p.
- Kroeber 1988 : Kroeber A.L. – *Anthropology: culture patterns & processes*. Harcourt Brace Jovanovich, San Diego 1988, 252 p.
- Lambert 1977 : Lambert P. – A view from the bridge. In : Spriggs M. – *Archaeology and Anthropology. Areas of mutual interest*. BAR (Supplementary series 19), Oxford 1977, p. 161-176.
- Lambert 1999 : Lambert P. – *Mœurs et superstitions des Néo-Calédoniens*. Société d'Études Historiques de Nouvelle-Calédonie, Nouméa 1999, 367 p.
- Leach 1977 : Leach Edmund R. – A view from the bridge. In : Spriggs 1997, p. 161-176.
- Leroi-Gourhan 1973 : Leroi-Gourhan A. – *Milieu et technique*. Éd. Albin Michel (Coll. Sciences d'aujourd'hui), Paris 1973, 480 p.
- Lévi-Strauss 1958 : Lévi-Strauss C. – *Anthropologie structurale*. Éd. Plon, Paris 1958, 450 p. (rééd. Pocket, 2010).
- Mauss 1938 : Mauss M. – Une catégorie de l'esprit humain : la notion de personne celle de "moi", *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* 68, 1938, p. 263-281.
- Morel 2004 : Morel M.-F. – La mort d'un bébé au fil de l'histoire, *Spirale* 31 (3), 2004, p. 15-34.
- Noret 2010 : Noret J. – *Deuil et funérailles dans le Bénin méridional : enterrer à tout prix*. Éd. Université de Bruxelles (Coll. Sociologie et anthropologie), Bruxelles 2010, 204 p.
- Olivier de Sardant 1998 : Olivier de Sardant J.-P. – Emique, *L'Homme* 38 (147), 1998, p. 151-166.
- Podoler 2014 : Podoler G. – Death as a Nationalist Text: Reading the National Cemetery of South Korea. In : Harlyck, Pettid 2014, p. 112-135.
- Radcliffe-Brown 1940 : Radcliffe-Brown A.R. – On Social Structure, *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* 70 (1), 1940, p. 1-12.
- Régnier 2017 : Régnier D. – La fondation d'une nouvelle terre ancestrale dans le Sud Betsileo (Madagascar) : dilemme, transformation, rupture. In : Gervais-Lambony P., Hurlet F., Rivoal I. (dir.) – *(Re)fonder. Modalités du commencement dans le temps et l'espace*. Éd. de Bocard, Paris 2017, p. 121-128.
- Robben 2000 : Robben A.C.G.M. – The assault on basic trust: disappearance, protest, and reburial in Argentina. In : Robben, Suárez-Orozco 2000, p. 70-101.
- Robben, Suárez-Orozco 2000 : Robben A.C.G.M., Suárez-Orozco M. (dir.) – *Cultures under siege: collective violence and trauma*. Cambridge University Press (Coll. The Society for Psychological Anthropology), Cambridge 2000, 285 p.
- Sahlins 2013 : Sahlins M.D. – *What kinship is - and is not*. The University of Chicago Press, Chicago 2013, 120 p.
- Soloviova-Horville 2005 : Soloviova-Horville D. – La chasse aux vampires au XVIII^e siècle. In : Bonnet 2005, p. 299-312.
- Stafford 2013a : Stafford C. (ed.) – *Ordinary ethics in China*. Éd. Bloomsbury (Coll. London School of Economics Monographs on Social Anthropology 79), London 2013, 300 p.
- Stafford 2013b : Stafford C. – Introduction Ordinary Ethnics in China Today. In : Stafford 2013a, p. 3-29.
- Stengers 2006 : Stengers I. – *La Vierge et le neutrino : les scientifiques dans la tourmente*. Éd. Empêcheurs de penser en rond, Paris 2006, 286 p.
- Testart 1992 : Testart A. – La question de l'évolutionnisme dans l'anthropologie sociale, *Revue française de sociologie* 33 (2), 1992, p. 155-187.
- Testart 2004 : Testart A. – Deux politiques funéraires. Dépôt ou distribution. In : Baray 2004, p. 303-316.
- Testart 2005 : Testart A. – *Éléments de classification des sociétés*. Éd. Errance, Paris 2005, 156 p.
- Testart 2006a : Testart A. – *La servitude volontaire (1) : les morts d'accompagnement*. Éd. Errance, Paris 2006, 190 p.
- Testart 2006b : Testart A. – Comment concevoir une collaboration entre anthropologie sociale et archéologie ? À quel prix ? Et pourquoi ?, *Bulletin de la société préhistorique française* 103 (2), 2006, p. 385-395.
- Thomas 1988 : Thomas L. V. – *Anthropologie de la mort*. Éd. Payot, Paris 1988, 540 p.

Whiting, Child 1953 : Whiting J.W.M., Child I.L. – *Child training and personality. A cross-cultural study*. Yale University Press, New York 1953, 353 p.

Consulat de France, 2015 (consulté le 14 novembre 2017) : <https://alger.consulfrance.org/Cimetiere-chretien-de-regroupement>

France Info, 2015 (consulté le 14 novembre 2017) : [http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/profanation-du-](http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/profanation-du-cimetiere-juif-a-sarre-union/profanation-de-tombes-a-sarre-union-l-acte-etait-antisemite_828405.html)

[cimetiere-juif-a-sarre-union/profanation-de-tombes-a-sarre-union-l-acte-etait-antisemite_828405.html](http://www.francetvinfo.fr/faits-divers/profanation-du-cimetiere-juif-a-sarre-union/profanation-de-tombes-a-sarre-union-l-acte-etait-antisemite_828405.html)

Jeune Afrique, 2012 (consulté le 14 novembre 2017) : <http://www.jeuneafrique.com/depeches/47315/politique/senegal-160-tombes-profanees-dans-deux-cimetieres-chretiens-a-dakar/>

Le Monde, 2017 (consulté le 14 novembre 2017) : http://www.lemonde.fr/ameriques/article/2017/02/27/cinq-cents-tombes-profanees-aux-etats-unis_5085961_3222.html

Ritualiser, gérer, piller.

Rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements

Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf, 10-12 mai 2017, Poitiers

Conclusion

Enluminures, dessins, restitutions



Enluminures, dessins, restitutions. Quelles images pour la réouverture des sépultures et la manipulation des ossements ? ⁽¹⁾

Astrid A. NOTERMAN, Mathilde CERVEL

L'objectif de la neuvième Rencontre du Gaaf était d'ouvrir, pour la première fois en France, une série de réflexions sur les réinterventions anthropiques dans les tombes. L'interprétation de ces pratiques, régulièrement rencontrées par les archéologues quelle que soit la chronologie du site excavé, se révèle parfois complexe. L'état de conservation des vestiges, les conditions de fouille et le contexte dans lequel cette dernière s'inscrit sont autant de facteurs pouvant influencer sur le traitement et l'analyse des vestiges bouleversés. Au-delà du geste, ce sont également les motivations des vivants qui interrogent aussi bien les archéologues que les historiens et les ethnologues, l'objectif s'inscrivant dans une meilleure appréhension des sociétés du passé. Toutefois, avant même l'interprétation de l'intention de ces gestes, ce colloque offrait l'opportunité de s'interroger sur les méthodes développées par les professionnels de l'archéologie pour parvenir à la compréhension de ces actes.

À l'issue de trois jours de conférences et d'échanges, force est de constater que les objectifs énoncés en introduction du colloque ont été largement atteints. Un regard nouveau a été posé sur les réinterventions sépulcrales, remettant parfois en question l'approche habituellement privilégiée par les chercheurs par le passé. De nombreux questionnements ont été soulevés sur la dénomination de ces actes (pillage, violation,

profanation, remaniement, perturbation, réouverture, etc.), leurs motivations (vol, pratique funéraire, peur du mort, rituel, dissimulation de crimes, réparation de la part des vivants, etc.) et leur(s) interprétation(s). Au cours de la conclusion qui marqua la fin de ces journées, Henri Duday revint sur ces éléments et nous interrogea, nous, archéologues, historiens, ethnologues, sociologues, sur l'importance d'identifier correctement les différents gestes anthropiques dans les sépultures (désorganisation du squelette, actions additives et actions soustractives), ainsi que le moment de leur réalisation. Il rappela également la nécessité d'employer un vocabulaire précis, capable d'ôter toute ambiguïté à la lecture des descriptions. La pleine compréhension de ces gestes ne peut faire abstraction d'une présentation détaillée de chaque cas observé : degré de visibilité en surface de la sépulture au moment de la réouverture, son accessibilité, l'état de conservation de la structure funéraire, de l'individu (cadavre frais, corps partiellement décomposé, squelette) ainsi que du mobilier, etc.

Il est également important de souligner la pédagogie des communications. Pour chaque sujet présenté, le cheminement de réflexion du chercheur face à la sépulture réouverte a été exposé. Les protocoles mis en place pour collecter les données ont été présentés, offrant ainsi aux professionnels, mais également aux étudiants, des outils de réflexions et de discussions.

(1) Nous tenons à remercier chaleureusement Cécile Treffort (CESCM) pour son regard, ses conseils et ses remarques dans l'élaboration de cet article.

De manière identique aux précédents colloques du Gaaf, le profil des intervenants s'est révélé très varié. L'approche de la réintervention post-dépositionnelle par des historiens et des ethnologues a permis d'ouvrir le champ de compréhension de la pratique. Elle rappelle également que les vestiges archéologiques ne constituent pas l'unique source d'informations exploitables. L'apport des sources écrites et des témoignages contemporains a été largement démontré tout au long du colloque. De fait, nous disposons désormais d'une somme de connaissances qui peut, en guise sinon de conclusion, du moins de prolongement, aller jusqu'à la restitution graphique de la perturbation sépulcrale. Cette démarche n'est certes pas nouvelle, la représentation graphique et plastique des hommes du passé et de leur environnement étant présente dans la recherche archéologique depuis le XIX^e siècle. Elle acquiert néanmoins un sens et un statut nouveau lorsqu'elle est intimement liée à la recherche scientifique, même si l'exercice n'est jamais anodin. Quelques communications ont laissé percevoir la volonté, émanant la plupart du temps des archéologues eux-mêmes, de mettre en image les réinterventions sépulcrales, de poser un visuel sur ces actions à la compréhension délicate. De cette situation émerge tout naturellement une série de réflexions sur la manière dont les artistes, professionnels ou non, abordent le sujet dans les différents supports de publication. Quels choix opèrent-ils dans la représentation des réouvertures post-dépositionnelles ? Quelles informations ces images nous fournissent-elles sur le regard posé depuis plusieurs siècles sur le phénomène ? Quelle est la part d'influence de ces illustrations sur la représentation de ces pratiques dans l'imagination des chercheurs et du grand public ?

Quelques exemples choisis seront présentés ci-après afin d'illustrer ces questions.

I. La représentation figurée des réouvertures de tombes à travers l'histoire

Les érudits et les archéologues du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle soulignent par leurs écrits combien la réintervention des vivants sur les tombes de leurs contemporains peut frapper leur imagination (Noterman, Klevnäs, à paraître). La représentation des populations du passé est immanquablement influencée par ce qu'ils perçoivent alors comme des actes répréhensibles, "barbares". Dans ce contexte, les illustrations s'apparentent à une forme de témoignage – témoignage du regard d'une époque sur une pratique souvent mal comprise,

mais aussi celui de l'état de connaissance de l'archéologie sur un phénomène à la manifestation parfois impressionnante. Lorsque les phénomènes de pillages contemporains sont rapprochés de ces pratiques anciennes, les images viennent théâtraliser les événements. La réouverture de la tombe prend alors l'aspect systématique d'une violation de sépulture dont la motivation principale se résume à l'appât du gain.

A. Le *Décameron* : une scène de pillage au Moyen Âge

L'une des premières illustrations connues du pillage d'une tombe en Europe date du XV^e siècle. Elle provient d'un manuscrit, le *Décameron* de Boccace, dont deux copies réalisées par Laurent de Premierfait sont aujourd'hui conservées en Italie et en France. La première copie, achevée en 1418 pour le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, est actuellement déposée à la Bibliothèque apostolique vaticane (ms. Pal. lat. 1989) ⁽²⁾ (Bousmanne, Delcourt 2011, p. 151-153 ; Durrieu 1909, p. 342-350). Le manuscrit a servi de modèle à la seconde copie conservée à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris (ms. 5070) ⁽³⁾. Le commanditaire de cette dernière, inventoriée dans la bibliothèque de Bourgogne en 1467, est incertain. L'hypothèse la plus souvent mentionnée est celle d'une réalisation pour Philippe le Bon.

Le *Décameron* est un ouvrage majeur de la production littéraire italienne du XIV^e siècle, et plus largement du Moyen Âge européen. Les récits imaginés par Jean Boccace ont inspiré de célèbres auteurs depuis Christine de Pisan, en passant par Marguerite de Navarre, La Fontaine ou encore Chaucer (Hernández *et al.* 1993, p. 23 ; Koff, Schildgen 2000 ; Thompson 1999). Rédigé entre 1349 et 1351, l'ouvrage se caractérise par une organisation complexe du récit (Perli, Nardone 1998, p. 131). Durant deux semaines, dix jeunes gens, réfugiés à la campagne pour fuir la peste qui frappe Florence en 1348, se réunissent dix fois pour conter chacun une histoire dont le thème a été fixé la veille par l'un d'entre eux. La cinquième nouvelle de la seconde journée met en scène un jeune homme, Andreuccio de Pérouse, victime en une seule nuit de plusieurs mésaventures (Boccace, Bec 1994, p. 136-149). L'une d'elles le mène à participer au pillage de la tombe de l'archevêque Filippo Minutolo. L'enluminure du folio 54v du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal illustre ce passage (**fig. 1**) : trois hommes sont figurés dépouillant le corps d'un religieux dans un bâtiment ecclésiastique de grande

(2) Vatican, Bibl. Apostolica Vaticana, ms. Pal. lat. 1989 f° 42v.

(3) Paris, Bibl. de l'Arsenal, ms. 5070 réserve, f° 54v.



Fig. 1 – Folio 54 verso du manuscrit *Le Décaméron* conservé à la Bibliothèque de l’Arsenal (Paris) et représentant le pillage de la tombe de l’archevêque Filippo Minutolo (© BnF).

dimension. Le couvercle du tombeau est soutenu par l’un des voleurs à l’aide de deux bâtons, permettant ainsi au protagoniste de prélever le mobilier contenu dans la sépulture avant de le transmettre à un troisième individu (Boccace, Bec 1994, p. 145-149).

La scène n’est pas sans rappeler certains récits (beaucoup plus anciens) de Grégoire de Tours, et plus

particulièrement celui du pillage de la tombe de l’évêque de Lyon, saint Hélius, relaté au chapitre XVII de *À la gloire des confesseurs*. La nuit suivant l’inhumation du religieux, le couvercle de son sarcophage fut déplacé par un quidam qui tenta de le dépouiller de ses ornements. Le cadavre du saint, comme envahi par un souffle de vie, se dressa et agrippa le voleur (Grégoire de Tours 2003, p. 261) ⁽⁴⁾.

(4) *Liber in Gloria confessorum*, c. LXII (éd. MGH, SRM I, 2, p. 333-334).

L'enluminure du *Décameron* constitue à ce jour la seule image médiévale conservée d'une violation de sépulture. Rarement mentionnée dans les publications scientifiques, elle n'en demeure pas moins un témoignage exceptionnel. Accompagné du texte, elle abonde de détails sur la préparation du pillage, sa mise en œuvre et ses conséquences pour le protagoniste. Elle renvoie également aux questionnements sur l'identité des perturbateurs. En effet, le texte révèle que parmi les voleurs figure un prêtre dont l'intégrité est mise à l'épreuve face aux riches ornements inhumés avec l'archevêque. L'implication d'hommes d'Église dans le vol d'objets funéraires n'est pas une information inédite. Le roi Théodoric le Grand, Grégoire de Tours ⁽⁵⁾ ou encore l'Église elle-même à travers la tenue de conciles attestent la réalité de la pratique dans la communauté religieuse (Gaudemet, Basdevant 1989, p. 506 ; Grégoire de Tours 2003, p. 67 ; Lafferty 2014, p. 260).

B. La Révolution française et l'atteinte aux tombeaux

La scène de pillage du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal constitue un témoin visuel unique d'une violation sépulcrale au Moyen Âge. Il faut ensuite patienter jusqu'au XVIII^e siècle pour que de nouvelles représentations de ce type apparaissent. Le contexte est toutefois autre puisqu'il se place dans le cadre de la Révolution française. En 1793, les tombes royales de la basilique de Saint-Denis furent l'objet de la vindicte populaire. De nombreux tombeaux furent réouverts pour porter atteinte au symbole véhiculé par la monarchie. Les dépouilles des rois furent "désacralisées" par la destruction de leurs sépultures et le rejet de leurs os en dehors (Boureau 1988, p. 6-7). Des objets précieux furent récupérés dans les tombes soit pour être fondus, soit pour enrichir des collections (*Ibid.*, p. 8). Des gravures et des témoignages de l'époque décrivent ces opérations dont le but premier, en apparence, est celui de prendre aux plus riches pour donner aux plus pauvres. Dans un dessin aquarellé de Pierre Joseph Lafontaine ⁽⁶⁾ (1793), Alexandre Lenoir, chargé de la conservation du dépôt des Petits-Augustins (Paris), est figuré tentant de protéger les sépultures des monarques français des révolutionnaires (Foucart 1969). Ces derniers apparaissent armés, bras levés, prêts à abattre leurs outils sur les monuments funéraires. Les corps sont tendus et les visages fermés. Sur la droite de l'image, un tombeau est ouvert et laisse apparaître les prémices des restes squelettiques d'un

individu. Un homme tente de l'extraire du sépulcre en tirant sur un drap, peut-être un linceul. La tension de la scène et sa violence sont très éloignées de l'enluminure du *Décameron*. Si dans l'ouvrage de Boccace, la représentation du pillage illustre la cupidité de certains hommes et la naïveté d'autres (Andreuccio), la situation est tout autre ici. En effet, le dessin de Lafontaine semble souligner avant tout l'aspect sacrilège que représente l'intervention des révolutionnaires dans la basilique de Saint-Denis. La situation paraît incontrôlable et la seule opposition d'Alexandre Lenoir, désarmé à plus d'un titre, paraît vaine.

Une autre œuvre conservée au musée Carnavalet à Paris illustre le devenir des tombeaux royaux en cette fin du XVIII^e siècle. Vers 1793, le peintre Hubert Robert réalisa *La violation des caveaux des rois dans la basilique de Saint-Denis en octobre 1793* ⁽⁷⁾. Dans cette huile sur toile, l'artiste représente un groupe d'hommes sortant des cercueils de la crypte de la basilique royale au moyen d'échafaudages et d'échelles. Sans l'intitulé de l'œuvre, la scène pourrait aisément être la représentation d'une campagne de "fouilles" archéologiques de la fin du XVIII^e-début du XIX^e siècle. Les hommes semblent agir méthodiquement, sans précipitation, entreposant d'un côté les pierres tombales et de l'autre les éléments de construction. Le pillage prend ici un aspect plus routinier. La violence de l'action dessinée par P. J. Lafontaine a disparu dans le tableau de H. Robert.

C. Un regard sur la presse illustrée en France au XIX^e siècle

Avec le développement de l'archéologie en tant que discipline scientifique tout au long du XIX^e siècle, les descriptions de sépultures se multiplient. Les tombes réouvertes sont régulièrement évoquées dans les comptes rendus des sociétés savantes, même si les descriptions restent pour l'essentiel très succinctes. Ces mentions ne sont toutefois que très rarement accompagnées d'illustrations et, lorsque l'archéologue fait le choix de représenter une tombe, seules les structures intactes – ou du moins représentées comme telles, sont alors privilégiées (Brisson, Loppin 1938, p. 25).

La presse écrite, et plus particulièrement les suppléments illustrés du début du XX^e siècle, constitue une source inattendue de représentations figurées de pillage

(5) *Liber in Gloria martyrum*, c. XVII (éd. MGH, SRM I, 2, p. 62).

(6) Musée Carnavalet, Histoire de Paris, inventaire D.3837 – Dessin (27,8 x 23,2 cm) (© Musée Carnavalet).

(7) Musée Carnavalet, Histoire de Paris, inventaire P.1477 – Huile sur toile (54 x 64 cm) (© Musée Carnavalet).

Conclusion

Enluminures, dessins, restitutions

de tombes. Invention de la presse anglo-saxonne, les suppléments hebdomadaires de journaux quotidiens se développent largement en France à partir des années 1880 (Watelet 1998, p. 443). L'un des plus aboutis est sans doute le *Supplément illustré du Petit Journal*. Quotidien populaire, il aborde les principaux sujets de préoccupation des contemporains (Watelet 1998, p. 447-448 ; Weill 1934, p. 262). Entre 1890 et 1914, l'actualité est accompagnée par pas moins de 2 400 illustrations, dont 21,8 % concernent des faits divers (Durand, Labès 1974, p. 75 ; Watelet 1998, p. 458). Chaque illustration

est accompagnée de quelques lignes aussi saisissantes que peuvent l'être les images elles-mêmes, dont la qualité graphique est par ailleurs à souligner.

Deux numéros du *Petit Journal* illustrent des actes de perturbation sépulcrale. Bien que l'approche des événements ne soit pas identique entre les deux dessins, la motivation des perturbateurs est la même : la recherche et le vol d'objets de valeur. L'édition du 9 février 1908 décrit ainsi les événements : "*Arrêtés sur la dénonciation d'un complice qu'ils avaient chargé de vendre les bijoux volés, ils firent des aveux [...]. Ils supposaient que le*

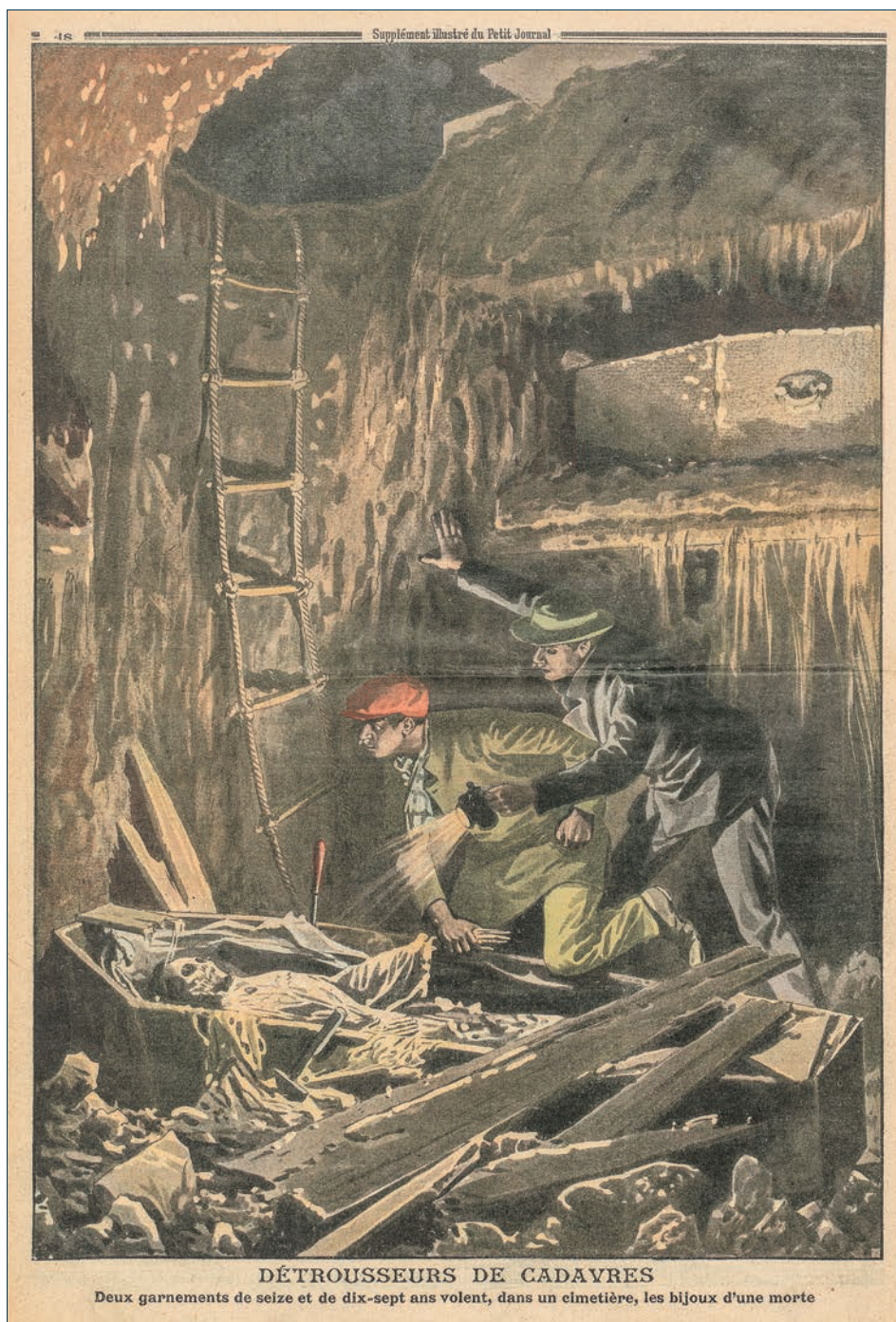


Fig. 2 – “Les détrousseurs de cadavres”, *Supplément illustré du Petit Journal*, 9 février 1908 (© BnF).

cercueil devait contenir des bijoux représentant une somme de 200 000 ou 300 000 francs. Ces misérables furent déçus et ils vendirent les bijoux trouvés pour 25 francs à deux horlogers [...]” (*Le Petit Journal* 1908, p. 42).

La mise en scène du pillage est extrêmement détaillée (fig. 2). L’artiste a choisi d’être aussi proche que possible de l’article, donnant l’impression d’avoir été lui-même spectateur de la scène. Tous les aspects décrits dans la courte brève apparaissent dans l’image, jusqu’aux morceaux d’ouate imbibés d’eau phéniquée et placés dans les narines des voleurs pour se protéger de l’odeur. Ce détail est un renvoi explicite à la réalité du cadavre (pourrissement).

La presse illustrée du début du XX^e siècle se doit de correspondre aux attentes de ses lecteurs. Dans ce sens, le choix de représenter un cadavre et non un corps frais n’est pas surprenant, notamment si l’on compare cette dernière page du *Petit Journal* avec d’autres “Unes” de la même époque ⁽⁸⁾. Toutefois, ce parti pris marque une évolution majeure dans la figuration du mort. En effet, dans la copie du *Décameron* de Laurent de Premierfait, l’artiste s’était orienté vers une représentation du défunt plus proche de celle d’un vivant que d’un mort. Étendu sur le dos, les mains jointes sur la poitrine, l’archevêque Minutolo semble comme endormi. Inhumé la veille du pillage, le religieux n’a pas encore pris l’aspect d’un cadavre. Trois siècles après, le dessin de P. J. Lafontaine s’attache à un moment plus tardif puisque le défunt perturbé a pris l’apparence d’un squelette. La représentation du corps est alors très limitée et ne concerne que le crâne. H. Robert franchit une étape supplémentaire dans *La violation des caveaux des rois* en faisant entièrement disparaître les morts de son tableau. Les contenants funéraires semblent vides de tous restes humains. Un constat similaire peut être émis pour la couverture du numéro du dimanche 18 juin 1905 du *Supplément illustré du Petit Journal*. Peut-être en raison de sa position en première page, d’un choix éditorial, ou de la volonté de ménager la sensibilité des lecteurs, l’illustrateur a choisi de ne pas représenter les cadavres dans les tombeaux réouverts. Les uniques renvois aux défunts sont symboliques : un drap extrait d’un des sépulcres et les couronnes funéraires en appui contre plusieurs contenants. Ainsi, le supplément du 9 février 1908, postérieur de seulement trois ans, va plus loin dans

la figuration du défunt, celui-ci prenant un aspect presque fantasmé ⁽⁹⁾.

Ainsi, en ce début du XX^e siècle, le regard posé sur la mort et sur le cadavre évolue. Si au siècle précédent le corps mort est exposé dans des musées où les curieux se pressent pour observer des moulages et des cires de pathologies, un changement des mentalités apparaît au cours du siècle suivant (Le Breton 2008, p. 225-226). La législation témoigne de cette évolution des sensibilités. En juin 1905, soit trois ans avant l’illustration du numéro 899 du *Supplément illustré du Petit Journal*, la préfecture de police de la ville de Paris met en place des directives contre les musées d’anatomie (Py, Vidart 1985, p. 10) et, en 1921, un arrêté prévoit que “*les musées d’anatomie, de supplices et autres établissements analogues [soient] interdits*” (article 22) (*Idem.*).

Les deux numéros du *Supplément illustré du Petit Journal* soulignent toute l’ambiguïté de ce début de siècle face à la figuration de la mort. À la fois sujet de presse, elle n’en constitue pas moins un objet sensible pour la société.

D. Vol de cadavres et résurrectionnistes

De l’autre côté de la Manche, la figuration des perturbations sépulcrales est également présente dans la presse écrite de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Elle se fait parfois l’écho de l’évolution des sciences médicales, qui s’accompagne au même moment d’une demande croissante de corps humains par les écoles de médecine (Le Breton 2008, p. 119 ; Richardson 2001). Ce nouveau marché, à destination d’une profession encore imparfaitement connue par de nombreux quidams, engendre des dérives parfois dramatiques (Guttacher 1935). En effet, contrairement à la plupart des pays européens où la dissection ne suscite pas de désapprobation générale ni de conflits violents, au Royaume-Uni la situation est bien différente. Au-delà du problème que représente l’approvisionnement en cadavres pour les anatomistes, la pratique de la dissection est largement perçue, dès le XVII^e siècle, comme un acte de punition *post mortem* (Le Breton 2008, p. 149). Tout au long du XIX^e siècle, les médecins et les chirurgiens pratiquant la dissection participent activement à la commercialisation clandestine de cadavres. Cette situation crée une réelle angoisse chez les vivants de voir leurs défunts (ou eux-mêmes après leur mort) emmenés et livrés aux

(8) Il est possible de citer la première page du numéro 749 du 26 mars 1905 montrant la découverte du cadavre de M^{lle} Guérinot par des cantonniers dans le bois de Vincennes, celle du numéro 860 du 12 mai 1907 figurant les crimes de Jeanne Weber, accusée d’avoir assassiné des enfants ou encore celle du numéro 906 du 29 mars 1906 représentant des notables haïtiens fusillés. L’ensemble des numéros du *Supplément illustré du Petit Journal*, depuis 1884 jusqu’à 1920, est disponible sur le site <https://gallica.bnf.fr>.

(9) Dans son sens de construction de l’imaginaire.

anatomistes. Les systèmes de protection se multiplient : hommes armés dans les cimetières, cages de métal au-dessus des tombes, cercueils en fer inviolables, réaménagement des cimetières, etc.

L'indifférence *a priori* manifestée par les médecins face aux méthodes utilisées pour obtenir des cadavres, ainsi que l'apparent mépris affiché envers les proches des défunts disséqués et leurs restes (Le Breton 2006, p. 86) émeuvent les vivants (Le Breton 2008, p. 121). La presse ne manque pas de relater les histoires les plus tragiques sur le sujet, certains résurrectionnistes n'hésitant pas à recourir au meurtre pour répondre à la demande (monnayée) de certains médecins anatomistes

(Hutton 2013). Des illustrations accompagnent certains articles, mais elles demeurent assez simples dans leurs représentations. Dans un article paru le 27 mai 1905 dans le *Aberdeen People's Journal* ⁽¹⁰⁾, les résurrectionnistes, pris sur le fait, sont dessinés fuyant deux soldats armés, leur butin (un cadavre) dans les mains. Ce dernier est symbolisé sous la forme d'un drap ayant plus ou moins forme humaine. Un cercueil vide est dessiné au centre de l'image et ne laisse pas de doutes sur la nature de l'action des voleurs.

Aux États-Unis, les illustrations de pillage de tombes accompagnent également certains titres de presse. Les



Fig. 3 – Ghouls rob a woman's grave and mutilate her body, *New York Journal and Advertiser*, 8 novembre 1897 (© Library of Congress).

motifs de réouvertures sont variés : vol de cadavre ou de bijoux, saccage de tombes anciennes, ... Le *New York Journal and Advertiser* se fait régulièrement l'écho de ces événements. Le numéro 5471 du 8 novembre 1897 ⁽¹¹⁾ relate comment la tombe de Phoebe Tilton, décédée quatre mois plus tôt et inhumée dans le cimetière de la petite ville de Millville (New Jersey), fut l'objet d'un violent vandalisme (**fig. 3**). Après avoir extrait le cercueil de la terre et l'avoir ouvert à l'aide d'une hache, les individus s'attaquèrent physiquement au corps de la défunte. Selon le quotidien, le cadavre présentait plusieurs mutilations, certains organes venant même à manquer. Deux dessins accompagnent la scène. Le premier se concentre sur les stigmates laissés dans le sol par la réouverture de la sépulture. Un trou profond symbolise l'emplacement initial du cercueil. À sa droite, une pelle est plantée dans un amas de terre donnant l'impression que l'action vient tout juste de s'achever. Le contenant funéraire vandalisé est représenté sur le second dessin. Le couvercle du cercueil apparaît endommagé, certaines planches sont arrachées alors que d'autres présentent des impacts d'outils. En dépit de sa description détaillée dans l'article, le corps de la défunte n'est pas représenté. L'attention est focalisée sur la destruction matérielle de la sépulture, comme cela est également le cas dans le numéro 5079 du 12 octobre 1896 du *New York Journal* ⁽¹²⁾ où le dessinateur a préféré se concentrer sur l'atteinte au tombeau plutôt que sur son contenu.

II. Le point de vue de l'archéologie sur les réouvertures de tombes

La rareté des représentations de sépultures en contexte archéologique au XIX^e siècle ne doit pas minimiser la part tenue par les images archéologiques au cours de cette période. Les sites en ruine, le mobilier métallique ou encore la céramique ne sont que quelques exemples des vestiges et des biens matériels dessinés et présentés dans les premières publications scientifiques (Rapin 1983). Face à l'abondance de cette iconographie, davantage concentrée sur la reproduction d'objets que sur la restitution de scènes du passé, il est nécessaire de reconnaître un biais essentiel : celui de la subjectivité du dessinateur (*Ibid.*, p. 285). En outre, la représentation figurée traduit aussi le style d'une époque, une mentalité, parfois même une idéologie (Ginouvé, Guimier-Sorbets 1992). Durant de nombreuses décennies, les propositions de reconstitution de sites archéologiques ont participé à notre vision des sociétés du passé et à notre représentation

des comportements humains (Flon 2015). Que serait l'Antiquité romaine sans les dessins romantiques des archéologues et des érudits du XIX^e siècle ?

Toutefois, le dessin peut aussi prendre la forme d'une "image-restitution" (Ginouvé, Guimier-Sorbets 1992). Dans ce sens, il contribue, et particulièrement de nos jours, à tester des hypothèses, à proposer des interprétations scientifiques et à élaborer des raisonnements autour des sociétés anciennes (Kraemer 2008, p. 30). De plus, cette forme d'illustration peut se révéler être un formidable outil pédagogique et didactique à l'intention des étudiants et du grand public (Kraemer 2008, p. 30 ; Ginouvé, Guimier-Sorbets 1992).

A. Une représentation tardive des actes de réinterventions sépulcrales par l'archéologie

Parmi les premiers relevés de sépultures pillées figurent les dessins de la nécropole altomédiévale de Rheinsheim (Allemagne). Publiées dans le *Badische Fundberichte* de 1936, les chambres funéraires 12 et 15 présentent toutes deux des indices évidents de réouverture et de récupération d'objets (Garscha 1936, p. 455). La figuration de ces tombes est intéressante dans la mesure où elles constituent, avec la tombe 17 (intacte) et une photographie de céramique, les seules illustrations choisies par l'archéologue pour évoquer les pratiques funéraires à Rheinsheim. La bonne conservation des structures pourrait expliquer ce choix, comme le laisse envisager la récupération des images par É. Salin en 1952 pour son ouvrage *La civilisation mérovingienne*. Le relevé de la sépulture 12 de Rheinsheim accompagne la description des modes d'inhumations de tradition germanique (Salin 1952, p. 98).

Il faut attendre la fin de la seconde moitié du XX^e siècle pour voir apparaître les toutes premières reconstitutions archéologiques d'actes de réouvertures. L'une des plus anciennes et des plus connues est celle proposée par Henrik Thrane pour le site de Storehøj, au Danemark (**fig. 4**). Elle s'appuie sur la découverte, dans l'une des sépultures en tronc d'arbre évidé du site, d'un bâton en bois dont l'une des extrémités prend la forme d'un crochet (Thrane 1978, p. 10).

La reconstitution imaginée par l'archéologue figure le piller utilisant cet outil pour attraper et ramener vers lui les objets contenus dans la sépulture (*Ibid.*, p. 16). Le contenant apparaît intact sur le dessin, soulignant l'hypothèse d'une précocité de la réintervention.

(11) *New York Journal and Advertiser* (New York, NY), 8 novembre 1897, 1 [© Library of Congress (US)].

(12) *New York Journal* (New York, NY), 12 octobre 1896, 1 [© Library of Congress (US)].

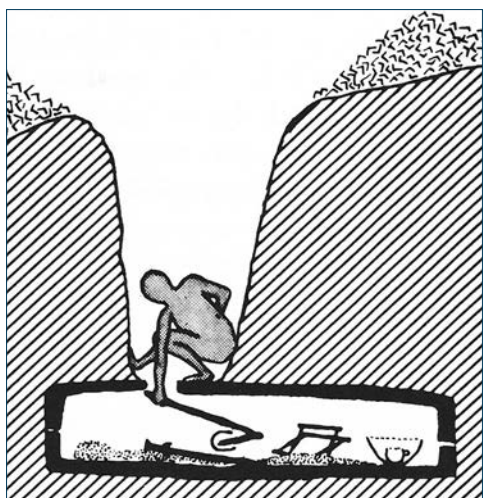


Fig. 4 – Reconstitution du pillage de la sépulture en tronc évidé du site de Storehøj (Danemark)
(© d'après Thrane 1978, p. 10).

Un objet similaire semble avoir été employé sur le site mérovingien de Louviers, en Normandie (France) (Carré, Jimenez 2008) : dans le sarcophage 118, le pilleur pourrait avoir utilisé un outil terminé par un crochet pour tenter de ramener vers lui les éléments recherchés. La reconstitution de la structure proposée par les auteurs (Jimenez *et al.* 2006, p. 7) ne s'attache pas, malheureusement, au bouleversement de la tombe. L'attention est

portée sur la défunte et son apparence au moment de son dépôt dans le sarcophage. En comparaison, la restitution de H. Thrane apparaît simple. Centrée essentiellement sur le geste du pilleur, elle fait l'économie de replacer dans un contexte imagé la perturbation, et ainsi de prendre le risque de proposer une image erronée de la nécropole de Storehøj. Ce choix pourrait s'expliquer, en partie, par l'identité du dessinateur, H. Thrane lui-même, dont le métier n'est pas celui d'illustrateur, mais d'archéologue.

Dans les années 1990, les illustrations de pillage de sépultures s'attachent aussi bien à représenter les techniques mises en œuvre par les perturbateurs pour accéder aux tombes, qu'aux outils utilisés et aux types d'objets recherchés. Dans l'évolution de la collaboration entre archéologues et illustrateurs, certaines propositions de reconstitution s'appuient directement sur les vestiges archéologiques, à l'image de ce qui a pu être proposé pour la sépulture 8 de Friedberg-Bruchenbrücken (Allemagne) (Thiedmann, Schleifring 1992, p. 435-439). La structure a livré les restes d'un individu masculin présentant un impact de sonde à hauteur du tiers proximal du tibia gauche (**fig. 5**). L'ouverture circulaire relevée par les archéologues mesure environ 4 mm de diamètre (*Ibid.*, p. 436-437). Sur la base de ces observations, l'illustrateur Friederike Hilscher-Ehlert a fait le choix de représenter le moment où les pilleurs (au nombre de trois sur le dessin) localisent la sépulture à l'aide d'une sonde.

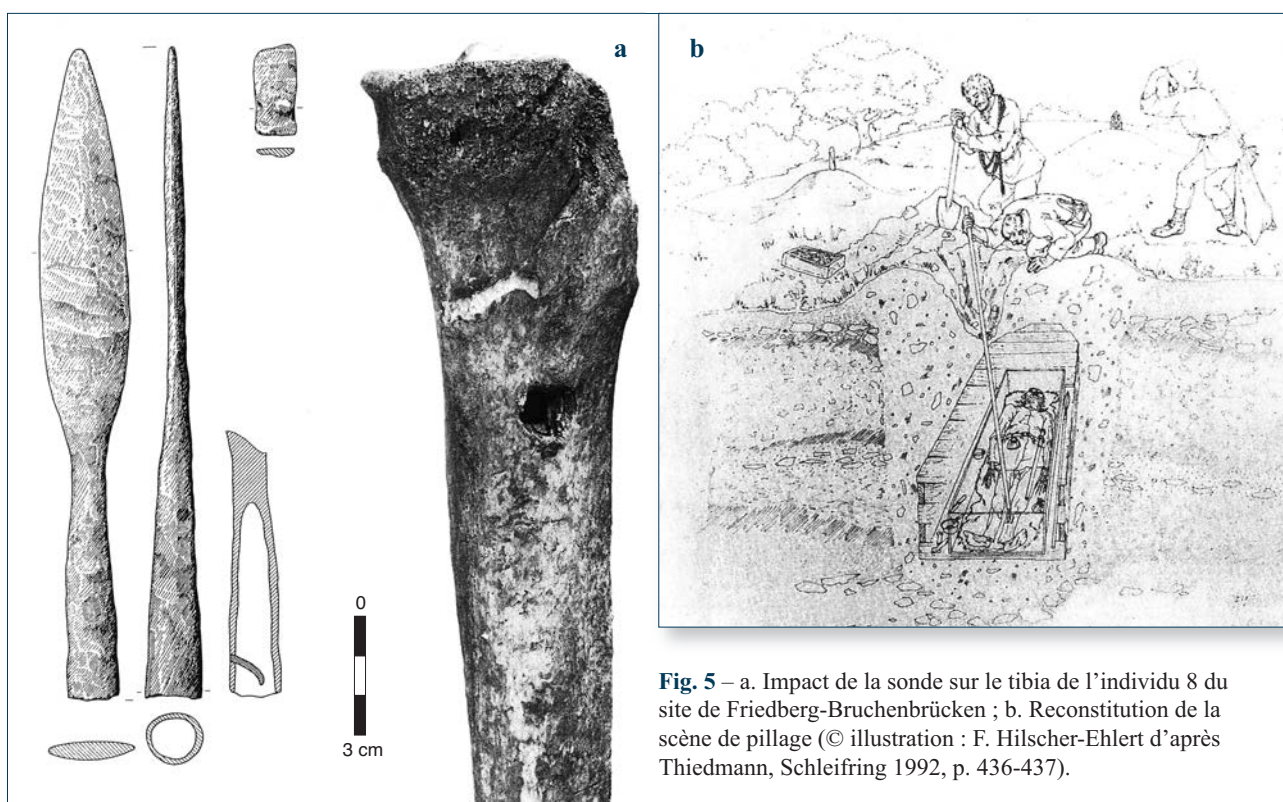


Fig. 5 – a. Impact de la sonde sur le tibia de l'individu 8 du site de Friedberg-Bruchenbrücken ; b. Reconstitution de la scène de pillage (© illustration : F. Hilscher-Ehlert d'après Thiedmann, Schleifring 1992, p. 436-437).

La perturbation est placée dans un temps relativement court après l'inhumation du défunt. En effet, l'état de décomposition du cadavre ne semble pas très avancé, le contenant apparaît intact et la sépulture est toujours matérialisée en surface à travers la présence d'un monticule de terre. Une certaine liberté vis-à-vis des données archéologiques semble avoir été prise par F. Hilscher-Ehlert. L'article d'Andreas Thiedmann et Joachim Schleifring détaille les conditions de découverte de la tombe, son état de conservation à ce moment-là, ainsi que l'étude ostéologique menée par la suite en laboratoire. Les observations de terrain montrent un remaniement de la partie centrale du corps du défunt, avec des ossements découverts aussi bien à l'emplacement initial du sujet que dans la fosse de pillage (Thiedmann, Schleifring 1992, p. 435). La mise au jour de fragments d'objets métalliques dans toute la structure atteste la mauvaise préservation du mobilier funéraire au moment du bouleversement (*Ibid.*, 1992, p. 437). Ainsi, il apparaît que l'illustrateur a pris une certaine distance avec la réalité archéologique, plaçant la scène à une période antérieure à celle suggérée par les données de terrain. Dans une restitution plus proche de la réalité archéologique, le défunt devrait être figuré sous la forme d'un squelette, avec un mobilier funéraire altéré par son séjour dans la terre.

Ce choix d'"idéaler" le moment de la réouverture peut avoir des conséquences sur la transmission scientifique et pédagogique de la pratique (Flon 2015). Dans la mesure où peu d'images de pillage de tombes existent et que les cas de stigmates laissés sur le squelette par

l'intervention des perturbateurs demeurent assez inédits dans les publications, la restitution de F. Hilscher-Ehlert participe à la diffusion d'une image subjective de la réouverture sépulcrale. Ce constat est renforcé par les nombreux détails de l'illustration qui orientent le lecteur vers une interprétation négative de la pratique. L'utilisation d'outils pour localiser dans la nécropole la sépulture et repérer la profondeur de dépôt du contenant, ainsi que l'attitude d'un des personnages, en position de gué, indiquent clairement qu'il s'agit d'un acte illégal. Cette approche de la réouverture à la période mérovingienne n'est pas inédite pour l'époque. Elle est en réalité l'héritière d'une perception du phénomène qui remonte au XIX^e siècle. De nombreux écrits témoignent de cette vision, aussi bien en France qu'en Allemagne (par exemple Legoux, Legoux 1974, p. 134 ; Piton 1985, p. 15 ; Thiedmann, Schleifring 1992, p. 438-439).

En Autriche, sur la base des données de terrain, la reconstitution d'un acte de pillage réalisé à la période du Bronze ancien par les contemporains des défunts est proposée pour le site F de Gemeinlebarn (Basse Autriche) (Neugebauer 1991, p. 129) (**fig. 6**). Signalées en surface, plusieurs sépultures apparaissent béantes et en proie aux voleurs. Il est intéressant de noter que les outils utilisés pour creuser les fosses de pillage ne sont pas représentés. De même, les défunts perturbés sont presque tous complètement décomposés comme le soulignent les ossements éparés autour des tombes. Une seule sépulture semble contenir un cadavre (au premier plan, à gauche), dont l'état de décomposition avancée est signalé par le choix vestimentaire d'un des voleurs. Le visage de ce dernier

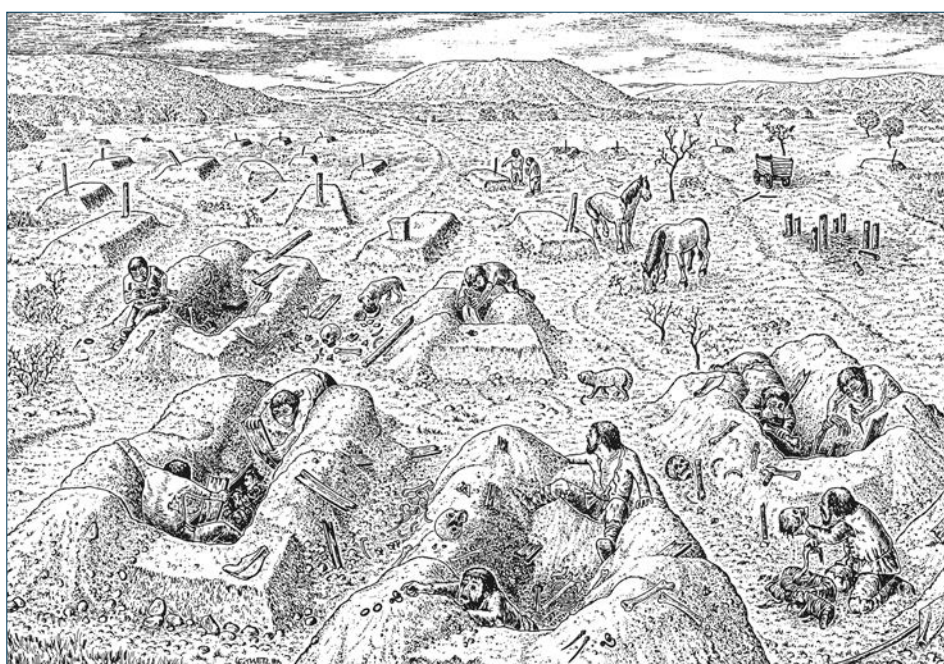


Fig. 6 – Proposition de restitution de pillages dans la nécropole F de Gemeinlebarn (Autriche) par J.-W. Neugebauer et L. Leitner (© illustration : L. Leitner d'après Neugebauer 1991, p. 129).

est ceint d'un tissu recouvrant la bouche et le nez, probablement pour se protéger de l'odeur dégagée par le cadavre. Les pillleurs sont figurés sous la forme d'une bande organisée. Pendant que certains ouvrent et pillent plusieurs tombes, d'autres semblent procéder au repérage des suivantes ⁽¹³⁾. La restitution proposée par l'illustrateur L. Leitner, sous la direction de l'archéologue Johannes-Wolfgrang Neugebauer, ne laisse que peu de doutes sur l'interprétation des réouvertures de tombes sur le site F de Gemeinlebarn. Néanmoins, cette version des événements est aujourd'hui remise en question. De récentes études portant sur des sites de l'âge du Bronze en France suggèrent que ces réouvertures pourraient aussi inclure des pratiques funéraires (Rottier 2009 ; Cervel 2015). La possibilité de pratiques post-dépositionnelles visant à récupérer des os selon des modes de prélèvement variés pourrait ainsi être aussi envisagée sur la nécropole F de Gemeinlebarn.

B. Une évolution progressive du regard de l'archéologie sur la pratique

L'image n'a pas pour seule vocation de constituer un document à l'usage des professionnels de l'archéologie. Comme le souligne Charles Kraemer, elle a "également pour mission de sensibiliser le public [...] aux questions de protection du patrimoine, visible ou enfoui" (Kraemer 2008, p. 30). Dans le cadre de l'illustration en archéologie, la reconnaissance d'un illustrateur est nécessairement le résultat d'une acceptation par les institutions scientifiques et patrimoniales (Flon 2015). Cette reconnaissance sociale lui confère une certaine légitimité qui lui permet de participer à des publications ou à des expositions scientifiques (*Idem*).

Dans le cadre d'une exposition itinérante en Alsace, l'illustrateur Pierre-Yves Videlier proposa une restitution d'un acte de "pillage" mérovingien (**fig. 7**). La scène se déroule de nuit, dans une nécropole mérovingienne dont l'agencement interne présente des similitudes avec



Fig. 7 – Restitution d'un acte de pillage dans une nécropole mérovingienne. Dessin présenté dans le cadre de l'exposition *Vestiges de voyages, 100 000 ans de circulation des hommes en Alsace* (© P.-Y. Videlier, Archéologie Alsace d'après Delrieu 2011, p. 84).

(13) Dans l'arrière-plan du dessin, deux hommes isolés sont positionnés devant une sépulture intacte. Leur proximité avec la scène de pillage au premier plan et leur attitude pourraient indiquer qu'ils appartiennent à la même bande de pillleurs et que leur rôle consiste à identifier les tombes à ouvrir.

celui du site d'Erstein (Bas-Rhin) (**fig. 8**). Les sépultures sont matérialisées au sol par des marqueurs de surface variés et parfaitement visibles dans le paysage, situant ainsi l'action durant la période d'utilisation de l'aire funéraire. Ce placement chronologique de la réintervention est cohérent avec les récentes études menées sur le sujet (Chenal, Barrand Emam 2014 ; Noterman 2016). Les perturbateurs sont figurés intervenant sur une unique tombe, dont la structure interne apparaît préservée. Le bouleversement est limité et relativement peu destructeur. À l'exception des planches de couverture de la chambre funéraire, découpées à l'aide d'un outil tranchant (hache ?), le reste de la tombe semble intact. Les remaniements osseux occasionnés par le prélèvement des objets (ceinture, scramasaxe, épée) sont de faible amplitude. L'attitude des perturbateurs apparaît très éloignée de celle des pilleurs des sites de Gemeinlebarn et de Friedberg-Bruchenbrücken. Agissant *a priori* seuls, ils ne semblent pas craindre d'être découverts. À noter que l'illustrateur a choisi de représenter une femme parmi eux. Placée légèrement en retrait, elle semble observer la scène sans émotion particulière.

À travers ce dessin, l'évolution de l'illustration en archéologie depuis la seconde moitié du XX^e siècle est notable. Les choix opérés par P.-Y. Videlier dans la contextualisation de la scène font écho à des données archéologiques parfaitement connues des spécialistes de la période mérovingienne. Outre la ressemblance entre le site imaginé et la nécropole d'Erstein, le choix des objets prélevés est en adéquation avec les récentes études menées sur le sujet en Alsace (Chenal, Barrand Emam 2014 ; Noterman 2016). L'atteinte portée par les perturbateurs à la structure en bois de la chambre funéraire n'est pas sans rappeler les découvertes effectuées en 2011 à Vendenheim (Bas-Rhin) (Barrand Emam 2013, vol. 2, p. 420-422). Bien que postérieures au dessin de P.-Y. Videlier, elles viennent corroborer la scène proposée par l'artiste.

Le contexte de présentation de cette restitution artistique est assez inédit dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre d'une exposition. Les précédentes illustrations mentionnées proviennent toutes de publications scientifiques, peu (ou pas) diffusées auprès du grand public. Il n'est donc pas surprenant de constater que malgré la rigueur de la reconstitution, certains éléments probablement jugés plus artistiques et participant à notre imaginaire collectif accompagnent le dessin de P.-Y. Videlier. C'est le cas notamment du tissu noué autour de la bouche et du nez de l'un des perturbateurs, accessoire assez fréquent dans les représentations de

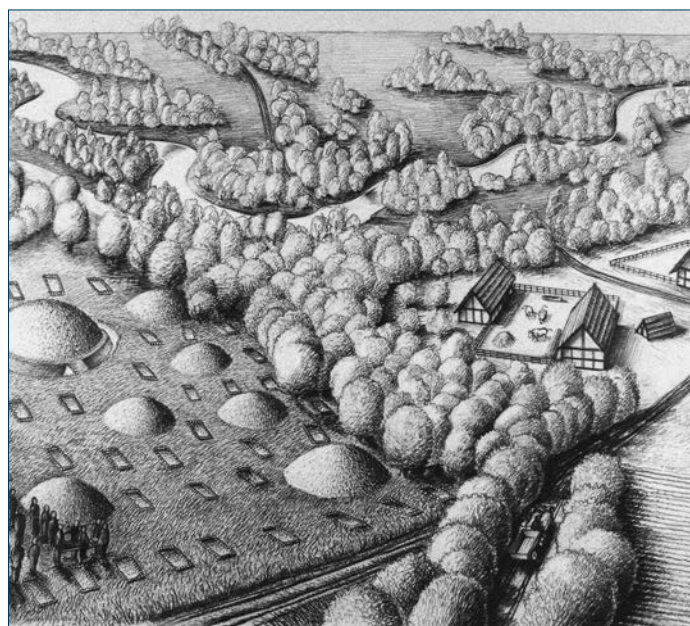


Fig. 8 – La nécropole mérovingienne d'Erstein
(© T. Logel d'après Schnitzler, Rohmer 2004, p. 44).

réouvertures. Autre élément notable, la présence d'une torche éclairant l'intérieur de la sépulture et accentuant, par un jeu de contrastes, l'aspect dramatique de la scène. Aucune donnée archéologique ne permet d'attester que la pratique était réalisée à la faveur de l'obscurité – *bei Nacht und Nebel* ⁽¹⁴⁾.

De l'autre côté de la Manche, Len Jay, membre fondateur de la Isle of Thanet Archaeological Unit, réalisa dans les années 1980 une série d'illustrations à destination du grand public sur l'archéologie des cimetières anglo-saxons. L'une de ces séquences fut consacrée à la pratique des réouvertures de sépultures. Par l'intermédiaire de quatre dessins, L. Jay illustre les différentes étapes de la pratique, depuis l'inhumation du défunt jusqu'à la fouille de la structure perturbée par les archéologues (**fig. 9**). L'artiste a fait le choix de placer la perturbation à un temps éloigné des funérailles, après la décomposition du cadavre et la disparition du marqueur de surface (monticule de terre). L'attitude des individus à l'arrière-plan laisse peu de doutes sur leur motivation. La deuxième série de dessins est une représentation réaliste de la fouille de la sépulture par les archéologues. En adoptant le point de vue du travail de terrain, L. Jay permet au public de comprendre le processus qui a

(14) Expression régulièrement employée dans la littérature archéologique allemande pour évoquer le pillage des sépultures alto-médiévales.

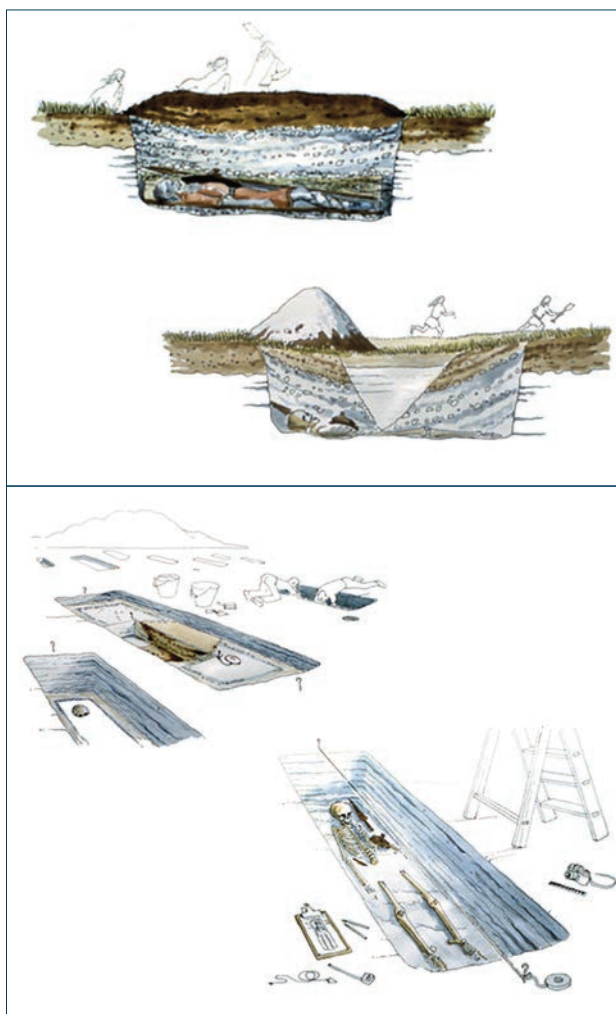


Fig. 9 – Série de dessins réalisés par Len Jay dans le cadre de fouilles dirigées par David R. J. Perkins (Thanet Archaeological Trust) sur l'île de Thanet (Kent) dans le courant des années 1980 (© Trust for Thanet Archaeology).

permis aux professionnels d'identifier la pratique et de remonter à sa forme originale. Cet ensemble illustré revêt un aspect éducatif caractéristique des travaux de L. Jay. Cette approche pédagogique est à rapprocher de sa vie. En effet, parallèlement à son activité auprès de la TAU, L. Jay était également professeur d'art.

III. Des images et bien plus

L'archéologie, l'histoire, l'ethnographie, l'épigraphie ou encore l'iconographie sont autant de disciplines et d'approches qui nous rappellent à quel point la problématique des réouvertures de sépultures est un sujet

d'actualité. À l'image des précédentes Rencontres du Gaaf, les communications ont été accompagnées de nombreuses illustrations, dessins, plans, photographies, schémas, extraits d'ouvrages, restitutions, ... Ces supports visuels participent non seulement à diffuser l'information sur une pratique, ou plutôt des pratiques, dont la présence est attestée en de multiples lieux et à diverses époques, mais également à enrichir notre réflexion. Ils sont le reflet d'un état des connaissances archéologiques sur un sujet à un moment donné. En ce sens, ils constituent une source d'informations non négligeable qu'il est nécessaire de questionner, de critiquer, de valider ou au contraire d'invalider. Initialement limitées aux productions scientifiques, les illustrations archéologiques sont aujourd'hui de plus en plus présentes sur des supports variés (articles grand public, ouvrages collectifs, catalogues d'exposition, articles de presse, reportages télévisés, sites internet, ...) et dans de multiples contextes (colloques, expositions, musées, ...). Comme le souligne Émilie Flon, elles "interrogent les processus de patrimonialisation et de mise en mémoire du passé" (Flon 2015). La restitution proposée par P.-Y. Videlier dans le cadre de l'exposition *Vestiges de voyages, 100 000 ans de circulation des hommes en Alsace* s'inscrit pleinement dans cette démarche. Fondée sur des données archéologiques, elle n'en est pas moins une interprétation du passé, une mémoire d'un temps théorique (et fictif) que l'archéologie ne pourra jamais complètement certifier.

Bibliographie

Aberdeen People's Journal, Sat. May 25, 1905, extrait de <https://www.britishnewspaperarchive.co.uk/viewer/BL/0000773/19050527/042/0002>

Barrand Emam 2013 : Barrand Emam H. (dir.) – *Vendenheim, route de la Wantzenau "Entrepôt Atlas-Fly" (Alsace, Bas-Rhin). Un ensemble funéraire mérovingien, une occupation Néolithique et une occupation Hallstatt C/D1* (2 vol.), Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Antea Archéologie, SRA Alsace, 2013.

Boccace, Bec 1994 : Boccace, Bec C. trad. – *Décameron*. Librairie générale française, Paris 1994, 894 p.

Bureau 1988 : A. – *Le simple corps du roi. L'impossible sacralité des souverains français (XV^e-XVIII^e siècle)*. Les Éditions de Paris, Paris 1988, 155 p.

Bousmanne, Delcourt 2011 : Bousmanne B., Delcourt T. (dir.), avec la collab. de Hans-Collas I., Schandel P., Van Hoorebeek C., Verweij M. – *Miniatures flamandes, 1404-1482*. Exposition, Bibliothèque royale de Belgique, 30 septembre-31 décembre 2011 (Bruxelles) ; Biblio-

thèque nationale de France, 6 mars-10 juin 2012 (Paris), BnF, Paris ; BRB, Bruxelles 2011, 463 p.

Brisson, Loppin 1938 : Brisson A., Loppin A. – Les nécropoles de Gourgauçon (Marne), *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise* 32, 1938, p. 22-28.

Buchsenschutz 2008 : Buchsenschutz O. (dir.) – *Images et relevés archéologiques, de la preuve à la démonstration*. 132^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (Arles, 2007), <http://cths.fr/ed/edition.php?id=4703>

Carré, Jimenez 2008 : Carré F., Jimenez F. (dir.) – *Louviers (Eure) au haut Moyen Âge - Découvertes anciennes et fouilles récentes du cimetière de la rue du Mûrier*. Association française d'Archéologie mérovingienne, Saint-Germain-en-Laye 2008, 334 p.

Cervel 2015 : Cervel M. – Faut-il être allongé pour reposer en paix ? Un nouveau regard sur les pratiques funéraires de la transition Âge du Bronze moyen - Âge du Bronze final de la confluence Seine-Yonne. In : Nordez M., Rousseau L., Cervel M. (dir.) – *Recherches sur l'âge du bronze : nouvelles approches et perspectives*. Actes de la journée d'étude de l'APRAB (28 février 2014), Musée d'Archéologie Nationale, Association pour la promotion des recherches sur l'âge du bronze (Bulletin de l'APRAB, Suppl. 1), Dijon 2015, p. 56-79.

Chenal, Barrand Emam 2014 : Chenal F., Barrand Emam H. – Nouvelles données concernant le pillage des sépultures mérovingiennes en Alsace. Mise en évidence de stries et d'entailles sur les restes osseux provenant des sépultures pillées de l'ensemble funéraire de Vendenheim (Alsace, Bas-Rhin), *Revue Archéologique de l'Est* 63, 2014, p. 489-500.

Delrieu 2011 : Delrieu F. (dir.) – *Vestiges de voyages, 100 000 ans de circulation des hommes en Alsace*. Actes Sud, Arles / PAIR, Sélestat 2011, 119 p.

Durand, Labès 1974 : Durand A.-M., Labès F. – *Une publication populaire originale. Le Supplément illustré du Petit Journal (1890-1914)*. Institut français de presse, Paris 1974, 302 p.

Durrieu 1909 : Durrieu P. – Le plus ancien manuscrit de la traduction française du Décaméron, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 5, 1909, p. 342-350.

Flon 2015 – Flon É. – Les illustrations du passé archéologique : entre interprétation scientifique, témoignage et mémoire sociale. In : Tardy C., Dodebei V. (dir.) – *Mémoire et nouveaux patrimoines*. OpenEdition Press, Marseille 2015 [en ligne] DOI : <https://doi.org/10.4000/books.oep.455>

Foucart 1969 : Foucart B. – *La fortune critique d'Alexandre Lenoir et du premier musée des monuments français*. Information d'histoire de l'art, Paris 1969, 46 p.

Garscha 1936 : Garscha F. – Das fränkische Gräberfeld von Rheinheim, *Badische Fundberichte* III, 1936, p. 454-460.

Gaudemet, Basdevant 1989 : Gaudemet J., Basdevant B. – *Les canons des conciles mérovingiens (VI^e-VII^e siècle)*. Éd. du Cerf, Paris 1989, t. 2, 304 p.

Ginouès, Guimier-Sorbets 1992 : Ginouès R., Guimier-Sorbets A.-M. – L'image dans l'archéologie, *Bulletin du CTHS, L'image et la science*, 1992, p. 231-248.

Grégoire de Tours 2003 : Grégoire de Tours – *Œuvres complètes. T. V, Vie des Pères et des Confesseurs*. Texte traduit par H.-L. Bordier, revu par N. Desgrugillers, Paleo, Clermont-Ferrand 2003, p. 261.

Guttmacher 1935 : Guttmacher A.F. – Bootlegging bodies: a history of body-snatching, *Bulletin of Society of Medical History of Chicago* 4, 1935, p. 353-402.

Hernández *et al.* 1993 : Hernández J. L. A., Gosman M., Rinaldi R. (dir.) – *La Nouvelle Romane (Italia-France-España)*. Rodopi, Amsterdam 1993, 183 p.

Hutton 2013 : Hutton F. – *The study of anatomy in Britain, 1700-1900*. Pickering & Chatto, Londres 2013, 203 p.

Jimenez *et al.* 2006 : Jimenez F., Carré F., Le Maho J., avec la collab. de Rast-Eicher A., Gallien V. – *Une sépulture exceptionnelle à Louviers (Haute-Normandie) à la charnière des V^e et VI^e s. : réflexions autour d'une restitution*, Medieval Europe : 4^e Congrès International d'Archéologie Médiévale et Moderne, <http://medieval-europe-paris-2007.univparis1.fr/FJimenez%20et%20al.pdf>

Koff, Schildgen 2000 : Koff L.M., Schildgen B.D. (éd.) – *The Decameron and the Canterbury Tales: new Essays on an Old Question*. Associated University Presses, Londres 2000, 352 p.

Kraemer 2008 : Kraemer C. – L'œuvre de Henri Hogard, membre de la commission des Antiquités du département des Vosges (1820-1824) ou La production archéologique vosgienne du XIX^e siècle au service de la recherche actuelle. In : Buchsenschutz 2008, p. 7-32.

Lafferty 2014 : Lafferty S. – Ad sanctitatem mortuorum: tomb raiders, body snatchers and relic hunters in late antiquity, *Early Medieval Europe* 22 (3), 2014, p. 249-279.

- Le Breton 2006 : Le Breton D. – Le cadavre ambigu : approche anthropologique, *Études sur la mort* 129, 2006, p. 79-90.
- Le Breton 2008 : Le Breton D. – *La Chair à Vif. De la leçon d'anatomie aux greffes d'organes*. Éd. Métailié, Paris 2008, 367 p.
- Legoux, Legoux 1974 : Legoux Y., Legoux R. – Le cimetière mérovingien de Saine-Fontaine (Oise), *Cahiers archéologiques de Picardie* 1, 1974, p. 123-180.
- Le Petit Journal. Supplément illustré du dimanche* 9 février 1908, 899, 1908, p. 42-48.
- Le Petit Journal. Supplément illustré du dimanche* 18 juin 1905, 761, 1905, p. 194-200.
- Neugebauer 1991 : Neugebauer J.-W. – *Die Nekropole F von Gemeinlebarn, Niederösterreich: Untersuchungen zu den Bestattungssitten und zum Grabraub in der ausgehenden Frühbronzezeit in Niederösterreich südlich der Donau zwischen Enns und Wienerwald*. P. von Zabern, Mains am Rhein 1991, 265 p.
- New York Journal and Advertiser* (New York, NY), 8 novembre 1897, extrait de la Library of Congress, <https://www.loc.gov/item/sn83030180/1897-11-08/ed-1/>
- New York Journal* (New York, NY), 12 octobre 1896, extrait de la Library of Congress, <https://www.loc.gov/item/sn84024350/1896-10-12/ed-1/>
- Noterman 2016 : Noterman A. A. – *Violation, pillage, profanation : la perturbation des sépultures mérovingiennes au haut Moyen Âge (VI^e-VIII^e siècle) dans la moitié Nord de la France*. Thèse de doctorat, Université de Poitiers, Poitiers 2016, 2 vol., 833 p. (et CD-Rom).
- Noterman, Klevnäs, à paraître : Noterman A. A., Klevnäs A. M. – In search of an acceptable past: history, archaeology and 'looted' graves in the construction of the frankish Early Middle Ages. In : Weiss-Krejci *et al.*, à paraître.
- Perli, Nardone 1998 : Perli A., Nardone J.-L. (éd.) – *Anthologie de la littérature italienne. I. Des origines au XV^e siècle*. Presses universitaires du Mirail, Toulouse 1998, 220 p.
- Piton 1985 : Piton D. – *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (Somme)*. Dossiers Archéologiques, Historiques et Culturels du Nord et du Pas-de-Calais, Berck-sur-Mer 1985, 372 p.
- Py, Vidart 1985 : Py C., Vidart C. – Les musées d'anatomie sur les champs de foire, *Actes de la recherche en sciences sociales* 60, 1985, p. 3-10.
- Rapin 1983 : Rapin A. – Le dessin, méthode d'étude archéologique. In : *Les celtes dans le nord du bassin parisien (VI^e-I^{er} siècle avant J.-C.)*. Actes du 5^e colloque de l'AFEAF (Senlis, 30-31 mai 1981). Société des antiquités historiques et des amis des Cahiers archéologiques (Revue archéologique de Picardie 1-2), Amiens 1983, p. 285-293.
- Richardson 2001 : Richardson R. – *Death, dissection and the destitute*. Phoenix Press, Londres 2001, 453 p.
- Rottier 2009 : Rottier S. – Fonctionnement des tombes du début du Bronze final (XIV^e-XII^e s. av. J.C.) dans le sud-est du bassin parisien (France), *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* n.s. 21, 2009, p. 19-46
- Salin 1952 : Salin É. – *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. Deuxième partie : les sépultures*. Éd. A. et J. Picard, Paris 1952, 417 p.
- Schnitzler, Rohmer 2004 : Schnitzler B., Rohmer P. – *Trésors mérovingiens d'Alsace : la nécropole d'Erstein (6^e-7^e siècle après J.-C.)*. Exposition, Musée archéologique de Strasbourg (22 octobre 2004-31 août 2005), Éd. des musées de Strasbourg, Strasbourg 2004, 96 p.
- Thiedmann, Schleifring 1992 : Thiedmann A., Schleifring J. – Bemerkungen zur praxis frühmittelalterlichen grabraubs, *A. K.* 22, 1992, p. 435-439.
- Thompson 1999 : Thompson N.S. – *Chaucer, Boccaccio, and the Debate of Love: a comparative study of the Decameron and The Canterbury Tales*. Oxford University Press, Oxford 1999, 354 p.
- Thrane 1978 : Thrane H. – Beispiele für Grabraub aus der Bronzezeit Dänemarks. In : Jankuhn H., Nehlsen H., Roth H. (dir.) – *Zum Grabfrevel in vor- und frühgeschichtlicher Zeit: Untersuchungen zu Grabraub und „haugbrot“, in Mittel- und Nordeuropa*. Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen 1978, p. 9-17.
- Watelet 1998 : Watelet J. – *La presse illustrée en France (1814-1914)*. Thèse de doctorat en Science politique, Université Panthéon-Assas, Paris II, Paris 1998, 1 115 p.
- Weill 1934 : Weill G. – *Le journal : origines, évolution et rôle de la presse périodique*. Éd. La Renaissance du livre, Paris 1934, 450 p.
- Weiss-Krejci *et al.*, à paraître : Weiss-Krejci E., Becker S. N., Schwyzer P. – *Interdisciplinary Explorations of Postmortem Agency: The Uses of Dead Bodies, Funerary Objects, and Burial Spaces through Time*, Cham, Springer Nature Switzerland.

Dans la collection **publication du Gaaf**

BIZOT B., SIGNOLI M. (dir.) – *Rencontre autour des sépultures habillées*. Actes de la 1^{re} Rencontre du Gaaf, Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône) (13-14 décembre 2008), Gaaf (Publication du Gaaf 1) / Édition des Hautes-Alpes, Gap 2009, 146 p.

GUY H., JEANJEAN A., RICHIER A., SCHMITT A., SÉNÉPART I., WEYDERT N. (dir.) – *Rencontre autour du cadavre*. Actes de la 3^e Rencontre du Gaaf, Marseille (15-17 décembre 2010), Gaaf (Publication du Gaaf 2), Saint-Germain-en-Laye 2012, 248 p.

BEDE I., DETANTE M. (dir.) avec la collab. de BUQUET-MARCON C. – *Rencontre autour de l'animal en contexte funéraire*. Actes de la 4^e Rencontre du Gaaf, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) (30-31 mars 2012), Gaaf (Publication du Gaaf 3), Saint-Germain-en-Laye 2014, 266 p.

GAULTIER M., DIETRICH A., CORROCHANO A. (dir.) – *Rencontre autour des paysages du cimetière médiéval et moderne*. Actes de la 5^e Rencontre du Gaaf, La Riche, Prieuré Saint-Cosme (Indre-et-Loire) (5-6 avril 2013), Gaaf (Publication du Gaaf 4) / FERACF (Revue Archéologique du Centre de la France, Suppl. 60), Tours 2015, 370 p.

PORTAT É., DETANTE M., BUQUET-MARCON C., GUILLON M. (dir.) – *Rencontre autour de la mort des tout-petits : mortalité fœtale et infantile*. Actes de la 2^e Rencontre du Gaaf, Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) (3-4 décembre 2009), Gaaf (Publication du Gaaf 5), Saint-Germain-en-Laye 2016, 342 p.

DE LARMINAT S., CORBINEAU R., CORROCHANO A., GLEIZE Y., SOULAT J. (dir.) – *Rencontre autour de nouvelles approches de l'archéologie funéraire*. Actes de la 6^e Rencontre du Gaaf, INHA, Paris (4-5 avril 2014), Gaaf (Publication du Gaaf 6), Reugny 2017, 324 p.



CARRÉ F., HINCKER V., CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL C. (dir.) – *Rencontre autour des enjeux de la fouille des grands ensembles sépulcraux médiévaux, modernes et contemporains*. Actes de la 7^e Rencontre du Gaaf, Université de Caen Basse-Normandie, Caen (3-4 avril 2015), Gaaf (Publication du Gaaf 7), Reugny 2018, 232 p.

WEYDERT N., TZORTZIS S., RICHIER A., LANTÉRI L., GUY H. – *Rencontre autour de nos aïeux. La mort de plus en plus proche*. Actes de la 8^e Rencontre du Gaaf, Faculté de La Timone, Aix-Marseille Université, Marseille (25-27 mai 2016), Gaaf (Publication du Gaaf 8), Reugny 2019, 268 p.

NOTERMAN A. A., CERVEL M. (dir.) – *Ritualiser, gérer, piller. Rencontre autour de la réouverture de tombes et de la manipulation des ossements*. Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf UFR SHA, CESC, Poitiers (10-12 mai 2017), Gaaf (Publication du Gaaf 9) / Éd. Association des Publications Chauvinoises (Mémoire LII), Chauvigny 2020, 380 p.





Association des Publications Chauvinoises - A.P.C.
B.P. 90064 - F-86300 CHAUVIGNY
Tél. : 05 49 46 35 45

e-mail : apc@chauvigny-patrimoine.fr
www.chauvigny-patrimoine.fr

Directeur de publication : Max AUBRUN
Maquette - Mise en page : Sylvie CLÉMENT-GILLET



ISSN 1159-8646
ISBN 979-10-90534-56-8

Imprimé par Typo'Libris
Dépôt légal 2^e trimestre 2020



Service des Musées et
du Patrimoine



© A Heap of bones in the cemetery
[Necropolis Cristobal Colon], Havana

Detroit Publishing Company



30,00 €